This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX K2RF S

PFr 247.13

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

IN MEMORY OF

FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM

CLASS OF 1914

SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY

WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23.1891 APRIL 11.1918

TIFFANY & CO.

JOURNAL LITTÉRAIRE

DÉDIÉ

AU ROI,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'ACADÉMICIENS.

VOLUME XIX.

Septembre & Octobre.

Fructus enim ingenii & virtutis omnisque præstantiæ tum maximus accipitur, quum in proximum quemque confertur.

Cic. de Amic. §. 19.

À BERLIN.

Chez G. J. DECKER, Imprimeur du Roi.

1775.

PF 247.13

HARVARD COLLEGE LIBRARY
INGRAHAM FUND
Sep 15, 1927

Je dis librement mon advis de toutes choſes. . . Ce que j'en opine, c'eſt auſſi pour déclarer la meſure de ma veue, non celle des choſes.

Mont. Eſſ. Livr. II. Chap. 10.

Æquum eſt enim meminiſſe, & me, qui diſſeram, hominem eſſe, & vos, qui judicetis.

CIC.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

VOLUME XIX.

HISTOIRE DE LA QUERELLE DE PHILIPPE DE VALOIS ET D'ÉDOUARD III, CONTINUÉE SOUS LEURS SUCCESSEURS. Pour ſervir de ſuite & de ſeconde partie à l'hiſtoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre. Par Mr. GAILLARD, de l'Académie Françoiſe, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

„Les Lecteurs voudront bien ſe rappeller quel eſt l'eſprit qui préſide „à l'ouvrage, dont ces quatre derniers „Volumes ſont la ſuite & le complément.

„L'objet qu'on a osé s'y proposer, est „d'éteindre les haines nationales, & de „désabuser les hommes de la guerre; si „cette entreprise est une folie, c'est une „folie douce & humaine qui combat une „folie cruelle.„ C'est le commencement de la préface que l'Auteur a mise à la tête de l'ouvrage que nous annonçons; & nous n'avons pas cru pouvoir mieux exposer & louer le but qu'il se propose, qu'en copiant ces paroles. Le même esprit d'humanité regne par-tout. „L'His„toire montre aux Nations les sources „du bonheur public; la Philosophie peut „indiquer aux individus quelques sources „du bonheur particulier. En répandant „par-tout l'esprit de modération, de „justice, d'indulgence, de bienfaisance, „elle peut éteindre, ou du moins affoi„blir dans la religion, dans la politique, „dans la littérature, tout esprit de parti, „toute fureur de secte, tout ce qui en„tretient la haine & la guerre, tout „ce qui éloigne l'homme de son sem„blable.„

Si

Si nous voulions rapporter toutes les penſées de cette nature que cet ouvrage contient, il faudroit le tranſcrire. Nous nous bornerons à mettre ſous les yeux de nos Lecteurs quelques-uns des traits qui nous ont le plus frappés; & nous finirons par la récapitulation que Mr. *Gaillard* fait de ſon Hiſtoire.

»*Chriſtine* de *Piſan* a rapporté un mot »de *Charles* V. au ſujet des Gens de Let»tres; ce mot eſt devenu célebre: *Les »clercs où a ſapience, l'on ne peut trop »honorer; & tant que ſapience ſera ho»norée en ce Royaume, il continuera à »proſpérité; mais quand déboutée y ſera, »il décherra.*» Voilà une penſée qui honore les lettres. Voici un trait de zele, de préſence d'eſprit, & de courage, qu'on ne ſauroit aſſez admirer.

»Le Duc de Bretagne remontoit la »Rance & paſſoit à la vue des fortifica»tions de Saint-Malo, pour pénétrer »jusqu'à Dinan; mais à peine les vaiſſeaux »qui lui ſervoient d'eſcorte, s'étoient»ils engagés avec lui dans l'embouchure

„de la Rance, qu'on vit paroître la flotte „Eſpagnole, envoyée contre le Duc de „Bretagne & les Anglois par le Roi de „Caſtille, fidele allié de la France: cette „flotte ſépara des vaiſſeaux de guerre „Anglois, leurs bâtiments de tranſport „chargés de vivres, de munitions de „guerre, & du tréſor du Duc, & ferma „le paſſage de la Rance à ces bâtiments. „*Hue de Caurelée* ou *Hugues de Calverley* „(Capitaine Anglois) voyant que le Duc „étoit en ſûreté, voulut encore lui ren„dre ſes bâtiments de tranſport; il obli„ge ſon pilote particulier à tourner la „proue vers la flotte Eſpagnole; il fond „ſur cette flotte avec ſon ſeul vaiſſeau, „la fait reculer, protege les bâtiments „de tranſport Anglois, les fait entrer „dans la Rance, & fait enſuite ſa re„traite en bon ordre. Il mérita que *Du „Gueſclin*, qui, du haut des tours de „Saint-Malo, voyoit cette manœuvre, „l'admirât & fît des vœux pour lui.„

Nous avons été ſurpris de trouver dans le troiſieme tome de cet ouvrage,

„(pag.

(pag. 35. 36.) la ſubſtance de la brochure intitulée, *La poule au pot*, & des réflexions que nous avons faites à ce ſujet (*). *Henri* IV, Roi d'Angleterre, demanda, la ſixieme année de ſon regne, un ſubſide à ſon Parlement. La chambre baſſe „lui propoſa ſans détour „de prendre tout le temporel de l'Égliſe, „& d'en former un fond perpétuel & ſa„cré, réſervé pour les beſoins de l'État... „La chambre haute rejetta le bill des „communes; & en effet, *à ne conſidé„rer même que relativement à l'ordre po„litique la propoſition faite par les com„munes, elle étoit évidemment contraire „au droit de propriété & aux loix ſur „leſquelles ce droit étoit fondé.* „ Voilà le fond de nos réflexions.... „Cinq ans „après, le Roi inſiſtant pour obtenir un „ſubſide, la chambre baſſe inſiſta pour „que le clergé fût dépouillé. Elle pro„duiſit un calcul des revenus eccléſiaſti-

 „ques

(*) Voyez le Volume XVI. de ce Journal, p. 318 & ſuivantes.

„ques qu'elle portoit à cent quatre-vingt-
„cinq mille marcs par an: on pouvoit,
„disoit-elle, faire remplir beaucoup
„mieux qu'auparavant les fonctions clé-
„cales par quinze mille prêtres habitués,
„à sept marcs d'appointement chacun;
„c'étoit en tout cent cinq mille marcs;
„le Roi pouvoit prélever vingt mille
„marcs par an pour son propre usage.
„Les soixante mille marcs restants pou-
„voient, selon le même calcul, entre-
„tenir quinze Comtes, quinze cents Che-
„valiers, six mille Ecuyers, & cent Hô-
„pitaux." Voilà bien la substance de *la poule au pot*, ou nous sommes bien trompés.

Charles VIII. „fut doux, il fut bon,
„ses sujets l'aimoient, ses domestiques
„l'idolâtroient; deux de ses Officiers,
„l'un archer de sa garde, l'autre som-
„melier, moururent de douleur de l'avoir
„perdu; il laissa des regrets à tout le
„monde, même à la femme qu'il avoit
„épousée malgré lui & malgré elle, &
„qui alloit épouser son amant....

„Tout

„Tout Prince doit trembler au ſeul „nom de perſécution, en ſongeant que „des fanatiques ont pu engager *Fran-* „*çois* I. à exterminer les paiſibles Vau- „dois dans leurs vallées ſolitaires. Les „noms de Cabrieres & de Mérindol doi- „vent être à jamais, ainſi que celui de „la St. *Barthélemi*, la leçon des Rois & „l'effroi des perſécuteurs....„

„Tel eſt le danger des partis politi- „ques; mais le moyen de les prévenir „n'eſt pas de perſécuter; au contraire, la „perſécution eſt ce qui leur donne de la „conſiſtance, & elle finit par les rendre „redoutables: il eſt peu de vérités plus „certaines que celle-là; il en eſt peu de „plus utiles, & qui aient plus beſoin „d'être répétées....„

Sous *Marie*, Reine d'Angleterre, „on „commença, dit le Pere d'*Orléans*, à „exercer contre les Proteſtants la rigueur „dont toutes leurs hiſtoires ſe plaignent. „Nous aimerions mieux que ce fuſſent „celles des Catholiques qui s'en plaignif- „ſent. Le même Auteur dit que la vio-

„lence exercée contre les Prêtres & les „Moines ſous *Henri* VIII. fait horreur, „ſeulement à l'entendre dire. Mais la „violence exercée contre les Proteſtants „par *Marie*, ne fait pas moins d'honneur, „& le P. d'*Orléans* eſt lui-même de cet „avis. *Je voudrois*, dit-il, *qu'elle eût „plus ſuivi l'eſprit de l'égliſe...., qu'elle „eût plus épargné le ſang.... qu'elle ſe „fût diſtinguée par là de* Henri, *d'*É„douard, *& d'*Éliſabeth.... *les voies vio„lentes conviennent à l'erreur.... mais „non à la véritable foi....*„

„*Marie*, en appellant le Cardinal *Po„lus* en Angleterre, croyoit y attirer un „perſécuteur; elle aimoit en lui la haine „que *Henri* VIII. lui avoit portée, & le „zele vindicatif qu'elle lui ſuppoſoit; „elle le goûta moins de près; *Polus* étoit „tolérant. Digne ami de *Sadolet*, il „penſoit, comme lui, que c'eſt l'orgueil „qui hait & qui perſécute; que la reli„gion aime & conſole; il parut com„me un Dieu ſauveur parmi ces bour„reaux & ces victimes; il ne parla que

„de

»de paix, il réconcilia l'égliſe Anglicane »avec le Saint-Siege; revêtu du pou»voir Pontifical, il n'en fit uſage que »pour pardonner; il donna l'abſolution »au Parlement, tout l'ouvrage de *Hen»ri* VIII. & d'*Édouard* VI. fut renverſé, »& l'auroit peut-être été pour toujours, »ſi *Marie*, par des rigueurs imprudentes, »n'eût arrêté les effets de la douceur de »*Polus*. La Meſſe fut rétablie, & *Ma»rie* eut ſoin d'y mener *Éliſabeth*, qui, »pour reſter libre, feignit d'être Catholi»que. Les plus grands ſuccès de la vio»lence ſont de forcer à l'hypocriſie...»

»L'eſprit du Gouvernement ſur la to»lérance civile eſt le thermometre le plus »ſûr des progrès de la raiſon, de la ver»tu, & de la véritable piété....»

»*François* & *Henri* vouloient qu'il »n'y eût chez eux qu'une religion, afin »qu'il n'y eût point de partis dans l'état; »*Marie* vouloit qu'il n'y eût point de »partis dans l'état, afin qu'il n'y eût »qu'une religion.

„Le but de part & d'autre étoit bon, „mais le moyen alloit directement con„tre le but. La perſécution irrite, ré„volte, rend l'opprimé intéreſſant, fait „toujours voir de ſon côté la vérité, la „juſtice; de là, le zele de ſon parti & „la multiplication de ſes ſectateurs. Gar„dez-vous de donner de l'importance à „ce que vous voulez anéantir. S'il ſe „forme un parti dans l'état, s'il naît une „ſecte dans l'égliſe, ne perſécutez point, „vous groſſiriez l'orage; achetez encore „moins des converſions & des ſoumiſ„ſions, elles ne ſeroient jamais ſinceres; „dédaignez d'appercevoir les torts & les „erreurs qui ne troublent point l'ordre „public; mais redoublez d'attention ſur „le choix & ſur la conduite des Miniſtres, „ſoit de l'état, ſoit de l'égliſe; réformez „les abus; faites du bien; mettez le peu„ple dans vos intérêts, il n'eſt point „d'autre art de régner. La perſécution „n'eſt que l'art d'exciter des guerres ci„viles & des guerres de religion....„

„De

»De tant de guerres civiles ou étran»geres, toujours également inutiles & »funeſtes; de tant de révolutions ſi di»verſes & au dedans & au dehors, s'éleve »une voix unique & toujours la même, »qui crie aux Rois: *ſoyez bons;* aux »peuples: *ſoyez ſoumis;* à tous les hom»mes: *ſoyez modérés & juſtes.* Rois! »n'uſez point de toute votre autorité! »Peuples, n'abuſez jamais de votre liber»té! Princes, Miniſtres, Grands, le »peuple eſt plus vertueux que vous, mais »vous êtes plus ſages que lui; c'eſt à »vous de régler votre pouvoir ſur le bien »public; peuples, vos Maîtres ſont quel»quefois injuſtes; ils vous rendent mal»heureux; mais ſi vous oubliez vos de»voirs, ſi vous ſecouez le joug de l'obéiſ»ſance, vous ſerez plus malheureux en»core.

»La même voix dit aux François & »aux Anglois: Reliſez vos Annales, con»ſidérez tous les maux que la guerre vous »a faits; l'imagination en eſt épouvan»tée. Elle dit à toutes les Nations:

„*ménagez-vous, respectez-vous, unissez-*
„*vous.* Quel bien vous a jamais fait la
„guerre, quel bien en attendez-vous?
„Etes-vous justes? toute guerre offen-
„sive est inique. Etes-vous ambitieu-
„ses? la guerre ne remplira jamais votre
„objet. Etes-vous intéressées? la guerre
„vous ruinera infailliblement. Dites-
„nous, si vous le pouvez, quels sont les
„inconvénients de la paix.„

Le dernier chapitre de cet ouvrage expose l'*état des Lettres en Angleterre & en France, & les progrès de l'esprit humain chez les deux Nations depuis* Edouard III. *&* Philippe de Valois, *jusqu'à* Marie *&* Henri II.

D'abord la scholastique forma seule toute la littérature. „Cette barbarie
„n'étoit supérieure à l'ignorance totale,
„que parce qu'elle annonçoit de l'estime
„pour la Science. La Science étoit le
„*Dieu inconnu* auquel ces pédants igno-
„rants érigeoient des autels.

„Instruits par l'amour, quelques gé-
„nies heureux, tels qu'*Abélard* &, long-
„temps

„temps après lui, *Pétrarque*, échappent „à cette rouille, & laiſſent un nom in„téreſſant; des chroniqueurs, tant en „proſe qu'en vers, commencent à être „moins ſecs & moins froids....„

Les Troubadours, & les Poëtes Picards donnent un caractere à la Langue & à la Nation. St. *Louis* raſſemble & protege le peu de connoiſſances qui exiſtoient de ſon temps. *Philippe de Valois* hait ou mepriſe les Lettres: le Roi *Jean* veut les ranimer; les malheurs du temps s'y oppoſent: *Charles* V. en fut le reſtaurateur: la ſanglante anarchie du regne de *Charles* VI. en retarda les progrès. Elles en firent beaucoup ſous *Charles* VII. Le regne de *François* I. eſt une époque heureuſe pour les lettres. Sous ſes petits-fils les guerres civiles auroient ramené la barbarie, s'il eût été poſſible. „*Henri* IV. n'eut pas le temps de faire „pour les Lettres ce que ſon grand cœur „lui inſpiroit, *Richelieu* & *Louis* XIV. „eurent la gloire de remplir cet objet. „*Louis* XIV. ſur-tout rendit aux Let-

„tres

„tres le ſiecle d'*Auguſte*. On croit „qu'elles ne peuvent plus que décliner; „on dit que la décadence commence à „nous; ceux qui jugent plus favorable„ment de leur ſiecle, le regardent au „contraire comme le complément du „beau ſiecle de *Louis* XIV, & plus d'un „titre ſemble autoriſer cette idée.

„De même, l'Angleterre, dans la dé„cadence des Lettres, avoit eu ſes Bar„des, ſes Poëtes Saxons, quelques His„toriens, puis des Chroniqueurs, & „dans ſon temps de renaiſſance, ſes pro„grès avoient été retardés par ſes lon„gues guerres pour la ſucceſſion de Fran„ce, & par ſes guerres inteſtines pour „ſa propre ſucceſſion. Ses époques les „plus heureuſes pour les Lettres, furent „les regnes d'*Édouard* III, de *Henri* VIII, „d'*Éliſabeth*, de *Charles* II.„

Pour ne pas porter cet extrait au delà de ſes juſtes bornes, nous invitons nos Lecteurs à lire l'ouvrage même. Ils le trouveront ſupérieur aux louanges que

nous

nous avons données, dans notre premier extrait, à sa premiere partie, & que nous confirmons pour la seconde, qui répond également à la réputation de son Auteur.

L.

SECONDE LETTRE SUR LES LOIX DE LA RUSSIE: tirée des documents ruſſes, & des obſervations que l'auteur a faites ſur les loix. Addreſſée au Correſpondant du Journal littéraire de Berlin, & du Journal d'Agriculture &c. de Paris (*).

Puisque vous avez bien voulu, Meſſieurs, faire uſage, dans votre Journal, de la premiere lettre (**) ſur les loix

(*) Le digne Correſpondant, à qui nous devons ces lettres, nous aſſure que celle-ci n'a encore paru nulle part. Nous la donnons ſur ſa parole; & nous prions tous ceux qui nous honorent de leurs envois, de vouloir bien faire attention que les pieces qu'ils nous font parvenir, ne paroiſſent pas ailleurs, avant d'avoir été publiées dans notre Journal.

Note des ÉDITEURS.

(**) Voyez la premiere de ces lettres dans le Volume XIV. de ce Journal, pag. 183 & ſuivantes; où nous aurions du dire, non *c'eſt Mr. l'Abbé* Roubaud *qui va* parler; mais *c'eſt l'Auteur de ces lettres.*

loix de la Ruſſie, que j'ai fait paſſer à Mr. l'Abbé *Roubaud*, par la voie de votre Correſpondant, je me fais un vrai plaiſir de vous communiquer celle-ci, où je continue à ſuivre la progreſſion, auſſi lente que difficile, du ſyſtême législatif d'un vaſte Empire, qui compte presque autant de peuples, civiliſés ou ſauvages, nomades ou agriculteurs, quelques uns guerriers, d'autres pêcheurs &c., qu'il y a de provinces & de déſerts, dans le pays. Cette confuſion de nations, plongées pendant tant de ſiecles dans les ténebres de l'ignorance & de la barbarie, ſoumiſes à tant de cultes différents, attachées à des uſages ſi oppoſés, les unes faites pour plier ſous le joug, les autres ennemies de toute dépendance; le mêlange, dis-je, de tant de ſujets, qui ne ſe connoiſſent point les uns les autres, & dont pluſieurs n'ont d'autre idée de leur ſouverain, que celle que leur en donnent les perſonnes prépoſées à lever les impôts & à garder les frontieres, a dû mettre bien des obſtacles au plan de lé-

législation auquel ont travaillé quelques prédéceſſeurs de *Pierre* le Grand, & après lui, les *Auguſtes* Souveraines qui ont rempli le trône Impérial jusqu'à aujourd'hui, ſans que néanmoins ce grand ouvrage ſoit encore achevé.

J'ai annoncé, dès la premiere lettre ſur la Ruſſie, la nature & la ſource de cette correſpondance: je n'ai plus rien à dire ſur ce ſujet; vous ſavez que c'eſt le réſultat d'une lecture ſuivie des documents les plus curieux & les plus récents qui concernent l'empire Ruſſe, & le fruit des obſervations d'un citoyen inſtruit & laborieux, qui a vu par lui-même une partie des choſes dont il parle, & qui ſait les préſenter avec intérêt. Je ne ſuis que ſon organe & ſon traducteur; c'eſt ſur mon compte qu'il faut mettre tout ce que vous trouverez de foible dans le ſtyle & dans l'expreſſion.

L'Empire dont il s'agit, à peine connu il n'y a guere plus d'un demi-ſiecle, fait aujourd'hui pencher la balance du ſyſtême politique de l'Europe; ſes triomphes

phes ne ſont ignorés de perſonne; & ſes reſſources ſont encore, pour la plupart, un myſtere impénétrable aux yeux même de ſes voiſins.

J'ai rendu compte, dans la lettre précédente, d'une partie de la législation ruſſe, ſans toucher à ſon code eccleſiaſtique: dans celle-ci je tâcherai de montrer l'origine des loix qui ont ſuccédé au *Prawda*, au *Stoglaw*, à l'*Uloshénié*, & à pluſieurs autres conſtitutions, qui, ſi elles n'ont pas opéré de grandes revolutions, ont au moins pu ſervir à prouver qu'il faut des ſiecles entiers pour former une nation, & un temps bien plus conſidérable pour réunir en un corps, pour policer, & pour éclairer, mille peuplades diverſes, dont les notions ſe réduiſent encore dans bien des endroits au beſoin du moment.

Ce que j'ai déjà dit m'a conduit à l'année 1617. Je vais reprendre le fil de ce dédale: les loix byſantines m'ouvriront une nouvelle époque, qui me conduira d'*Alexej Michajlowiez* jusqu'aux trois

trois Impératrices exclusivement. Je ne toucherai du regne de *Pierre le Grand* que les particularités les moins connues; ce sont précisément celles qui le concernent à titre de législateur. Après avoir parlé des loix civiles, je passerai une autre fois à ce qui regarde l'église de Russie; ce dernier objet me paroît de nature à intéresser tout lecteur qui sait s'occuper de son sujet, & en tirer les conséquences qui en découlent naturellement: ces différents objets pourront fournir matiere à deux ou trois lettres tout au plus.

Le Czar *Alexej Michajlowiez* avoit déjà fait plusieurs efforts pour donner des loix à des peuplades barbares qu'il falloit commencer par instruire: il s'étoit presque toujours mépris sur les moyens de les policer assez pour en former une nation: enfin il se laissa éblouir par la réputation de Constantinople, qui avoit long-temps gémi sous l'anarchie, parce qu'on y mépriſoit les loix & les droits de l'humanité. Ce Prince ordonna de faire un recueil des loix byſantines, qui

ne

ne pouvoient convenir à ſes peuples, attendu que la conformité de religion ne rapproche pas toujours les mœurs & n'influe jamais ſur les climats, comme nous le verrons en ſon temps à l'article du code eccléſiaſtique de la Ruſſie. Ces loix byſantines furent en effet traduites, & raſſemblées dans un recueil nommé *Kormczaja Kniga.* Le but du Czar étoit auſſi de faire recevoir dans ſes états les loix eccléſiaſtiques de Byſance. Il y avoit à Conſtantinople un clergé ignorant, mais puiſſant & politique; il n'y avoit en Ruſſie que des prêtres agreſtes & crapuleux qui ne ſavoient ni lire ni écrire, mais qui déjà s'entendoient très-bien à empiéter ſur les droits & les poſſeſſions des ſéculiers. Il falloit donc créer une nation avant que de promulguer des loix civiles; il falloit, comme on l'a dit, faire inſtruire une partie de cette nation pour en tirer des ſujets propres à conduire l'autre partie, & former enſuite un clergé de ces citoyens éclairés, avant que de rédiger un code eccléſ-

cléfiaſtique. Il falloit encore que les loix qu'on vouloit donner à l'état & à l'égliſe, leur convinſſent en général. Les rédacteurs des nouvelles loix comprirent aiſément qu'elles étoient trop peu analogues à la législation & aux mœurs actuelles des Ruſſes, pour qu'on pût en tirer le parti que le Czar avoit eſpéré d'en tirer en les faiſant traduire & imprimer; auſſi n'en tirerent-ils rien pour l'*Uloshénié*, recueil dans lequel ils eurent ordre de raſſembler les loix les plus convenables à l'empire: & on doit leur ſavoir gré de cette diſcrétion; car, après tout, ils n'auroient pu qu'étaler dans un ouvrage auſſi important une érudition minutieuſe, qui n'auroit ſervi à rien, ſans compter que l'*Uloshénié* n'étoit pas ſans défauts.

Les nouvelles loix inſérées dans l'*Uloshénié* ne paroiſſoient guere avoir d'autre objet que de remédier à quelques abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration de la juſtice, & dans les procédures juridiques, comme cela eſt arrivé dans tant d'autres pays. Elles régloient certaines for-

formalités, comme la prestation de serment, les accommodements amiables entre les parties, & quelques autres choses semblables; elles renfermoient aussi plusieurs dispositions concernant l'économie publique, & particuliere, sur-tout les douanes & accises, la possession des terres, les fiefs, les biens dont le mari avoit droit de disposer en faveur de sa femme, la portion que la loi adjugeoit aux veuves pour leur douaire, la collation des biens vacants, les peines à décerner contre certains crimes, les meurtres involontaires, les impôts &c. Mais quoique ce code fût de beaucoup supérieur à tous ceux qui avoient paru jusqu'alors; quoiqu'il y régnât beaucoup plus d'ordre & de justesse, il n'étoit parfait que relativement aux lumieres de ceux qui l'avoient rédigé, & du siecle où il avoit été rédigé; mais il n'étoit nullement analogue à la nature d'un ouvrage de ce genre, non plus qu'au but qu'on s'y proposoit. D'abord on n'y avoit fait aucune mention des ordonnan-

ces concernant les cas les plus importants, par exemple, l'ordre du cours de la justice, la maniere de procéder criminellement, les témoins, le droit d'hérédité, les dots, & tant d'autres objets qu'on auroit dû préſenter avec clarté & avec préciſion. On avoit négligé d'y inſérer des regles générales, qui, applicables au plus grand nombre de cas, fuſſent de nature à guider les juges & les parties. Ce ſont cependant ces regles qui donnent à la juriſprudence le degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible; mais tout cela demandoit des connoiſſances & un ſyſtême de juriſprudence que la Ruſſie étoit alors bien éloignée de poſſéder. D'après cet expoſé il eſt aiſé de voir que l'*Uloshénié* fut ſuivie d'un grand nombre d'ordonnances, de réglements, d'édits, & de corrections qui dûrent lui ſervir de ſupplément à pluſieurs repriſes; la gloſe abſorba enfin le texte, & les obſervations faites après coup offusquerent l'eſprit de la loi. C'eſt dans cet état que

Pier-

Pierre I. trouva la législation ruſſe; c'étoit, pour ainſi dire, un coloſſe énorme qui couvroit tout l'Empire qu'il étoit prêt à écraſer ſous ſa chûte.

Pierre le Grand, aſſis ſur le trône pour créer la nation qu'il devoit gouverner, ne tarda pas à voir les maux qui accompagnent néceſſairement l'injuſtice, ou plutôt qui en ſont les ſuites inſéparables. Conquérant, il comprit que la guerre eſt un feu qui étend d'abord ſes flammes avec impétuoſité, mais que tout le monde s'empreſſe d'éteindre; grand politique & ſage légiſlateur, il vit dans les détours de la chicane, dans les replis tortueux de l'injuſtice, un poiſon lent & corroſif qui ſe communique imperceptiblement, & contre lequel il n'y a plus d'antidote dès qu'une fois il a gagné le cœur. Auſſitôt que *Pierre* put jouir de la paix, après avoir repouſſé ſes ennemis & reculé les bornes de ſes états, il penſa à donner des loix à l'Empire. Dès l'année 1714, il commença à publier une ſuite de réglements très-ſages ſur

toutes les parties de l'adminiſtration publique. Ce grand Prince remonta d'abord à la ſource, en dictant lui-même ſes propres vues ſur l'éducation de la jeuneſſe: il promulgua des loix ſur l'adminiſtration de la juſtice, ſur la guerre, & ſur une infinité d'autres objets, ſelon qu'il fut guidé par le beſoin & par les circonſtances.

L'*Uloshénié* étoit encore la loi fondamentale de l'empire; *Pierre* la regardoit comme telle, mais il la trouva comme délayée dans une infinité d'ordonnances ultérieures. L'Empereur abrogea toutes celles qui ne ſe trouvoient point conformes au code dont il eſt queſtion: c'étoient préciſément ces gloſes multipliées qui dérangeoient le cours de la juſtice, & qui embaraſſoient autant les juges que les plaideurs. Pour les réglements conformes à l'eſprit de l'*Uloshénié*, *Pierre* les conſerva, & les fit ranger chacun à ſa place; ce qui donna lieu à un nouveau code ſous le titre de *Swodnojé Uloshénié*, comme qui diroit *code de loix*

loix combinées & comparées: ce recueil n'a jamais été imprimé. Ce pas une fois fait, *Pierre* mit l'administration de la justice sur un meilleur pied; il abrégea les procédures qui font traîner les procès en longueur, & publia les ordonnances les plus sages pour la réforme du Clergé, pour créer un Sénat tel qu'il le falloit à un état aussi vaste, pour former une armée & une marine, pour régler la police, pour donner un commerce à l'Empire, pour y introduire des manufactures, pour l'exploitation des mines, &c. A tout cela il ajouta un réglement général, dans lequel il fixe ce que sont tenus d'observer tous ceux qui sont employés dans les différentes branches de l'administration publique. L'Empereur fit imprimer ces différentes dispositions, non comme un code de loix, mais à titre de matériaux propres à servir à en dresser un. La mort de ce grand Prince l'empêcha de mettre ce dessein en exécution. Pendant les trois regnes, qui remplirent seize ans depuis la mort du Czar jusqu'à

l'avénement au trône de ſon auguſte fille, on continua à promulguer différentes loix; mais on s'écarta toujours trop des vues du législateur.

Avant que d'aller plus loin, je crois qu'il eſt à propos de montrer en raccourci ce que *Pierre* le Grand a fait pour donner des loix à ſon Empire; quelles furent ces loix; quel en avoit été le motif, & quelles en ont été les ſuites. Je tirerai ces détails d'un mémoire rédigé par un anonyme ſous le regne d'*Élizabeth*. Cette piece, connue d'un très-petit nombre de lecteurs, nous a été conſervée par Mr. *Haigold* qui a publié un excellent ouvrage ſur les changements arrivés en Ruſſie, depuis qu'on a travaillé à mettre cet Empire ſur le pied où il eſt actuellement.

On ſait dans quel état de barbarie le Czar trouva ſes ſujets lors de ſon avénement au trône: ils joignoient une vanité ridicule, & un orgueil inſupportable, à une ignorance difficile à concevoir. Toute l'Europe étoit barbare à leurs yeux; il n'y

n'y avoit qu'eux d'instruits & de policés; de spirituels & d'ingénieux. *Pierre*, parfaitement instruit de ce vice national, résolut de le déraciner quoiqu'il dût en coûter. Il appella dans ses états des étrangers instruits pour former ses sujets: ceux-ci furent obligés d'obéir; mais ce fut avec un fond d'orgueil & de mépris qui les empêcha long-temps de profiter de ce qu'on leur enseignoit. A la moindre étincelle de lumiere qu'ils croyoient entrevoir, ils s'imaginoient avoir devancé de bien loin leurs maîtres, qu'ils haïssoient de tout leur cœur, & qu'ils persécutoient sourdement, chaque fois qu'ils pouvoient en faire naître l'occasion. Une présomption étonnante les empêchoit de sentir les obligations qu'ils avoient à ceux qui étoient chargés de les instruire. Ils regardoient comme une chimere ce qu'on appelle gloire, honneur, désintéressement, & ne concevoient d'autres objets dont put s'occuper l'ame, que ceux qui tombent sous les sens. Tels étoient alors les Russes de

la capitale; qu'on s'imagine ce que pouvoient être ceux qui habitoient les villes de province & les campagnes. Je ne ferai pas mention des vaſtes déſerts qu'habitent encore des hordes barbares qui n'ont point de demeures fixes. Les revenus de l'Empire ne faiſoient pas à cette époque une finance bien conſidérable, eu égard à la vaſte étendue de ces états: il y avoit des provinces qui payoient le tribut en hommes, d'autres en proviſions, & quelques unes en argent; quelquefois les unes & les autres fourniſſoient ces trois ſortes de contributions.

La Newa fut la premiere école de marine des Ruſſes: le Czar défendit de la paſſer autrement qu'en bateau, & en fit conſtruire à cet effet un nombre ſuffiſant de propres à ſeconder ſes vues. Il eſt aiſé de croire que ce ne fut qu'avec la plus grande répugnance que ſes ſujets ſe prêterent à ce nouvel arrangement; il en périt beaucoup, ſans que ces pertes puſſent porter *Pierre* I. à changer de réſolu-

ſolution. Les ſujets du Czar qui s'étoient exercés au maniement des bateaux, paſſerent enfin de la Newa en pleine mer; tels furent les commencements de la marine de Ruſſie.

On ſait comment ce Monarque forma & diſciplina ſes armées; c'eſt une des parties les plus brillantes de ſon hiſtoire; & je ne veux vous entretenir que de particularités, la plupart peu connues, & qui ont préparé tant de grands événements. Ce fut en 1714 que le Czar défendit de paſſer la Newa autrement qu'en bateau; & il voulut que pour cela on ne ſe ſervit que de voiles, ſans jamais s'aider de rames, quelque mauvais temps qu'il pût faire. Dans le courant de la même année, il arriva à Riga trois vaiſſeaux anglois, achetés pour le compte de *Pierre* le Grand, qui en fit lancer à Petersbourg un quatrieme, qu'il venoit de tirer du néant. Un pareil événement, jusqu'alors unique dans le pays, parut au Czar propre à animer les grands du royaume à s'inſtruire, &

à ſe mettre en état de le ſeconder dans ſes vues. Ce grand Prince, dans les yeux du quel on voyoit briller la joie la plus vive, exhorta les Kneſes & les Boyares aſſemblés à bord du bâtiment à s'appliquer aux arts & aux ſciences: „Qui auroit cru il y a trente ans,„ leur dit-il, „qu'on nous verroit ici vêtus à „l'Allemande, à bord d'un vaiſſeau con„ſtruit dans ce lieu pour nous ouvrir la „navigation dans la Baltique? Qui ſe ſe„roit imaginé que les arts fleuriroient „parmi nous, & que nous pourrions op„poſer de bons matelots & de braves ſol„dats, choiſis d'entre nous, pour repouſ„ſer & dompter nos ennemis? Lorsque „les ſciences furent proſcrites de la Gre„ce, toutes les nations les accueillirent „à l'envi; il n'y eut que nos ancêtres, „plongés encore dans la barbarie, qui „les rejetterent, & qui par là fournirent „contre eux des armes à la Suede & à la „Pologne; provinces habitées par des „peuples, qui, comme nos aïeux, étoient „autrefois dans les ténebres de l'igno-

„ran-

„rance. C'eſt à nous actuellement, „mes amis, mes freres, c'eſt à nous „à nous inſtruire, & à tâcher de de„vancer nos rivaux dans la carriere „des ſciences, & dans les atteliers des „arts: il faut pour cela une obéiſſance „aveugle aux volontés de votre maître, „& un deſir ardent de vous mettre en „état de diſtinguer le bien du mal. Im„plorez les ſecours du Ciel, & ſur-tout „joignez un travail aſſidu à la priere: ce „n'eſt qu'à force de peines que nous pour„rons atteindre, & même ſurpaſſer un „jour les autres nations civiliſées.„ Les Kneſes & les Boyares prêterent une attention ſtupide à ce diſcours: l'Empereur n'eut pas plutôt ceſſé de parler, que chacun prit, en ſigne d'approbation, un bocal rempli d'eau de vie, & le vuida plus d'une fois en répétant *je-je Prawda*, (cela eſt bien vrai.) Ces ſuffrages ſouvent répétés mirent la ſuite du Czar hors d'état d'en entendre d'avantage, & l'Empereur ſe promena long-temps ſeul, occupé des moyens de civiliſer une nation

dont il avoit l'élite devant ſes yeux: paſſons aux loix qu'il donna à ſon Empire.

Jusqu'au regne d'*Iwan Waſiliewiez*, qui publia le *Sudebnik* en 1542, la Ruſſie n'eut de loix que celles que fit naître l'occaſion: c'eſt à dire, qu'on faiſoit une loi pour chaque cas qui ſe préſentoit. Le code, auquel on donna le nom de *Sudebnik*, n'étoit encore qu'un amas informe d'ordonnances portant l'empreinte de la barbarie du ſiecle; on y voit le combat ſingulier ſtatué comme un moyen de vuider définitivement une diſpute juridique; on y preſcrit ce que doivent faire les champions ſous les yeux des juges du combat. A meſure que les mœurs s'épurerent, on s'apperçut des défauts que renfermoit le *Sudebnik*, & on le corrigea par un grand nombre d'*Oukaſes*, pieces éparſes qui embrouillerent de nouveau la juriſprudence; ce fut ce qui porta, il y a environ un ſiecle, le Czar *Alexej* à former le deſſein de publier une nouvelle législation. Il conſulta pour cet effet les grands de l'Empire

pire & le clergé, & chercha, entre ſes ſujets, les perſonnes qu'il crut les plus propres à faire cette rédaction. Elles eurent ordre de recueillir toutes les *Oukaſes* des Empereurs, prédéceſſeurs du Czar régnant, ſur-tout celles de ſon oncle *Midhajlo;* de raſſembler les jugements des Boyares qui préſidoient autrefois aux tribunaux de la juſtice; de tirer de la législation des Grecs tout ce qui pourroit convenir à la nation Ruſſe, & enfin de comparer tous ces documents avec les anciennes loix de l'empire, & de faire un extrait de toute cette immenſe collection. Le Czar établit, pour la réviſion & l'admiſſion des pieces néceſſaires, une eſpece de Conſeil auquel il voulut préſider. Ce grand ouvrage fut fini en 1650, lu en préſence de l'Empereur, & livré à la preſſe. Le Souverain en envoya un exemplaire dans chaque province de l'Empire avec ordre de ne ſe ſervir dans tous les tribunaux que de ce ſeul code, beaucoup plus complet, & incomparablement mieux digéré que

tous ceux qui avoient paru jusqu'alors à diverſes repriſes, & toujours marqués au ſceau de la barbarie.

Tel étoit l'état de la législation Ruſſe, lorsque *Pierre* le Grand parvint au trône de ſes ancêtres. Les guerres & les voyages de ce Monarque n'étant point de mon ſujet, je paſſe tout de ſuite au premier pas que fit ce législateur, pour donner des loix à ſon Empire. Au lieu de raſſembler, comme ſes prédéceſſeurs, d'anciennes ordonnances & des *Oukaſes* de différents temps, il créa en 1711 un Sénat dont il voulut être lui même le préſident, & il chargea cet aréopage de gouverner l'Empire en ſon abſence. *Pierre* ſe propoſoit en cela deux objets différents; la création d'un tribunal tout dépendant de lui, & l'affoibliſſement du corps des Boyares qui lui faiſoit ombrage, parce qu'il étoit parvenu à s'arroger peu à peu trop de pouvoir & trop d'influence dans le gouvernement. On vit alors des ſénateurs remplir ce poſte, non pour être nés Kneſes ou Boyares, mais

parce

parce qu'ils avoient le ſavoir & les talents néceſſaires pour parvenir à cette dignité. Quelque temps après l'Empereur rendit toute ſa force à l'*Uloshénié*, & y joignit toutes les ordonnances qui ſe trouverent conformes à l'eſprit de ces loix; ce qui forma un nouveau code qui parut en 1720 ſous le nom de *concordance des loix* (*Swodnoje Uloshénié*;) c'eſt ce code qui eſt encore en vigueur, quoiqu'il n'ait jamais été imprimé, comme j'ai eu occaſion de le dire ci-deſſus. La raiſon pour laquelle ce code ne fut point livré à la preſſe, c'eſt que le Czar penſoit à un ſyſtême de législation plus complet: il promulgua à cet effet pluſieurs *Oukaſes* tendant à ce but, & créa un procureur ou fiſcal général avec quatre aſſeſſeurs, pour veiller à ce qu'il ne ſe fit rien de contraire aux loix & aux intérêts de la couronne. Il y eut pour chaque gouvernement un nombre proportionné de ſemblables officiers, qui reçurent leurs inſtructions en 1717. Le droit d'hérédité fut réglé la même année

en

en faveur du premier né entre les mâles, ſans néanmoins exclure le ſexe oppoſé dans le cas où il n'y auroit point d'héritiers mâles. Le Czar ordonna que les biens de famille reſtaſſent en entier à l'aîné; & en cas que ce fût une fille, il l'autoriſa à porter ſon héritage à ſon mari, à condition que celui-ci prît le nom de la maiſon de ſon épouſe; ce que l'Empereur crut néceſſaire pour prévenir l'extinction des anciennes maiſons de l'Empire. L'avarice des juges & des gens de juſtice fut réprimée en 1714, par une *Oukaſe* qui porte peine de mort & confiſcation de tout bien contre ceux qui ſe laiſſeront corrompre: les parties qui voudroient induire leurs juges en tentation, furent auſſi ſoumiſes à des peines plus ou moins grieves, ſelon le cas. Les procédures juridiques furent abrégées, & il fut décerné des peines contre les crimes de haute trahiſon, de péculat, & autres ſemblables. En 1718 le Czar régla dans ſes états le cours de la juſtice ſur le pied où il l'avoit trouvée dans les

pays

pays où il avoit fait des voyages, & fit appeller des jurisconsultes étrangers pour remplir les places de la magistrature avec ses propres sujets, qu'il avoit toujours à cœur de faire instruire. Le nombre des colleges fut augmenté, & chacun eut son département particulier, où l'on admit la noblesse à mesure qu'elle s'en rendoit digne. S. M. I. établit aussi des tribunaux dans chaque province. Ce fut après avoir pris toutes ces précautions, que *Pierre* I. voulut donner une nouvelle législation à son Empire; il avoit, comme il a été dit, préparé cet événement par plusieurs réglements analogues au génie & aux mœurs de la Nation: il nomma une commission pour mettre la derniere main à ce grand ouvrage: en 1722 il ordonna aux juges de suivre la lettre de la loi, sous peine de la vie; & il décerna d'autres punitions contre les juges qui se fieroient au rapport de leurs subalternes; cette ordonnance se voit encore actuellement dans tous les tribunaux, où elle est sans cesse devant les yeux des

juges.

juges. *Pierre* avoit publié en 1721 une nouvelle façon de procéder en justice; il ordonna à la commission de la revoir, de la corriger, & de l'augmenter, parce qu'elle ne renfermoit qu'un petit nombre de cas qui ne remédioient qu'en partie au mal que le Souverain vouloit éviter. Après cinq ans de travail la commission déclara en 1723 à *Pierre* le Grand qu'il étoit impossible de rien faire de complet sur le plan qui lui avoit été donné: l'Empereur lui ordonna de suivre le plan du code Danois, à la place de l'*Uloshénié*, & ce grand Prince mourut dans le temps qu'on se préparoit à exécuter ses ordres.

Si vous jugez à propos de faire usage de cette lettre, je me ferai un plaisir de vous faire passer en peu de mots, ce qui reste encore à dire sur cette matiere. J'ai l'honneur d'être &c.

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES ET MATHÉMATIQUES DE Mr. G. J. s'GRAVESANDE, raſſemblées & publiées par JEAN NIC. SEB. ALLAMAND, qui y a ajouté l'hiſtoire de la vie & des écrits de l'Auteur.

Le nom de l'Auteur & celui de l'Éditeur ſuffiſent pour donner une haute idée de cette collection, qui ne trompera point les eſpérances du public. Ce n'eſt pas un de ces recueils informes qu'un Éditeur donne pour profiter de la célébrité d'un nom illuſtre, que ſouvent il déshonore en publiant des pieces qui ne méritent pas de voir le jour. Mr. *Allamand* eſt un Philoſophe diſtingué, un homme de goût; & il a pour la mémoire de Mr. *s'Graveſande*, qui a été ſon précepteur & ſon ami, cette eſtime reſpectueuſe & cette tendre reconnoiſ-

ſance

ſancé que chaque diſciple devroit avoir pour ſon maître. Mais cette eſtime & cette reconnoiſſance ſont éclairées chez Mr. *Allamand;* elles ne lui ont pas permis de donner à l'impreſſion pluſieurs ouvrages que l'Auteur a laiſſés imparfaits.

Cette collection contient une courte mais inſtructive préface de l'Editeur; la vie de l'Auteur; un traité de Perſpective; l'uſage de la chambre obſcure pour le deſſein; un traité d'Algebre; une diſſertation ſur les ſéries infinies; un eſſai d'une nouvelle théorie du choc des corps; des remarques ſur la force des corps en mouvement, & ſur le choc; une diſſertation ſur la force des corps, par Mr. *Calandrin;* une réponſe à cette diſſertation, avec de nouvelles expériences ſur ce ſujet; des remarques ſur la conſtruction des machines pneumatiques; une lettre à Mr. *Newton* ſur une machine; des remarques touchant le mouvement perpétuel; & une lettres ſur l'utilité des mathématiques. Toutes ces

pieces

pieces ſont contenues dans le premier tome de ce recueil; & elles avoient déjà vu le jour, à la réſerve de la derniere qui paroît pour la premiere fois.

On trouve dans le ſecond tome l'introduction à la Philoſophie; huit eſſais de Métaphyſique; une lettre ſur la liberté; une démonſtration mathématique de la Providence; une lettre ſur le menſonge; l'examen des raiſons employées par Mr. *Bernard* pour combattre le menſonge officieux; une diſſertation morale ſur le commerce des actions; l'examen de la queſtion ſi des perſonnes de religion différente peuvent, ſans crime, s'unir par le mariage; une lettre ſur le mouvement de la Terre; un diſcours ſur l'utilité des Mathématiques dans toutes les Sciences, & particuliérement dans la Phyſique, & ſur les ſecours que la Phyſique fournit pour perfectionner l'Aſtronomie; un diſcours ſur l'évidence; & un autre ſur la vraie Philoſophie. Les eſſais de Métaphyſique & la démonſtration mathématique de la

Pro-

Providence voient le jour pour la premiere fois.

Nous donnerons une courte analyse de chacun de ces ouvrages, nous arrêtant plus sur ceux qui paroissent pour la premiere fois, que sur ceux qui sont connus depuis long-temps. Commençons pourtant par offrir à nos Lecteurs les principaux traits de la vie de Mr. *s'Gravesande*.

Guillaume Jacob s'Gravesande, issu d'une famille patricienne de Delft, naquit à Bois-le-Duc le 27 Septembre 1688. Il fit de bonne heure de grands progrès dans les Mathématiques; en 1704 il alla à l'Académie de Leyde; il y composa, à l'âge de dix-neuf ans son traité de Perspective; il fut reçu Docteur en Droit en 1707. Ensuite il alla à la Haie, où il se lia avec tous les hommes de Lettres qui y étoient, & fut un des principaux membres de la Société qui s'y forma pour composer le Journal Littéraire. En 1715 il alla en Angleterre en qualité de Secretaire d'ambassade.

Il

Il se lia avec Mrs. *Burnet* & *Newton*. En 1717 il fut nommé Professeur ordinaire en Mathématiques & en Astronomie à Leyde; & il fut le premier qui donnât dans cette Université un cours complet d'expériences physiques faites avec tout le soin possible. En 1724, en quittant le Rectorat de l'Université, il prononça son discours sur l'évidence. En 1734 on ajouta à ses titres celui de Professeur en Philosophie, & à cette occasion il prononça le discours sur la vraie Philosophie. Une maladie de langueur mit fin en 1742 à une vie employée à l'utilité du genre humain & aux progrès des Sciences.

Le premier traité qui se présente ici, est la Perspective. Ce traité est divisé en neuf chapitres. Le premier contient principalement les définitions nécessaires pour l'intelligence du livre. Le second chapitre contient en tout six théoremes, & renferme toute la théorie de la Perspective. Les autres chapitres expliquent la pratique

de

de ce bel art en différentes circonſtances.

Nous ne dirons rien de la chambre obſcure. Les inventions de notre Auteur à ce ſujet, ſont à préſent connues & pratiquées de tout le monde.

Suivent les éléments de Mathématique univerſelle, ou d'Algebre. Nous nous contenterons de dire que ſi ce petit traité n'eſt pas abſolument parfait, il eſt du moins un des meilleurs qu'on ait fait jusqu'à préſent. L'Auteur remarque dans ſa préface, qu'un des grands avantages que procure l'étude des Mathématiques, eſt de rendre les hommes plus propres aux autres Sciences; & cela doublement. 1°. En ce que les Mathématiques n'offrant que des raiſonnements ſolides & inconteſtables, accoutument les eſprits à ſentir & à diſcerner les défauts des ſophiſmes. 2°. En ce qu'elles aiguiſent l'eſprit, & lui donnent une ſagacité à découvrir la vérité, qu'ils portent dans les autres Sciences, & même dans la vie commune: que la ſoli-

ſolidité du raiſonnement s'acquiert ſurtout en cultivant la méthode des anciens, & la ſagacité en s'exerçant dans les calculs des modernes; qu'il faut joindre à l'étude des Mathématiques celle de la Logique & des autres Sciences, & la connoiſſance des hommes; enfin qu'il ſeroit bon d'expliquer à fond la nature des Problêmes, matiere qui eſt aſſez négligée.

Ces penſées ſont dignes de Mr. *s'Graveſande.* Cependant oſerions-nous éclaircir la propoſition que l'Algebre augmente la ſagacité, parce qu'elle *donne des regles & des exemples pour découvrir la vérité.* Qu'on ouvre tel traité d'Algebre qu'on voudra, on y trouvera peu de regles pour la ſolution des problêmes, & celles qu'on y rencontrera, ſurement, appartiendront plus à la Logique qu'à l'Algebre. Il ne s'agit pas ici des regles pour ſimplifier les équations, les préparer, les réſoudre &c. Ce ſont des regles de calcul, qu'on pratique machinalement, & qu'on ne ſauroit appliquer

aux choſes qu'on ne peut pas calculer. Ainſi l'Algebre augmente la ſagacité parce qu'elle l'exerce. Mais le calcul ne demande guere de ſagacité que pour mettre le problême en équation; le reſte eſt presque toujours une affaire de routine. Dans la méthode des anciens, il faut de la ſagacité depuis le commencement de la ſolution jusqu'à la fin. Nous croyons donc l'analyſe des anciens préférable à celle des modernes, même pour aiguiſer l'eſprit. Il eſt cependant vrai que l'Algebre facilite la ſolution des problêmes; qu'un géometre qui n'en auroit réſolu que dix, en ſuivant la route des anciens, en réſout cent par le calcul; & qu'ainſi le nombre compenſe la routine.

Nous voici parvenus à l'*Eſſai d'une nouvelle théorie du choc des corps, fondée ſur l'expérience.* La théorie dont il eſt queſtion ici, eſt celle de *Leibnitz*, qui ſoutenoit que la force des corps en mouvement eſt, les maſſes étant égales, proportionelle, non

aux

aux viteſſes, mais aux quarrés des viteſſes.

Cette propoſition a occaſionné parmi les Phyſiciens & les Géometres de grandes diſputes, qui heureuſement ſont terminées. Cependant nous dirons ce que nous penſons à ce ſujet, en nous bornant à ce que nous jugerons indiſpenſable.

Sous le nom de corps on entend communément une étendue finie, impénétrable, & privée de tout ſentiment & de toute activité.

Mr. *Leibnitz* croyoit que tous les corps ſont compoſés d'une infinité de *points métaphyſiques, qui ont quelque choſe de vital, & une eſpece de perception* (*). Il accordoit à ſes monades la force active ou motrice, & la force paſſive ou d'inertie.

(*) *Leibnitz*, ſyſtême nouveau de la nature des ſubſtances, dans le recueil de diverſes pieces ſur la philoſophie &c. ſeconde édition. Amſterdam, 1740. Tome II. pag. 378.

Note du Journaliſte.

De ce qu'un corps, selon le sentiment commun, est purement passif, il s'ensuit qu'il doit rester dans l'état de repos ou de mouvement dans lequel il est, à moins qu'une cause étrangere ne le tire de cet état. Il est clair que pour rester dans l'*état de mouvement* dans lequel il est, le corps doit conserver la même vîtesse & la même direction.

On peut nommer *inertie* cette inactivité des corps.

Lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre, en repos ou en mouvement n'importe, l'état d'un des deux corps, au moins, doit nécessairement changer, parce que les corps sont impénétrables. Si le corps choqué est en repos, il faut ou que le corps en mouvement s'arrête, ou qu'il rebrousse chemin, ou qu'il entraîne avec lui le corps en repos, soit en perdant de sa vîtesse, soit en n'en perdant point. On peut par ce détail juger de ce qui pourroit arriver si le corps choqué étoit en mouvement.

Nous

Nous ne parlons que de l'inactivité & de l'impénétrabilité des corps; & le Lecteur intelligent voit bien, sans autre avis, que nous ne considérons point l'élasticité.

En un mot:

1°. L'effet de l'*inertie* est que le corps conserve son état, à moins qu'une cause étrangere ne l'en tire.

2°. L'effet de l'impénétrabilité est que, lorsque deux corps se rencontrent, au moins l'état d'un de ces corps est changé.

Mais quel changement arrivera-t-il? C'est ce que ne découvrent ni l'étendue, ni l'impénétrabilité, ni l'inertie. Nous trouvons que tous les changements que nous venons d'indiquer, sont compatibles avec ces propriétés des corps, & nous pensons, avec *Leibnitz* & les meilleurs Philosophes, que le changement qui réellement arrive dans l'état des corps qui se choquent, est l'effet du sage choix de la Divinité. Ce changement est, comme l'expérience le montre,

qui ſi un corps (non élaſtique) en mouvement, rencontre directement un corps égal en repos, ils ſuivent tous deux la direction du corps en mouvement, avec la *moitié* de la viteſſe que ce dernier avoit avant le choc.

Le fait en général eſt que *les changements dans les états de deux corps par le choc, ſont en raiſon inverſe de la maſſe des corps.* Si le corps A a 1 de maſſe, pendant que le corps B en a 2, le changement d'état que ſubit le corps A, eſt double de celui que ſouffre le corps B.

De ce ſeul principe d'expérience, & ſans avoir recours ni à l'action & à la réaction, ni aux viteſſes ou à leurs quarrés, on peut déduire toutes les loix du mouvement; à la reſerve de l'*inertie*, dans le ſens que nous donnons à ce mot.

Appellons *force* la propriété qu'a un corps de changer l'état d'un autre corps. Il eſt clair que cette *force* eſt proportionnelle aux changements qu'elle produit.

Pour

Pour la diſtinguer des autres forces que l'on peut conſidérer en Phyſique & en Méchanique, on peut lui donner le nom de *force d'inertie*; quoique ce ne ſoit pas par ſon inactivité que le corps réſiſte à tout changement d'état.

On voit qu'une force quelconque ne ſuffit pas pour donner ou ôter à un corps déterminé un degré déterminé de vîteſſe; & qu'il n'y a qu'une force déterminée qui puiſſe produire cet effet.

C'eſt ce qu'on veut dire quand on affirme qu'*un corps en repos réſiſte au mouvement*, & qu'*un corps en mouvement réſiſte au repos*; ou, pour me ſervir des expreſſions de notre Auteur, qu'*il faut autant d'effort pour donner à un corps en repos dix degrés de vîteſſe, qu'il en faut pour l'arrêter lorſqu'il eſt mu avec ces mêmes dix degrés de vîteſſe* (*); & qu'un corps en repos, qui

 reçoit

(*) Oeuvres philoſophiques de *s'Graveſande*, Tome I. pag. 310.

Note du Journaliſte.

reçoit un degré de mouvement, *réſiſte autant qu'il réſiſteroit ou agiroit, ſi, ayant un degré de mouvement, on le lui faiſoit perdre* (*).

Il réſulte de ce qu'on vient de dire;

1°. Que dans les corps la continuation du mouvement dans la même direction & avec la même vîteſſe, n'eſt pas plus un effet que la continuation du repos; l'une & l'autre étant la ſuite néceſſaire de l'action d'une cauſe étrangere, qui a mis le corps dans l'état dans lequel il eſt. Faire paſſer un corps du mouvement au repos, ou du repos au mouvement, c'eſt un effet. Quand une fois le corps eſt dans un de ces états, il y perſévere, préciſément parce que c'eſt un corps.

2°. Que ſi l'on peut appeller *force, ce qui, dans un corps en mouvement, le tranſ-*

(*) Oeuvres philoſophiques de *s'Graveſande*, Tome I. pag. 257.

Note du Journaliſte.

transporte d'un lieu dans un autre (*), on doit auſſi appeller *force* ce qui, dans un corps en repos, le fait reſter à la même place. La cauſe de ces deux effets eſt la même, l'inactivité du corps.

Mais, dit-on, un corps en mouvement a ce que le même corps n'a point quand il eſt en repos, la faculté d'agir ſur un obſtacle, & c'eſt cette faculté qu'on appelle *force*. Je réponds; l'obſtacle qui eſt en repos, agit également ſur le corps qui eſt en mouvement, puiſque la réaction eſt égale à l'action. Ainſi ce que l'on trouve dans le corps en mouvement, ſe trouve auſſi dans le corps en repos; c'eſt ce par quoi un corps peut agir ſur un autre corps qu'il rencontre, ou auquel il tient, comme dans la balance; en un mot, c'eſt la *force d'inertie*.

Mr. *s'Graveſande* étoit trop habile pour ne pas faire ces réflexions. Auſſi

 n'eſt-

(*) Oeuvres philoſophiques de *s'Graveſande*, Tome I. pag. 219. Défin. II.

Note du Journaliſte.

n'eſt-il point ſurpris *de trouver des Philoſophes, qui attribuent la* force *au repos. Ceux-ci enviſagent la choſe d'une maniere plus abſtraite, & donnent au mot de* force *le ſens philoſophique & moins reſtreint dont nous avons parlé: &, puisque réſiſter en gagnant du mouvement, & agir en perdant, ne different point, à parler philoſophiquement, ils expriment par le mot de* force *la choſe enviſagée ſous ces différentes faces, quoique dans l'uſage ordinaire on en agiſſe autrement* (*). Mais quel eſt ce *ſens philoſophique & moins reſtreint*, dont l'Auteur à parlé? Le voici. *Ce qui fait qu'un corps a de la* force, *c'eſt qu'il réſiſte à l'augmentation & à la diminution du mouvement: & ainſi c'eſt proprement cette propriété que l'on nomme* force; *du moins à parler philoſophiquement* (**).

Il

(*) Oeuvres philoſophiques de *s'Graveſande*, Tome I. pag. 257.

(**) Dans le même ouvrage pag. 256 & 257.

Notes du Journaliſte.

Il eſt certainement permis de dire; *un corps en mouvement, s'il en perd, agit par ſa* force. *Ce même corps, s'il acquiert du mouvement, réſiſte par ſon* inertie (*). Mais je ne ſais pas s'il eſt permis à un Philoſophe de diſputer ſur les conſéquences d'une définition arbitraire.

Au reſte il eſt en général vrai que quand deux cauſes homogenes, mais inégales, agiſſent continuellement & uniformément, ſi à chaque inſtant elles produiſent un nouvel effet qui continue, les ſommes de leurs effets ſont en raiſon compoſée de la raiſon des intenſités des cauſes, & de celle des quarrés des temps ou des viteſſes; propoſition qu'on peut démontrer, en ſubſtituant les *effets* aux *eſpaces* dans la démonſtration qui prouve, que les eſpaces parcourus par les corps peſants ſont comme les quarrés des

(*) Oeuvres philoſophiques de *s'Graveſande*, Tome I. pag. 257.

Note du Journaliſte.

temps; ce qui n'eſt qu'un cas particulier de la propoſition générale. On voit donc que les expériences de Mr. *s'Graveſande*, que nous ne détaillons pas parce qu'elles ſont aſſez connues, devoient réuſſir comme elles ont réuſſi. Car, ſi les corps choqués ſont de nature à ſe plier & changer de figure, pendant qu'ils ſonts joints & agiſſent l'un ſur l'autre, l'action eſt continue, & par conſéquent comme le quarré des vîteſſes. Cependant le changement d'état, qui, après cette action réciproque, arrive tant au corps choquant qu'au corps choqué, eſt le même que celui que chaque corps ſubiroit ſi l'action d'un corps ſur l'autre étoit inſtantanée: tout le monde en tombe d'accord, & Mr. *s'Graveſande* auſſi, puiſqu'il trouve ce changement tel que le trouvent ceux qui meſurent la force par la vîteſſe. Je veux dire que le mouvement qui reſte aux corps, après le choc, ſe trouve le même, ſoit que l'on prenne les vîteſſes, ſoit que l'on prenne leurs quarrés.

Ainſi

Ainſi la meſure Leibnitzienne eſt vraie dans l'action continue; elle eſt inutile pour déterminer les mouvements des corps après le choc. La cauſe des changements que les corps produiſent l'un ſur l'autre, eſt la force d'inertie, & non une force qui exiſte dans le corps en mouvement; ſi celui-ci a une force, celui qui eſt en repos a la ſienne: le mouvement ne fait que mettre un corps à portée d'agir ſur un autre.

Au reſte, l'*action* ſuit auſſi le quarré des vîteſſes, lorsqu'elle eſt continue & ſe renouvelle à chaque point de l'eſpace parcouru. Car d'abord l'action eſt comme la vîteſſe qu'elle produit. Mais, puisqu'elle ſe renouvelle à chaque point de l'eſpace parcouru, elle eſt auſſi comme cet eſpace, c'eſt à dire, comme la vîteſſe; donc &c.

Dans le traité que nous analyſons, on trouve des conſidérations ſur *la preſſion*; ſur *la réſiſtance ou réaction*; ſur *la force & le choc en général*; ſur *la différence entre preſſion & force*; ſur *la me-*

ſure de la force; ſur *le choc des corps qui ne ſont ni parfaitement durs, ni flexibles à reſſort;* & ſur *le choc des corps flexibles à reſſort.*

Ce traité eſt ſuivi d'un ſupplément; de quelques remarques ſur le même ſujet; d'une diſſertation de Mr. *Calandrin* ſur la force des corps; ce ſavant tâche d'y faire voir que les expériences alleguées en faveur de la nouvelle meſure, ſont favorables à l'ancienne; de quelques expériences nouvelles ſur la force des corps en mouvements, précédées d'une réponſe à la diſſertation de Mr. *Calandrin.* Cette réponſe eſt de Mr. *s'Graveſande.*

On trouve enſuite les *remarques* du même Auteur *ſur la conſtruction des machines pneumatiques, & ſur les dimenſions qu'il faut leur donner: avec quelques problêmes qui ont rapport à cette matiere.*

La derniere édition des Elémens de Phyſique de Mr. *s'Graveſande* contient la deſcription détaillée de la pompe pneumatique la plus parfaite que ce grand Phy-

Phyſicien ait imaginée. Les remarques dont il s'agit, confirment les principes de cette conſtruction & de celle d'autres pompes qu'on pourroit inventer.

Quand on a écarté le piſton du fond de la pompe, l'air contenu dans le récipient ſe dilate, & remplit le récipient & la partie vuide de la pompe ou du cylindre. Voilà le principe ſur lequel ſe fondent tous les calculs de l'Auteur. On voit par une note que Mr. *Nicolas Bernoulli* a trouvé par un chemin différent le même réſultat, ſavoir qu'il eſt inutile de donner aux grandes pompes plus de trois pouces de diametre, & quatre de longueur, & aux petites moins d'un pouce de diametre & plus de cinq de longueur; entendant par *longueur* l'eſpace que le piſton parcourt.

Enſuite viennent une lettre ſur une eſpece de mouvement perpétuel, que Mr. *s'Graveſande* avoit vu à Caſſel, & des remarques ſur le mouvement perpétuel, dans leſquelles notre Auteur s'efforce de faire voir *que les démonſtrations qu'on*

qu'on a données de l'impoſſibilité du mouvement perpétuel, ne lui paroiſſent pas applicables à toutes les machines qu'on pourroit imaginer.

Ce volume eſt terminé par une lettre ſur l'utilité des Mathématiques. Nous ne nous arrêterons pas ſur ce ſujet, parce qu'il eſt plus amplement diſcuté dans un diſcours qui ſe trouve dans le ſecond volume, dont nous donnerons l'extrait dans le Journal ſuivant.

I.

Ex-

EXPERIMENTS AND OBSERVATIONS ON DIFFERENT KINDS OF AIR, BY JOSEPH PRIESTLEY, LL. D. F. R. S. 1774.

C'eſt à dire:

EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS SUR DIFFÉRENTES SORTES D'AIR, PAR JOSEPH PRIESTLEY, Docteur en Droit, & Membre de la Société Royale. A Londres 1774. avec l'épigraphe:

Fert animus cauſſas tantarum expromere rerum
Immenſumque aperitur opus.

Lucain.

Le célebre Auteur de cet ouvrage a mis derriere ſon titre un long paſſage, dans lequel le Chancelier *Bacon* exhorte par tout ce qui peut toucher un eſprit bienfait, les philoſophes à quitter les hypotheſes d'une philoſophie vaine & erronée, à étudier la nature, &

à conſulter l'expérience. Ce précepte eſt bien ſage; & les Phyſiciens le ſuivent depuis long-temps. Il eſt à ſouhaiter que tous ceux qui traitent de la Morale & de la Métaphyſique, prennent le même chemin, qui ſeul peut les écarter des abymes où quelques uns d'entr'eux ſe précipitent. Mais finiſſons cette digreſſion, dans laquelle l'amour de la vérité nous a engagés.

Nous ne dirons rien de la préface, quelque intéreſſante qu'elle ſoit.

Les expériences dont Mr. *Prieſtley* rend compte, ſont précédées d'une introduction diviſée en deux ſections: la premiere contient un abrégé de ce qui avoit été fait ſur ce ſujet avant qu'il s'en occupât; & la ſeconde la deſcription des inſtruments néceſſaires pour faire les expériences renfermées dans cet ouvrage. Nous paſſons ces deux ſections ſous ſilence; la premiere, parce que nous en avons dit aſſez, en rendant compte de l'ouvrage de Mr. *Lavoiſier;* la ſeconde parce qu'elle eſt inintelligible ſans figures.

L'ou-

L'ouvrage même eſt diviſé en deux parties, dont chacune comprend pluſieurs ſections.

La premiere partie contient les expériences que l'Auteur a faites avant l'année 1772; & la ſeconde les expériences qu'il fit pendant l'an 1773 & au commencement de 1774.

De l'air fixe.

L'air fixe eſt un fluide chaſſé des ſubſtances calcaires par la chaleur, ou des végétaux par la fermentation. Il s'unit avec l'eau, & lui donne les principales propriétés de l'eau de Pyrmont. Il eſt nuiſible aux animaux; & le Docteur *Macbride* a démontré qu'il arrête, ou prévient la pourriture.

Le voiſinage d'une braſſerie mit l'Auteur à portée de faire des expériences ſur l'air fixe que produit la fermentation de la biere. Cet air, ou du moins un mélange de cet air avec l'air commun, couvre toujours, à la hauteur de neuf

neuf à douze pouces, la surface de la liqueur qui fermente.

L'air fixe éteint la flamme des chandelles, ou du bois allumé; il s'unit très-promptement à la fumée, de maniere qu'elle ne s'échappe point dans l'air de l'athmosphere.

L'Auteur attribue cette union à l'eau que contient la fumée & avec laquelle l'air fixe a une très-grande affinité. Quand l'air fixe est peu mêlé avec l'air commun, la fumée d'une petite quantité de poudre à canon qu'on y allume, y reste sans qu'il s'en échappe la moindre partie dans l'air commun.

L'air fixe ne se mêle pas promptement a l'air commun; cependant avec le temps ces deux sortes d'air s'unissent parfaitement.

Lorsque la liqueur qui fermente est contenue dans des vaisseaux clos, l'air fixe qui se produit, étant moins mêlé d'air commun, est plus fort; & lorsqu'on débouche le vase, des chandelles tenues à une distance considérable de l'ouverture, s'é-

s'éteignent dans l'instant; des ouvriers ont dit à l'Auteur que cela leur arrivoit quelquefois à deux pieds de l'ouverture du vaisseau.

L'air fixe s'unit aussi bien à la fumée des corps originairement électriques qu'aux vapeurs aqueuses; cependant l'Auteur ne put point faire d'athmosphere électrique, en tenant dans cette fumée le fil d'une bouteille chargée.

La fumée que produit l'huile de vitriol, lorsqu'on y plonge un corps rougi au feu, produisit dans l'air fixe les mêmes apparences que les autres fumées.

De l'eau qui avoit une grande surface, étant placée près de la liqueur qui fermentoit, ne manqua pas d'acquérir le goût agréablement acide de l'eau de Pyrmont & d'autres eaux minérales.

La plus courte maniere d'imprégner l'eau d'air fixe, est de la verser d'un verre dans l'autre, aussi près qu'il est possible de la liqueur qui fermente: de cette maniere l'Auteur a quelque fois fait dans deux à trois minutes, un verre d'une

eau

eau pétillante, fort agréable, & qu'il étoit difficile de diſtinguer de la bonne eau de Pyrmont, ou plutôt de Seltzer.

Dans environ deux jours, l'Auteur a fait abſorber à l'eau plus d'un égal volume d'air fixe, en plaçant les vaiſſeaux qui contenoient l'eau, dans des verres plongés dans le mercure, & remplis d'air fixe pur, fait par la ſolution de la craie dans l'huile de vitriol affoiblie; cette eau étoit beaucoup plus forte que la meilleure eau de Pyrmont tranſportée; car par des expériences que le D. *Brownrigg* a faites à la ſource même, cette eau ne contient que la moitié de ſon volume d'air fixe.

L'eau imprégnée d'air fixe diſſout promptement le fer, & devient fort ferrugineuſe par l'addition de la limaille de fer.

Il paroît probable à l'Auteur que l'air fixe eſt de nature acide (*), Mr. *Bergmann*

(*) L'acidité de l'air fixe a été miſe dans tout ſon jour par Mr. *Achard*. Voyez le Volume XV. de ce Journal page 35 & ſuivantes.
Note du Journaliſte.

mann d'Upſal lui a écrit qu'il avoit changé la couleur bleue de l'infuſion du tourneſol en rouge, au moyen de l'air fixe, qu'il nomme acide aérien. L'eau teinte en bleu avec le tourneſol, & enſuite en rouge avec l'air fixe, redevient bleue lorsqu'on l'expoſe à l'air libre de l'athmoſphere.

La chaleur de l'eau bouillante chaſſe l'air fixe de l'eau qui en eſt imprégnée; mais il faut ſouvent plus d'une demi-heure pour le chaſſer entiérement.

Preſque toutes les liqueurs peuvent être imprégnées d'air fixe par la méthode que l'Auteur a indiquée dans un petit écrit à ce ſujet.

Le vin, la biere, & le cidre, qui ſont gâtés, ce qui arrive lorsque l'air fixe s'en dégage, peuvent être racommodés en les imprégnant de nouveau d'air fixe.

Quoique le froid facilite l'abſorption de l'air fixe, la glace n'en abſorbe point: l'Auteur mit une phiole qui contenoit de l'eau fortement imprégnée d'air fixe, dans une mêlange de ſel & de neige; l'eau

l'eau contigue aux parois de la phiole gela, & il ſe dégagea une grande quantité d'air.

Deux quantités de la même eau de Pyrmont furent miſes, l'une dans un endroit froid mais où elle ne pouvoit pas geler, & l'autre dans un endroit où elle gela; la premiere garda ſon goût agréable, quoique le vaſe qui la contenoit ne fût pas bouché; tandis qu'il n'étoit reſté à l'autre, au bout du même temps, que le goût d'eau commune.

L'eau qui avoit été gelée dans le mélange d'eau & de ſel, reſſembloit plus à de la neige qu'à de la glace, tant elle avoit été dilatée par les bulles d'air qui s'y étoient formées.

Les inſectes & les animaux qui reſpirent très-peu, furent ſuffoqués, mais non pas tués, dans l'air fixe.

Les papillons & les mouches furent engourdis, après avoir été tenus pendant peu de minutes au deſſus de la liqueur qui fermentoit; ils paroiſſoient morts; mais ils donnoient des ſignes de

de vie, lorsqu'on les portoit dans l'air commun.

Une grande & forte grenouille, étant tenue sur la liqueur, enfla beaucoup, & sembloit dans six minutes être prête à mourir; elle se remit cependant dans l'air commun; mais un limaçon, traité de la même maniere, mourut.

L'air fixe est aussi contraire aux végétaux; cependant quelques uns y résistent long-temps.

Une rose rouge tenue, durant vingt-quatre heures, sur la liqueur qui fermentoit, devint couleur de pourpre; les pointes des feuilles étoient plus affectées que le reste.

Une autre rose rouge, mise à la même épreuve, devint parfaitement blanche; mais différentes autres fleurs furent très-peu affectées.

Pour se procurer de l'air fixe aussi pur qu'il est possible, l'Auteur le fait avec de la craie, de l'huile de vitriol, & de l'eau; il le reçoit dans une vessie liée au col de la fiole qui contient la

craie, & il a ſoin d'en exprimer l'air commun, & le premier, & quelquefois le ſecond, produit de l'air fixe; d'autres fois il le fait paſſer par un tube de verre, attaché au col de la fiole dans laquelle l'air fixe ſe dégage, alors il ne fait point uſage de veſſie, parce qu'il a trouvé que les veſſies ne peuvent pas ſervir longtemps pour ſéparer différentes ſortes d'air.

La partie de l'air fixe qui n'eſt pas miſcible avec l'eau, eſt également répandue dans toute la quantité d'air fixe.

Pour s'en aſſurer, l'Auteur diviſa une quantité d'environ un gallon d'air, en trois parties; la premiere étoit celle de deſſus, & la derniere celle de deſſous; la proportion du total à la partie abſorbée de chaque portion, fut la même. La flamme s'éteint dans cet air qui n'eſt pas abſorbé par l'eau, mais une ſouris y vit très-bien.

Ce réſidu de l'air fixe parut à l'Auteur du véritable air commun, mais gâté; il devint auſſi trouble, & diminua de vo-

volume, par le mêlange avec l'air nitreux, ce qui prouve encore que c'eſt, au moins en partie, de l'air commun.

Le D. *Prieſtley* eſſaya auſſi l'effet qu'un mêlange de limaille de fer, de ſoufre, & d'eau, fait ſur l'air fixe. Il mit donc une certaine quantité de ce mêlange réduit en pâte dans de l'air fixe, renfermé dans un vaſe plongé dans du mercure. L'air fixe diminua, & le mercure s'éleva dans le vaſe juſqu'à en remplir la cinquieme partie. Cet air fixe ainſi diminué étoit, en partie, indiſſoluble dans l'eau.

Comme par le mêlange du ſoufre & de l'eau, le fer eſt changé en une chaux, & que le phlogiſtique en eſt dégagé, le D. *Prieſtley* crut qu'il ne manquoit à l'air fixe que du phlogiſtique pour être de l'air commun; cependant ayant calciné du plomb dans de l'air fixe, il le trouva, après cette opération, auſſi ſoluble dans l'eau qu'auparavant.

De l'air dans lequel on a fait brûler du soufre, ou des chandelles.

Perſonne n'ignore que la flamme ne peut ſubſiſter long-temps dans la même quantité d'air, à moins que le nitre n'entre dans la compoſition du corps qui brûle. Une chandelle conſume, comme l'on dit, dans une minute environ quatre pintes d'air.

L'athmoſphere ſeroit donc déjà entiérement gâtée par les feux de toute eſpece qui ſe trouvent ſur la ſurface de la terre, ſi la nature n'employoit des moyens pour réparer cette altération de l'air; & c'eſt la recherche de ces moyens, que l'Auteur a principalement en vue.

L'air dans lequel on fait brûler des chandelles ou du ſoufre, diminue de volume: cette diminution n'eſt pas conſtante, & l'Auteur, en prenant un milieu, la ſuppoſe de la quinzieme ou ſeizieme partie du tout.

L'eau de chaux devient trouble lorſqu'on la met dans de l'air où l'on a brûlé

brûlé différentes matieres inflammables, excepté le soufre. Cela fit croire à l'Auteur que les émanations du corps qui brûle, disposent l'air commun à déposer l'air fixe qu'il contient; conjecture qu'il promet de confirmer dans sa seconde partie.

Le D. *Priestley* trouva aussi qu'il y a un certain point, au delà duquel l'air ne diminue plus, quoiqu'on y fasse encore brûler du soufre; ce qui est contraire au sentiment du D. *Hales*.

Cette diminution étoit quelquefois peu considérable, & ne le devenoit que quand l'air avoit passé par l'eau: elle absorboit les parties d'air fixe qui n'avoient pas été parfaitement séparées du reste.

Lorsque l'air a été renfermé par le mercure, sa diminution est en général peu sensible, jusqu'à ce que cet air ait passé par l'eau.

L'Auteur ne trouva aucune altération considérable dans la gravité spécifique de l'air, dans lequel on avoit fait brûler des chandelles ou du soufre; il conclut ce-

pendant de plusieurs tentatives, que s'il n'est pas plus léger, au moins il n'est pas plus pesant que l'air commun, ce qui est très-favorable à son hypothese de la précipitation de l'air fixe, & contraire au sentiment de ceux qui croient que l'élasticité de toute la masse diminue.

Cette sorte d'air n'est point nuisible aux animaux, après que la fumée des corps qui y ont été brûlés, s'est précipitée.

Le Comte de *Saluce* rapporte dans les Mémoires de Turin, que la condensation dans des vessies, de même que le froid, remettent l'air ainsi gâté dans son premier état. Le D. *Priestley* eut le même succès en faisant usage des vessies, mais ayant sujet de s'en défier, il comprima l'air dans un tube de verre, & quoiqu'il le laissât dans cet état beaucoup plus long-temps que le Comte de *Saluce*, il ne put appercevoir aucun changement.

Il eut tout aussi peu de succès en exposant cet air gâté à un froid beaucoup plus considérable, & pendant plus long-temps, que le Comte de *Saluce*.

En-

Enfin, ſelon le Comte de *Saluce*, la chaleur ſeule ſuffit pour rendre l'air tel que la flamme ne puiſſe y ſubſiſter; cependant le D. *Prieſtley* trouva, que des chandelles brûloient très-bien dans de l'air qui avoit paſſé par un tube de verre rougi au feu.

Quelques obſervations ſur l'accroiſſement des plantes dans cette ſorte d'air, porterent l'Auteur à croire que la végétation eſt un des moyens que la nature employe, pour prévenir ou corriger les effets funeſtes que la combuſtion des corps produiroit ſans cela ſur l'athmoſphere.

Un jet de menthe, que l'Auteur fit végéter pendant pluſieurs mois de ſuite dans de l'air gâté, le raccommoda ſi bien que les chandelles pouvoient y brûler, & qu'il n'étoit plus nuiſible aux ſouris.

La plante ne fut affectée qu'autant que ſon empriſonnement l'exigeoit.

Il eſt eſſentiel, dans ces expériences, d'ôter les feuilles qui ſe gâtent; en pourriſſant elles affecteroient l'air.

Il eſt conſtaté par nombre d'expériences, que les plantes qui végetent dans l'air gâté parce qu'on y a brûlé des chandelles, de l'eſprit de vin, & du ſoufre, raccommodent cet air de maniere que les chandelles y brûlent très-bien; mais cet effet dépend de la végétation; les feuilles détachées ne produiſent aucun effet.

Dans la vue de raccommoder cette ſorte d'air, l'Auteur fit, mais envain, un grand nombre d'expériences très-variées, en le condenſant, le raréfiant, & l'expoſant à la chaleur, & aux émanations de différents corps qui y étoient plongés.

La ſuite dans le Journal prochain.

LITTERARISCHE BRIEFE AN DAS PUBLICUM, zweytes Paquet.

C'eſt à dire:

LETTRES LITTÉRAIRES AU PUBLIC, ſecond paquet. A Altenbourg 1774. 156 pages, 8vo.

Du temps des fameuſes querelles de *Klotz* (*), il parut ſous le titre de *Lettres littéraires au public, premier cahier*, une brochure qui n'étoit rien moins que philoſophique, & qui n'avoit, peut-être, de littéraire que ce mot exprimé ſur le frontiſpice; car, ſans proſtituer la littérature, on ne ſauroit nommer *Littéraire* ce qui n'eſt qu'un amas

(*) *Voyez Berliner allgemeine deutſche Bibliotheck*, où il a été queſtion de ces querelles jusqu'à la mort de Mr. *Klotz*, qui inſultoit tout le monde dans la bibliotheque qu'il publioit à Halle.

Note du Journaliſte.

de récriminations indécentes & d'excès encore plus blâmables, & propres à déshonorer les ſavants qui ſe donnent ainſi en ſpectacle au public. A la réception de l'ouvrage que nous annonçons, & que nous n'avons fait venir que parce qu'il faut avoir de tout, nous nous doutions bien qu'il ne pouvoit plus y être queſtion du célebre *Klotz*; mais nous ne nous étions pas flattés de trouver dans ce recueil un plan auſſi raiſonnable, & des vues auſſi philoſophiques que celles qu'il offre; *c'eſt l'hiſtoire du genre humain, de l'origine & de l'induſtrie des hommes, expliquée par la diverſité des langues*, ou du moins le plan d'une hiſtoire de cette eſpece. Si le deſſein qu'en a tracé l'Auteur, n'a pas toute la perfection qu'on ſouhaiteroit qu'il eût, on ne ſauroit nier qu'il ne mérite des éloges; & que l'idée de répandre du jour ſur l'hiſtoire du genre humain par le moyen des langues que parlent les diverſes nations, ſi elle n'eſt pas neuve, ne ſoit du moins heureuſe: il y a quelque temps qu'on s'y attache; mais

ceux

ceux qui s'en ſont occupés, n'ont pas tous évité les écueils qu'ils ont rencontrés. La plupart, en voulant tirer parti des langues, ſe ſont perdus dans un dédale d'étymologies qui ne leur ont ſervi qu'à bâtir en l'air. C'eſt une connoiſſance ſolide des langues qu'il faudroit pour l'exécution d'un plan ſemblable, qui demande un homme verſé dans les ſecrets de l'antiquité, & une tête vraiment philoſophique. Ce n'eſt qu'à un auteur de cet ordre qu'il eſt permis d'entreprendre de remplir les lacunes de l'hiſtoire du genre humain; & telle eſt la tâche que s'impoſe l'Anonyme dont nous allons parcourir l'ouvrage.

Iſelin, *Floegel*, & pluſieurs autres écrivains eſtimables, qui ſe ſont juſqu'ici diſtingués dans cette carriere, ont laiſſé de quoi glaner abondamment après eux. En ſuivant leurs traces on pourroit un jour former une hiſtoire complete du genre humain: juſqu'à préſent notre Anonyme ne nous en offre qu'une partie, avec des plans auxquels il mêle ſes vues

particulieres. Il fait entrevoir qu'il pourra aller loin; & quand il ne feroit que ramaſſer des matériaux, comme il ſemble que c'eſt ſon but, on devroit toujours lui en ſavoir gré, & lui laiſſer le temps d'achever des recherches qui demandent des années entieres. Suivons-le pas à pas pour mieux juger de ce qu'on a droit d'en attendre, après avoir vu & apprécié ce qu'il a fait jusqu'ici.

L'Auteur dans ſes quatre premieres lettres conſidere l'homme comme ayant ſucceſſivement paſſé par quatre états. D'abord il fut berger; après il devint ſauvage & conquérant, (notre Auteur ſe ſert du nom de héros); enſuite citoyen; enfin il dégénera, en vivant en ſociété, & ſe laiſſa corrompre par la molleſſe. Cette diviſion, pour n'être pas neuve, n'en eſt pas moins naturelle & vraie: il faut voir ſi l'Anonyme en tire un bon parti; ſans cela les meilleures diviſions ne ſervent à rien.

Notre Auteur prétend que le premier de ces états, celui de ſauvage, eſt le plus

plus heureux de tous; ce ſera une choſe difficile à prouver; & les preuves de notre Auteur, ou plutôt ſes hypotheſes, ne nous ont paru rien moins que convaincantes. On ſait que le roi gémit quelquefois ſur le trône, & que ſouvent l'eſclave eſt heureux malgré ſes chaînes; mais le bonheur d'une nation ne ſe compare pas à celui d'un individu.

Après avoir laiſſé la queſtion indéciſe pour ſes lecteurs, l'Anonyme paſſe un peu rapidement au plan général de ſon ouvrage. Nous le donnerons d'après lui: il le diviſe en ſix articles principaux: 1) hiſtoire de l'homme, d'après les principes de la ſaine raiſon; 2) hiſtoire du premier homme & de la premiere femme, d'après les témoignages des nations; 3) hiſtoire univerſelle de notre globe avec toutes les révolutions qu'il a eſſuyées juſqu'à nos jours; 4) hiſtoire du genre humain, des idées & des langues; 5) hiſtoire des nations, leur généalogie, leur éducation, leurs transmigrations, les pays où elles ſe ſont fixées, & leur in-

duſtrie, avec des planches; 6) hiſtoire particuliere de chaque nation. Voilà un plan bien vaſte; ce n'eſt pas le ſeul qu'on ait propoſé jusqu'à préſent; & il y en a plus d'un qu'on laiſſera à remplir à la poſtérité. Ceux qui ont paru ſeulement dans ce ſiecle, pourront occuper tout le ſiecle ſuivant, ſi on ne ſe preſſe pas d'avantage de les mettre en exécution.

La cinquieme lettre traite de la théogonie: ce pourroit être la matiere d'un beau ſupplément à l'hiſtoire ancienne de la terre & des hommes; une vraie hiſtoire du genre humain, tirée des monuments des temps les plus anciens. Les vues de l'Auteur promettent; mais il s'eſt ſi peu étendu ſur cet objet, qu'il eſt impoſſible de prévoir s'il pourra effectivement exécuter ce qu'il avance. Outre qu'il s'eſt extrêmement reſſerré, il emprunte encore des épiſodes que lui fourniſſent des plumes étrangeres; cela fait perdre le fil de ſes idées particulieres. Il rapporte, par exemple, une lettre de

Mr.

Mr. *Fulda*, qui prétend prouver par des exemples bien choisis, que la mythologie, sur-tout la théogonie des payens, a beaucoup de rapport aux recits qu'on lit dans l'histoire mosaïque. Les comparaisons contenues dans cette lettre font plaisir au lecteur; elles donnent une grande idée de la capacité de Mr. *Fulda*, qui fera beaucoup dans ce genre, s'il veut éviter l'écueil des étymologies, contre lequel ont échoué quelques-uns de ses devanciers. Car l'idée n'est pas neuve; & l'on sait, qu'entr'autres, le célebre *Bochart* s'est exercé sur cette matiere.

La lettre dont nous parlons, est suivie d'une analyse, ou plutôt d'une critique des *Réflexions* de Mr. *Jérusalem sur la Religion*, en tant qu'elles se rapportent à l'histoire mosaïque. Le Critique traite avec beaucoup d'égards Mr. *Jérusalem*, savant vraiment estimable: il en adopte souvent les principes, & lorsqu'il croit devoir s'en écarter, il en donne la raison avec beaucoup de politesse &

de

de réſerve; ce que ne font pas tous ceux qui ſe mêlent de critiquer & de commenter. L'Anonyme prend auſſi occaſion de dire ſon ſentiment ſur le *plan pſychologique de Weiner;* ce qui lui donne lieu de détailler ſes propres idées ſur la pſychologie. Ces détails préſentent un nouveau plan de l'Auteur; nous avons déjà obſervé que les plans ne lui coûtent pas beaucoup. Il veut qu'on traite le ſujet en ſe conformant à la nature, & il n'a pas tort: il ne s'agit en effet, pour un ſavant verſé dans cette matiere, que d'en ſavoir bien déterminer l'étendue, ce qu'on fait rarement. On a repris pluſieurs philoſophes modernes d'avoir changé la pſychologie en panſophie; c'eſt un reproche qu'on pourroit auſſi faire à notre Auteur, qui fait de vigoureuſes ſorties ſur la morale & particuliérement ſur la logique, dont il paroît faire trop peu de cas: il ne diſtingue pas aſſez les bornes dans leſquelles il doit ſe tenir; elles ne ſont pas néanmoins ſi difficiles à fixer. La pſychologie nous fait connoî-

tre

tre les facultés de l'ame; la logique & la morale nous apprennent à en faire l'uſage auquel elles ſont deſtinées. Ce qui peut naturellement mettre de la confuſion dans les idées par rapport à ces trois objets, c'eſt que dans les univerſités on eſt dans la mauvaiſe habitude d'expliquer la logique avant la pſychologie. C'eſt vouloir élever l'édifice avant que d'en avoir poſé les fondements: de là vient, qu'afin de donner une baſe aux principes de la logique, on eſt obligé d'emprunter de la pſychologie la doctrine de la faculté de connoître, qui eſt un attribut de l'ame.

Notre Auteur donne en général le nom de ſentiments à toutes les actions de l'ame; jugements, raiſonnements, préjugés, certitude, vérité, tout eſt ſentiment ſelon lui. Par cette méthode il pourroit aiſément donner lieu à ces ſortes de diſputes, qui, pour ne rouler que ſur des mots, n'en ſont pas moins vives; & même on a lieu d'être content quand elles ne ſont ni groſſieres, ni indécentes.

On

On n'a pas réuſſi dans cette piece à donner, comme on l'avoit fait eſpérer, de la philoſophie une définition meilleure que celle qu'on en avoit. Il y a des philoſophes qui regardent l'homme comme le ſeul objet de la philoſophie; notre Auteur n'eſt point de cet avis. Si cela étoit, nulle diſcipline méthaphyſique, excepté la pſychologie, n'appartiendroit à la philoſophie; ou ſi on vouloit réunir la méthaphyſique à la philoſophie, ſous prétexte que la premiere peut avoir quelque rapport à l'homme, il faudroit dire que la juriſprudence, la médecine & toutes les autres connoiſſances humaines, ſont autant de branches de la philoſophie. Définir la philoſophie „une ſcience qui renferme tout ce „qui eſt effectivement, ou tout ce qu'on „peut imaginer comme étant ou pouvant „être effectivement,„ c'eſt admettre dans le ſyſtême philoſophique, l'hiſtoire dans toute ſon étendue. Tout objet ſur lequel on peut philoſopher, n'eſt pas une branche de la philoſophie, attendu que tout

tout homme ayant une tête philoſophiquement organiſée, a la faculté de philoſopher ſur tout ce qui ſe préſente à ſon eſprit ou à ſes ſens.

L'endroit où l'Anonyme s'étend ſur cette matiere, ouvre une carriere qui faiſoit eſpérer des découvertes, & l'on n'y trouve que ce qui a été dit, ou de nouvelles idées contraires à la nature de la choſe même.

Tout à coup l'Auteur entre dans un nouveau champ. Il donne le mémoire de *Fulda* ſur les deux dialectes de la langue allemande, c'eſt le contenu de la dixieme lettre; le Paſteur *Fulda* a traité cette matiere avec beaucoup de ſuccès: il a fait en même temps preuve d'érudition & de patience; il faut beaucoup de l'une & de l'autre pour de ſemblables recherches; Mr. *Fulda* a traité ſon ſujet fort ſolidement, & a ſu répandre de l'agrément ſur une matiere auſſi aride que celle-là.

La onzieme lettre, fait la concluſion de cet ouvrage: il y eſt encore queſtion

de

de l'ame que l'Auteur ne croit pas être une eſſence ſimple. Il ſoutient ſon opinion avec force, & condamne tous ceux qui ne ſont pas de ſon avis. Il y a quelque temps qu'un autre écrivain prétendit que l'ame eſt toute pneumatologique (*); ici elle eſt compoſée; qui ſait ce qu'on en fera encore?

Nous répétons qu'il y a de bonnes vues dans cet ouvrage; mais comme ce n'eſt qu'une eſquiſſe, il faudroit voir l'enſemble de tout ce que promettent les divers plans de l'auteur.

(*) Il y a dans le texte, *noch unlængſt war ſie (die Seele) ganz pnevmatologiſch.* Il n'eſt pas aiſé de deviner ce que veut dire l'auteur.

Note du Journaliſte.

FIN

FIN DE L'ARTICLE OPÉRA, TIRÉ DU DICTIONNAIRE DE MR. SULZER (*).

Le Poëte (c'eſt Mr. *Sulzer* qui parle) étant, à mon avis, celui qui a la tâche principale à remplir dans l'Opéra, nous nous étendrons moins ſur ce qui regarde les autres artiſtes, qui concourent avec le Poëte à la compoſition de ce ſpectacle.

Nous avons une infinité de preuves que la Muſique, lorſqu'elle eſt bien conduite & bien aſſortie au ſujet, eſt telle qu'elle doit être. Et pour ne parler que de nos compoſiteurs, nous ſavons que *Hendel*, *Graun*, & *Haſſe*, qui certainement ne le cedent à aucun

(*). Voyez-en le commencement dans ce Journal, Volume XVII. pag. 256 & ſuivantes; & la ſuite Volume XVIII. pag. 61 & ſuivantes.

aucun étranger, ont eu l'art d'exprimer & de peindre chaque paſſion & chaque nuance du ſentiment. Et puiſque le génie ne dépend pas de l'inſtruction, nous nous contenterons d'exhorter les compoſiteurs de génie à étudier leur art, comme l'ont étudié ces hommes célebres; & nous les avertirons de quelques fautes qu'ont fait ces grands hommes entraînés par la mode.

Ceux même qui pouſſent juſqu'à l'enthouſiaſme leur goût pour le chant, ne pourront me nier qu'on n'ait porté l'art dans ce genre de muſique, juſqu'à l'excès, & même juſqu'à l'extravagance. L'agréable & le doux y dominent trop, ce qui énerve la force de l'expreſſion. Nous ne parlons pas encore des longs roulements, mais des ornements exceſſifs des tons iſolés, par où il arrive ſouvent qu'une ſyllabe, ſur laquelle on ne devroit faire qu'un ton ou deux, ſe trouve chargée de quatre, de ſix, & même de huit tons. Il eſt clair que c'eſt un défaut qui s'eſt introduit dans les airs, par le deſir in-

insensé qu'ont les chanteurs de mettre de l'art par-tout, de varier, & de faire parade de la soupleſſe de leur gosier. Après qu'on eût obſervé que le chant acquerroit de l'expreſſion & de l'ame, lorsque au lieu d'exécuter tous les tons avec la même force & la même monotonie, tantôt on les adouciſſoit en les liant par un coulé, tantôt on les enfloit ou diminuoit graduellement, & tantôt on y ajoutoit des ports de voix; les chanteurs ſans goût porterent bientôt la choſe à l'excès, & changerent chaque ton en pluſieurs. Les compoſiteurs remarquerent ſans doute, que ſouvent les chanteurs faiſoient ces agréments mal à propos & ſans égard à l'harmonie, & cette remarque porta probablement les premiers à preſcrire eux mêmes les notes d'agrément & de goût au chanteur, & à augmenter, par conſéquent, le nombre de notes qui entrent dans une meſure.

Les chanteurs ajouterent encore des agréments arbitraires à ces agréments écrits, & les compoſiteurs, cédant au tor-

torrent, augmenterent le nombre de notes de goût, ce qui produisit la confusion de notes si usitée aujourd'hui; confusion qui augmente continuellement, qui rend des syllabes, & mêmes des mots entiers incompréhensibles, & qui fait du chant une piece de musique instrumentale.

Il est bien à souhaiter que l'on réforme cet abus, que l'on simplifie le chant, & que sans le charger de vains ornements, & de ces grouppes de tons artistement rcssemblés, on s'applique à employer toute sa force à bien exprimer le sentiment.

On peut faire usage de cette bigarrure dans des pieces de pur agrément, & dont le fond renferme effectivement quelque chose de voluptueux. Mais elle ne peut presque jamais convenir à des sujets sérieux & pathétiques, quelques charmes qu'elle offre à l'oreille. *Hendel* ne tombe pas dans ce défaut; mais notre excellent *Graun* n'a pas su se soustraire tout à fait au torrent du préjugé.

Un

Un autre abus qui n'eſt pas moins condamnable, ce ſont les fréquentes roulades. Il y en a dans pluſieurs endroits de chaque air, & même ſouvent ſur toutes les voyelles qui peuvent le permettre; ce qui fait aiſément croire à l'ignorance que c'eſt en cela que conſiſte la perfection d'un air. En effet, on remarque ſouvent à l'Opéra, que le Spectateur ne commence à être attentif que lorſque le chanteur en vient à ſes roulades, par leſquelles il imite, tantôt le roucoulement du pigeon, tantôt le gazouillement de l'alouette, ou les modulations du roſſignol, & même quelquefois le bruit des inſtruments. Mais il a déjà été fait mention de cela dans un autre article (*).

Nous citerons à ce ſujet encore une remarque excellente d'un homme du meilleur goût; elle prouve, que le deſir des nouveautés produit ſouvent des défauts.

(*) V. Roulades.

Note de l'Auteur.

fauts. „Il faut pourtant avouer de bon„ne foi que, ſans ce penchant, la muſique „n'auroit pas fait les progrès que nous „admirons; mais il n'en eſt pas moins „vrai que par-là-même elle eſt tombée de„puis dans une décadence qui fait gémir „les perſonnes de goût. Tant que les „arts ſont encore dans l'enfance, l'amour „de la nouveauté les nourrit, les fait croî„tre, les mûrit, & les conduit au point „de perfection; mais dès qu'ils y ſont „parvenus, le même principe qui leur a „donné la vie, leur donne la mort.„ (*).

Enfin, il eſt à ſouhaiter que les compoſiteurs ne s'aſtreignent pas ſervilement à donner la même forme à tous leurs airs, & qu'ils y mettent plus de variété. Pourquoi toujours une ritournelle où elle n'eſt pas néceſſaire? Pourquoi, le plus ſouvent, partage-t-on en deux parties un air qui n'a qu'un ſeul ſens? & pourquoi fait-on traîner ſi long-temps tous les airs par le jeu des inſtruments, &

(*) Oeuvres du Comte *Algarotti*, Vol. II. p. 381. *Note de l'Auteur.*

& enfin en répétant toujours la premiere partie? Tout cela pourroit être bon si l'on y mettoit de justes bornes; mais il vaudroit mieux encore y apporter quelque changement. C'est ainsi que *Graun* a une fois très-heureusement supprimé la ritournelle, par laquelle tout l'intérêt de la situation n'auroit pu qu'être affoibli (*).

L'excellente scene de l'Opéra de *Cinna*, où l'on trouve cet air, *o Numi consiglio!* qui fait une si vive & si touchante impression, auroit infailliblement perdu sa plus grande force si l'air eût été précédé d'une ritournelle.

L'Arioso, qui produit quelquefois un si bon effet, *& le récitatif obligé*, ont presque disparu de l'Opéra; de sorte qu'on n'a plus de chant qui tienne un milieu entre le récitatif & ces airs travaillés avec tant de soin, si ce n'est une partie des récitatifs avec l'accompagnement.

(*) C'est aussi ce qu'a sagement fait *Agricola* à l'air *Involarmi il mio tesoro!* Dans l'*Achille in Sciro* de *Metastase*.

Note du Journaliste.

On peut à peine concevoir comment le chant de l'Opéra a été réduit à des bornes si étroites.

L'ordonnance du théatre, de la scene, & de tout ce qui regarde les personnages, est un article très-essentiel dans tous les spectacles, mais sur-tout à l'Opéra. Comme ordinairement l'imagination a la plus grande part aux diverses sensations qu'on éprouve, un Opéra médiocre peut nous paroître bon à l'aide d'un appareil convenable, & si tous les objets qu'il doit offrir à nos regards sont bien représentés. Au contraire, un Opéra excellent paroîtra mauvais, si l'on néglige ce point. J'ai déjà placé dans un autre article de cet ouvrage ce que je pourrois dire en général à cet égard. On y pourroit observer combien les accessoires ont de poids dans l'Opéra. Un silence majestueux, une scene obscure & triste, ou riante & magnifique; la façon dont les personnages représentent, leurs attitudes, leurs ornements, en un mot tout ce qui appartient aux accessoires, lorsqu'il s'accorde

corde bien avec le fond du sujet, tous ces objets, dis-je, réunis, disposent tellement l'esprit du spectateur à s'émouvoir, que la plus petite secousse suffit pour exciter en lui toute la force des passions: les esprits étant déjà échauffés d'avance, il ne faut qu'une légere étincelle pour les enflammer.

Celui qui réfléchit bien là dessus, comprendra facilement qu'aucun des arts qui entrent dans l'Opéra, ne peut parvenir seul à produire un effet aussi vif. L'œil, l'oreille, l'imagination, tous les ressorts propres à exciter les passions, sont mis en jeu en même temps. C'est pourquoi il est si essentiel que toutes ces parties qui doivent disposer l'ame à être émue, & qui ont une si grande influence, soient employées avec le plus grand art & le plus grand soin.

Il faut que le décorateur soit un homme d'un goût sûr; il doit considérer avec attention quel est le but du poëte dans chaque différente scene. Car en observant ce qui est en usage, ou le costume,

il faut qu'il faſſe en ſorte que l'œil puiſſe ſaiſir & comprendre d'avance ce que l'oreille doit entendre. Les ſcenes priſes dans la nature, & les points de vue que l'art de la décoration peut offrir à nos regards, peuvent tous concourir à nous émouvoir. Une contrée, ou un point de vue, peut nous charmer, nous inſpirer de la joie ou de la triſteſſe, nous attendrir, nous donner de la mélancolie, ou nous remplir de terreur; & l'on peut par les décorations, & par l'ordonnance interne du théatre, produire ces différents effets. Il faut donc que le décorateur s'accorde toujours avec le poëte, pour lui faciliter les moyens de pénétrer dans les cœurs. Mais il faut que le premier ne s'écarte pas du chemin que ſuit le dernier; qu'il ne s'attache pas à des choſes qui ne ſignifient rien, uniquement pour flatter les yeux; encore moins à des choſes ſurprenantes, contraires au goût & au ſens commun.

L'habillement des perſonnages peut auſſi beaucoup contribuer à faire impreſſion; & il eſt très-abſurde de ne penſer qu'à

qu'à éblouir puérilement les yeux. C'étoit un uſage à Rome dans le temps de la république, que les grands prenoient des habits de deuil lorsqu'ils étoient menacés de quelque danger; lorsqu'ils étoient appellés à ſe juſtifier devant le peuple de quelque accuſation importante; ou lorsque quelque calamité affligeoit la république. Ils ſavoient combien de telles bagatelles peuvent faire impreſſion ſur les eſprits. C'eſt à quoi il faut s'arrêter dans le choix des habits de l'Opéra, & non s'en tenir uniquement, comme l'on fait ſur cet article, à l'éclat d'une vaine richeſſe.

Quant aux danſes, dont même les plus convenables, détachées entiérement de l'Opéra comme elles le ſont aujourd'hui, ne paroiſſent entrer dans ce ſpectacle que pour interrompre le ſujet, & détruire entiérement l'illuſion, nous les paſſerons ici ſous ſilence, parce que nous en avons aſſez dit dans un autre article, pour faire concevoir à celui qui pourroit être chargé de tout le plan d'un

Opéra, le moyen d'y faire entrer cet art d'une maniere convenable (*).

Quand on penſe à la force que peut avoir dans un ouvrage un ſeul des beaux arts; combien un poëte peut nous affecter dans une ode; combien un compoſiteur peut nous émouvoir ſans nous parler; quelle impreſſion vive & durable un peintre peut faire chez nous; quand on conſidere que le ſpectacle en lui-même produit déjà les plus grandes ſenſations; on comprend, qu'il eſt impoſſible qu'un ſpectacle, où tous les beaux arts réuniſſent leur magie, ne produiſe le plus grand effet dans l'eſprit du ſpectateur. Je ſuppoſe que dans un grande ſolemnité, au couronnement d'un roi, par exemple, on jouât un bon Opéra, où tout ſeroit bien conduit & bien ordonné, dans lequel on ſe ſeroit propoſé de donner au nou-

(*) Article Ballet. Voyez le Volume III. de ce Journal, pag. 18 & ſuivantes.

Note du Journaliſte.

nouveau monarque une idée de l'éclat qui environne le trône, & du bonheur dont doit jouir un prince qui eſt véritablement le pere de ſes peuples; je ſuis perſuadé que ce ſpectacle feroit ſur lui, une impreſſion ſi vive, qu'il ſe la rappelleroit chaque jour de ſa vie. Il ſuffit d'avoir éprouvé une ſeule fois une de ces ſenſations qui affectent ſi vivement l'eſprit, pour que l'impreſſion ne s'en efface jamais, & que le ſouvenir s'en renouvelle à la plus petite occaſion. Tout homme qui réfléchit, doit le ſavoir par ſa propre expérience, s'il lui eſt arrivé une fois de faire une telle épreuve. Mais je ne puis m'empêcher de rapporter à ce ſujet un exemple bien remarquable, que *Plutarque* cite dans l'hiſtoire d'*Alexandre*. On avoit accuſé *Antipater* auprès du roi d'avoir commis pluſieurs injuſtices. *Caſſandre*, fils de l'accuſé, vouloit le juſtifier. Mais *Alexandre* déjà indiſpoſé contre *Antipater* pour d'autres ſujets lui dit, vraiſemblablement avec un air ſévere. „A coup ſûr vous vous en ref-

„ſentirez, s'il l'on prouve que vous ayiez „fait tort à quelqu'un.„ Cela inſpira une telle crainte à *Caſſandre*, que long-temps après, étant déjà roi de Macédoine & maître de la Grece, à la vue d'une ſtatue d'*Alexandre* à Delphes, il fut tout d'un coup tellement ſaiſi, & ſe mit à trembler de maniere qu'il eut bien de la peine à calmer ſes ſens.

Autant l'Opéra eſt mépriſable dans ſon appareil ordinaire, autant le luxe qu'on y étale manque ſon objet, autant il ſeroit magnifique, & ſon effet admirable, ſi tous les beaux arts y tendoient à leur but, & s'ils y étoient mis en œuvre par des artiſtes à grands talents.

Il n'y a pas ſi long-temps que les Italiens ont inventé l'Opéra; auſſi communément ce ſpectacle ſe donne hors de l'Italie, en italien, & par des chanteurs de cette nation. Il eſt vrai que la tragédie grecque reſſembloit à nos Opéra, en ce que le dialogue en étoit déclamé ſur de certains tons de muſique comme le récita-

citatif de l'Opéra; & en ce que les situations lyriques, comme les chœurs, se chantoient effectivement. Mais il n'est pas vraisemblable que les inventeurs modernes de l'Opéra aient pris l'ancienne tragédie pour modele. On sait assez de quelle maniere on a fait peu à peu, dans ce spectacle entremêlé de musique & de danse, divers changements par lesquels on l'a passablement défiguré.

Le Comte *Algarotti* regarde, la *Daphné*, l'*Euridice*, & l'*Ariane*, qu'*Ottavio Rinucini* mit sur la scene au commencement du dernier siecle, comme les premiers vrais Opéra; pour l'unité de la représentation on avoit lié ensemble le sujet dramatique, la musique, & la danse, & différentes scenes artistement exécutées par le moyen de machines. Car précédemment il n'y avoit pas, dans ces sortes de divertissements, cette liaison entre différentes parties qu'on à adoptée dans la suite.

Pendant quelque temps l'Opéra étoit une récréation qui n'étoit en uſage que dans quelques ſolemnités, comme un mariage, le couronnement d'un prince, ou pendant le ſéjour que de grands ſeigneurs faiſoient les uns chez les autres. Mais bientôt ce ſpectacle devint commun dans les villes d'Italie, parce que les entrepreneurs de ce ſpectacle remarquerent que c'étoit un moyen ſûr de gagner de l'argent. Et encore actuellement on donne l'Opéra dans la plûpart des grandes villes d'Italie, comme la tragédie & la comédie.

Il y a bien peu d'endroits, hors de l'Italie, où ce ſpectacle ſoit ordinairement ouvert au peuple pour de l'argent. Seulement quelques grandes cours ont à leurs gages un Opéra Italien, qui ſert à leur amuſement, en donnant quelques repréſentations, pendant quelques ſemaines de l'hiver, c'eſt à dire, dans le temps du carnaval. Auſſi long-temps que l'Opéra reſtera dans l'état d'aviliſſement où il eſt, on n'en doit rien attendre

dre de grand. Cependant tout informe qu'il eſt, c'eſt à ce ſpectacle que nous avons l'obligation de voir que la muſique eſt propre à peindre toutes ſortes de paſſions; ce qu'on n'auroit pas apperçu ſans l'Opéra.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'INSTITUT DE BOLOGNE, &c.

TROISIEME EXTRAIT (*).

Sur l'intromiſſion du fer dans le ſang par Mr. Vincent Menghini.

Il ſembloit fort naturel à l'Auteur de cette diſſertation, que le fer, à raiſon de l'état différent de ſes molécules, dût auſſi entrer avec plus ou moins de facilité dans les veines lactées; c'eſt ce qui l'engagea à ſe procurer, pour ſes expériences, ſix diverſes préparations de ce métal; ſavoir, 1°. la limaille de fer brute & ſimplement paſſée au tamis de ſoie; 2°.

(*) Voyez le premier au Volume XVII. pag. 220 & ſuivantes; & le ſecond au Volume XVIII. de ce Journal, pag. 39 & ſuivantes.

2°. cette limaille bien porphyriſée; 3°. cette même limaille cuite dans le moût jusqu'a conſiſtance de miel; (compoſition très-uſitée chez les Florentins & connue ſous le nom d'écume de fer) 4°. la mine de fer crue pulvériſée; 5°. le ſafran de mars apéritif, pulveriſé très-fin; & 6°. la teinture de mars, qu'on preſcrit ordinairement à la doſe de quelques gouttes.

Des aliments imprégnés de ces différentes préparations furent donnés pendant quarante jours à des chiens, à des cochons, & à des poulets. Quant aux hommes, l'Auteur ne put leur faire prendre des martiaux qu'à l'occaſion de quelque maladie; il eut cependant la précaution de ne choiſir que des ſujets qui euſſent à peu près une maladie ſemblable, & donna à une femme chlorotique & à un hypochondriaque la limaille porphyriſée; à une femme dont le méſentere étoit obſtrué, l'écume de fer, & à un homme pareillement hypochondriaque, le ſafran de mars apéritif; voici le précis

des

des obſervations que ces différents ſujets fournirent.

Dans les urines de ces quatre malades il ne ſe trouva, ſoit après ſoit avant l'exhibition du fer, qu'un très-petit nombre de particules ferrugineuſes.

Le pouls fut un peu accéléré dans tous, ſur-tout dans la femme chlorotique & dans l'homme hypochondriaque, qui faiſoient uſage de la limaille de fer. Le nombre des pulſations augmenta, dans la femme, de cinquante-deux à ſoixante & quatre, & dans l'homme, de ſoixante & dix à presque quatre-vingt dans une minute. La femme recouvra auſſi, par l'uſage de ces remedes, ſa couleur naturelle & ſes regles.

Le ſang qu'on tira à l'homme & à la femme qui avoient fait uſage de la limaille, donna, après la calcination, un plus grand nombre de particules ferrugineuſes que celui qu'on leur avoit tiré auparavant. Le ſang de l'homme qui avoit pris le ſafran apéritif de mars, parut auſſi plus chargé de fer après, qu'avant l'uſage

de

de ce remede, mais dans un moindre degré, & l'augmentation fut moins ſenſible encore dans le ſang de la femme qui s'étoit ſervie de l'écume de fer.

Mais le ſang, tant des hommes que des animaux, offrit, outre cela, un phénomene qui eſt digne d'être remarqué, c'eſt que plus il contenoit de particules de fer, plus auſſi ſa couleur étoit d'un rouge vif & approchant de celui de l'écarlate.

Paſſons à préſent des hommes aux animaux, ſur leſquels l'Auteur put faire & varier en diverſes façons ſes expériences. Il mit environ dix-huit chiens à l'uſage des remedes imprégnés de fer, & il trouva presque toujours, après cette diete, leur ſang plus imprégné de fer qu'auparavant, quoiqu'en divers degrés.

Parmi ce nombre il y en eut ſix qui mériterent une attention particuliere. Deux, qui étoient des chiens de chaſſe, furent mis à l'uſage d'aliments fortement chargés de limaille ſimplement tamiſée; deux autres à celui de la mine crue; le cinquieme à celui du ſafran de mars, & enfin

enfin le fixieme à celui de la limaille porphyrisée.

Les premiers jours quelques uns ne parurent pas goûter cette nourriture; d'autres vomirent; quelques autres marquerent par leur anxiété & leurs gémissements, le trouble intérieur causé par le fer. Mais vers le cinquieme jour ils s'accoutumerent à ces aliments, la faim se fit sentir, & les excréments prirent une couleur noire; ces animaux commencerent même à manger avec plus de voracité, devinrent plus alertes & plus agiles, & souffrirent impatiemment leur prison.

Après que tous ces chiens eurent soutenu cette diete martiale, on les pesa, & on trouva dans chacun d'eux une augmentation de poids de quelque livres, surtout dans ceux qui avoient usé de la mine de fer. Cependant celui qui avoit pris du safran de mars, étoit diminué d'une ou de deux livres, par la raison, peut-être, que vers le temps de cette diete il lui étoit sorti sur le dos des pustules fétides.

On

On trouva auſſi dans le ſang une plus grande quantité de molécules ferrugineuſes après cette diete martiale. L'augmentation fut cependant moindre dans ceux à qui on avoit donné de la limaille groſſiere & du ſafran de mars, plus grande dans ceux qui avoient pris la limaille porphyriſée, & plus grande encore dans ceux qui avoient fait uſage de la mine crue.

Quant aux poulets, ils montrerent de même au commencement du dégout pour les aliments imprégnés de fer, mais la faim les obligea à la fin d'en prendre au point qu'ils faiſiſſoient avec avidité cette pâte martiale, qui produiſit chez eux les mêmes effets qu'elle avoit produit chez les chiens; leurs poids s'augmenta auſſi de deux onces dans quelques uns, de trois dans d'autres, & de quatre dans un ou deux qui avoient uſé de la mine de fer: leurs ſang préſenta au reſte les mêmes phénomenes que celui des chiens.

Quoique toutes ces expériences prouvaſſent aſſez clairement que la diete martiale

tiale augmente le nombre de particules ferrugineuſes dans le ſang des animaux, notre Auteur ne s'y fia cependant pas, mais il tâcha de vérifier encore ce fait par des nouvelles épreuves. Il recommença pour cet effet les mêmes expériences ſur quatre chiens & ſur deux cochons.

Il fit nourrir deux chiens & un cochon avec de la limaille de fer porphyriſée; les deux autres chiens & le ſecond cochon avec de la mine de fer. Après avoir continué cette diete pendant quarante jours, & donné chaque fois une once de fer pour doſe, il fit tuer ces animaux, & vit avec plaiſir que les expériences faites ſur leur ſang donnoient les mêmes réſultats que nous avons déjà indiqués, avec cette ſeule différence qu'on voyoit, que le ſang qui contenoit la mine de fer, expoſé à l'action du feu, entroit dans une plus violente ebullition que tous les autres, & répandoit une flamme d'un bleu foncé, ce qui fit conclure que la mine de fer porte dans le ſang une

quan-

quantité considérable de parties sulfureuses.

Ayant ensuite mis dans plusieurs verres ces deux différentes sortes de chaux, auxquelles l'Auteur en joignit encore une troisieme, c'est à dire une chaux tirée du sang d'un cochon & d'un chien qui n'avoient usé d'aucune préparation martiale, il versa dans chaque verre un nombre égal de gouttes d'eau forte.

Les chaux chargées de mine de fer répandirent, après l'effusion de l'acide, une odeur tant soit peu désagréable, & firent avec lui une effervescence médiocre; effervescence & odeur qui furent seulement un peu plus sensibles que celles qui résultent du mélange de l'eau forte avec la mine de fer natif.

Les chaux imprégnées de limaille porphyrisée répandirent une odeur bien plus pénétrante, & firent une plus longue effervescence, accompagnée de sifflement, phénomene que produit toujours l'effusion des esprits acides sur la limaille de fer.

Les

Les dernieres chaux, qui ne contenoient aucun fer étranger, ne répandirent presque aucune odeur, & ne firent point de véritable efferveſcence; il s'en exhala ſeulement une fumée légere, ſemblable à celle qui eſt produite par le mêlange des eſprits acides avec la mine de fer natif qui n'a point éprouvé l'action du feu, ce qui prouve mieux encore, que le fer qui eſt contenu naturellement dans les globules ſanguins, eſt en effet très-ſemblable à la mine de fer.

Tel eſt l'expoſé de toute la ſuite des expériences chymiques; notre Auteur paſſe à préſent à celles qui concernent l'Anatomie. Après avoir tué les chiens & les cochons, & ouvert leur ventre, l'aſpect en fut conſtamment le même & préſenta des vaiſſeaux fort gonflés, dont la diſtribution fut toujours très-ſenſible, & d'une couleur très-blanche, ſans y trouver cependant aucune marque du paſſage du fer dans le ſang. Mais dans les poulets qui avoient uſé de la mine de fer, on apperçut des marques conſtantes

du

du paſſage de ce métal dans le ſang. La diſtribution des veines méſéraiques étoit, dans ces animaux, tout à fait remarquable par la couleur ferrugineuſe qui faiſoit diſtinguer leurs différents rameaux, ſur-tout dans l'endroit où ces veines quittent les inteſtins pour entrer dans le méſentere.

La matiere qui leur donnoit cette couleur, étoit en plus grande quantité dans les gros troncs, & on la vit, par le microſcope, s'arrêter en divers points de ces vaiſſeaux, ſous la forme de petits atomes brillants, ſemblables à ceux de la mine de fer même. Il eſt encore eſſentiel de remarquer, que les vaiſſeaux, qui partoient de la partie des inteſtins alors remplie de chyle, étoient ſeuls colorés par la ſubſtance ferrugineuſe; que cette couleur ne paroiſſoit qu'à quelque diſtance des inteſtins déjà vuides, dans les vaiſſeaux qui y répondoient; ce qui met hors de doute les obſervations que d'autres médecins ont déjà faites par leurs injections, c'eſt à dire, que le chyle ne paſſe pas des inteſtins dans les veines lactées, qui

qui n'existent pas dans ces animaux, mais immédiatement dans les veines méséraiques.

Les viscères des animaux auxquels on avoit donné de la mine de fer, se trouverent différents des viscères des animaux qui avoient usé des cinq autres préparations martiales.

Dans les chiens & les poulets qui firent usage de la limaille brute, les vaisseaux sanguins, sur-tout ceux des intestins grêles, parurent communément extrêmement gonflés. La substance même de ces intestins étoit d'un rouge éclatant, & presque enflammé.

Les vaisseaux des membranes du cerveau étoient de même plus enflés qu'à l'ordinaire, ce qui prouve bien le *stimulus* que ce médicament exerce, & la contraction qu'il excite dans les tuyaux capillaires, sur-tout si l'on considere que ces vaisseaux auroient dû se désenfler après l'évacuation totale du sang par les jugulaires.

Cette

Cette turgeſcence des vaiſſeaux étoit beaucoup moindre après l'uſage des autres préparations matiales, qu'apres celui de la limaille brute; elle n'eut pas même lieu après l'uſage de la mine de fer.

On ne peut pourtant pas paſſer ſous ſilence l'obſervation faite ſur un cochon qu'on avoit nourri pendant cent jours d'aliments imprégnés d'une once de cette mine. Ce cochon eut, pendant tout ce temps, toute la voracité particuliere à ces animaux; il devint même plus gros que les autres; il étoit très-vigoureux, très-agile, & paroiſſoit être le mieux portant de tous. Mais en le diſſéquant on trouva un amas de ſéroſités dans les interſtices de presque tous les muſcles. Le péritoine & les muſcles du bas ventre étoient presque œdémateux, & la ſérofité en ruiſſeloit de toutes parts, de ſorte qu'on auroit dit que cet animal avoit eu une *anaſarque* pendant ſa vie. Le ſang fut délayé, & au bout de quelques heures il s'en ſépara une grande quantité de ſérofité jaune. Les vaiſſeaux méſéraiques &

ceux des inteſtins étoient gonflés, mais non enflammés.

Cette obſervation, jointe aux précédentes qui nous ont montré dans les animaux, mis à l'uſage de fer, la bile plus fluide qu'à l'ordinaire & le ſang plus fourni de ſéroſité, prouve la fauſſeté des conſéquences qu'on prétend tirer de quelques expériences, ſavoir, que les martiaux n'ont aucune vertu fondante inciſive, mais qu'ils ſont au contraire aſtringents.

Il paroît donc certain que les préparations de fer employées par les médecins paſſent véritablement des premieres voies dans le ſang, & que de tous les martiaux la mine de fer s'y inſinue en plus grande quantité, ſans y cauſer ni gonflement de vaiſſeaux, ni autres ſymptomes fâcheux. L'exemple du cochon ne prouve rien contre l'uſage de cette mine, ſi non, tout au plus, que ſa maladie, ſi c'en étoit une, a été produite par une quantité exceſſive de ce minéral, & par ſon uſage trop long-temps continué.

Le

Le ſafran de mars eſt, ſelon ces mêmes expériences, de tous les médicaments martiaux celui qui fournit au ſang le moins de molécules ferrugineuſes; c'eſt donc avec raiſon que le célebre *Lemery* déſapprouve ſon uſage.

Le grand *Sydenham* a encore raiſon de dire que, *la mine de fer même, telle qu'on la retire du ſein de la terre & crue, eſt plus efficace pour la guériſon des maladies, que le fer qui a ſubi l'action du feu, & qui a été purifié par la fuſion.*

ALFRED, KÖNIG DER ANGEL-SAXEN, von ALBRECHT von HALLER.

C'eſt à dire:

ALFRED, ROI DES ANGLO-SAXONS, par Mr. de HALLER. A Göttingue & à Berne 1773. Chez la veuve VANDENHOECK & EMANUEL HALLER. Octavo de 276 pages, ſans la préface, & ſans la dédicace qui eſt adreſſée au Roi d'Angleterre.

FABIUS UND CATO, EIN STÜCK DER RÖMISCHEN GESCHICHTE.

C'eſt à dire:

FABIUS ET CATON, MORCEAU TIRÉ DE L'HISTOIRE ROMAINE. Berne & Göttingue 1774. Chez EMANUEL HALLER & la veuve VANDENHOECK. Octavo de 286 pages, ſans la dédicace & la préface.

Ces deux ouvrages doivent former une ſuite avec *Uſong*. Mr. de *Haller* nous dit dans ſa préface d'*Alfred*, que ſon but

but dans *Ufong* a été de faire voir par quels arrangements le gouvernement deſpotique pouvoit être tolérable; dans *Alfred* il veut peindre une monarchie modérée; & dans *Fabius & Caton* le gouvernement ariſtocratique.

Le nom d'*Alfred* eſt connu. Mr. de *Haller* a presque toujours ſuivi l'hiſtoire de ce héros, & a fait ſortir des faits mêmes le tableau qu'il préſente. Il lui a fallu cependant ajouter certaines choſes pour remplir ſon but; mais il a ſéparé ſes additions de ce qui eſt exactement vrai.

Livre premier. La ſuperſtition avoit étouffé chez les Anglo-Saxons l'eſprit guerrier & la ſoif des conquêtes. Leurs Rois plioient ſous le joug des Papes, & ne ſongeoient qu'à jouir tranquillement des biens acquis par la valeur de leurs ancêtres.

Plus avant vers le Nord s'étoit conſervée l'ancienne rudeſſe des mœurs. Les Normands regardoient le midi de l'Europe comme leur proie, & portoient en tous lieux le ravage & la déſolation. L'An-

gleterre éprouva plus d'une fois leur férocité. Sous le regne d'*Édelbert* ils se rendirent maîtres de la ville d'Yorck. Ils battirent *Édelred* Roi des Anglo-Saxons. Cependant ce Prince se mit à la tête d'une nouvelle armée; il en partagea le commandement avec son frere *Alfred* qui faisoit ses premieres armes. *Édelwulf* son pere s'étoit plu à cultiver les dons que ce jeune héros tenoit de la nature; il l'avoit envoyé à Rome. *Alfred* y avoit été instruit dans des arts inconnus dans sa patrie. *Léon* IV. préſagea sa grandeur future. Revenu en Angleterre il apprit le métier de la guerre. Quoique injustement traité par son frere *Édelred*, il ne sacrifia point le salut de sa patrie à ses ressentiments. Il combattit, & l'on dut la victoire à sa valeur. Les Normands revinrent bientôt plus puissants, & les efforts d'*Alfred* furent cette fois inutiles. *Édelred* mourut de ses blessures. Les vœux de la nation appelloient *Alfred* au trône; il s'en montra digne en le refusant; il voyoit les difficultés qu'il ren-

con-

contreroit pour rendre ſes ſujets heureux. Vaincu enfin par leurs ſollicitations, il y monta & ne fut plus occupé que des moyens de l'affermir par les armes & par les loix.

Il ne fut pas toujours vainqueur dans les combats qu'il livra aux Normands; mais ſon peuple s'aguerriſſoit; devenu enfin redoutable, il fit un traité avec *Rollon*, chef des Normands. Il ne ſe crut pas pour cela en ſûreté contre de nouvelles incurſions des barbares; il voulut avoir une flotte qui le rendit maître de la mer. Bientôt les Anglo-Saxons devinrent d'excellents mariniers, & remporterent plus d'une victoire ſur les Normands qui tentoient de faire des deſcentes. L'appât de la proie attiroit les Normands; de nouvelles armées venoient remplacer celles qu'*Alfred* avoit défaites. Les Saxons enfin perdirent courage & plierent tout le joug. *Alfred* ſe vit abandonné par ſes ſujets. Obligé de ſe cacher, il trouva un aſyle chez un berger, ancien & fidele domeſtique de ſes peres; il y de-

meura un an, attendant avec impatience le moment de délivrer ſon peuple de la tyrannie. Le moment vint, & *Alfred* ſut en profiter. Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans le détail de cette guerre. Dans une action déciſive, *Alfred* défit entiérement les Normands, & les força à ſe ſoumettre aux conditions qu'il leur impoſa. *Gormund* leur chef avec trente des principaux ſe firent baptiſer. On étoit trop peu éclairé encore pour ſavoir que recevoir ſimplement le baptême n'étoit pas ſe faire chrétien. *Alfred* crut donner des mœurs aux vaincus en les forçant à embraſſer le chriſtianiſme. Dans une deſcente que fit le barbare *Haſting* avec de nouvelles troupes de Normands, ceux qui s'étoient ſoumis à *Alfred* ſe joignirent aux ennemis. *Alfred* leur ôta toute la puiſſance qu'il leur avoit confiée, & établit des Comtes Saxons pour gouverner les pays qu'ils avoient occupés. Toute la Bretagne méridionale, appellée depuis l'Angleterre, ſe ſoumit à lui. Son empire ſur ſes ſujets étoit illimité, parce qu'il

qu'il étoit fondé sur le respect & l'amour. Sa gloire s'étendit au delà de la mer. Les Anglo-Saxons que les malheurs de leur patrie avoient dispersés par toute l'Europe, revinrent en foule. Ceux mêmes des Normands qui occupoient plusieurs îles de la Grande-Bretagne, se soumirent volontairement. La terre long-temps sans culture se couvrit de moissons abondantes.

Livre II. Pendant trente ans *Alfred* avoit été forcé à combattre, il respiroit enfin; & dès lors il ne fut plus occupé que du bonheur du pays dont il étoit le libérateur. „La gloire d'*Alfred* est sans „exemple: ses victoires ne lui donnerent „point le goût de la guerre: trop souvent „il avoit vu que les lauriers des héros sont „arrosés du sang des plus vaillants hom„mes; il avoit été le témoin de tous les „maux que la guerre traîne après elle; „comment elle enleve à la patrie une jeu„nesse qui en fait l'espoir, & à combien „d'autres elle fait payer leurs exploits par „une vie qu'ils traînent dans les infirmi-

„tés... jamais *Alfred* ne fut l'agresseur, „il ne combattit que pour se défendre.„

Alfred songeant à donner des loix à son peuple, étudia celles des peuples les plus sages, & en prit tout ce qu'il crut pouvoir convenir à ses sujets.

„*Alfred* vivoit dans ces temps d'ignorance, où les nations occidentales avoient „oublié la langue & les arts des Romains; „où *Charles-Magne* empruntoit des Arabes le secret des arts; où la superstition „avoit envahi le trône de la religion, & les „Prêtres l'autorité des Rois..... *Alfred* „étoit un législateur sage, mais par une „suite du défaut de lumieres de son siecle, „il y eut dans ses loix plus d'une imperfection.„

Quelque soumis qu'il fut à l'Evêque de Rome, il n'oublia point qu'il étoit Roi dans son pays. Il ne donna point au clergé des loix différentes de celles de ses autres sujets; il n'accorda point aux Evêques de jurisdiction civile, & il punissoit les Prêtres coupables sans demander au Pape à y être autorisé. Il fut le pre-

premier qui donna aux citoyens leurs pairs pour juges — les Normands avoient introduit dans le pays l'habitude du vol & de la rapine; *Alfred* dirigea ſon attention vers cet objet. Les moyens qu'il employa étoient nouveaux. Il partagea tout ſon royaume en comtés dont l'étendue étoit déterminée. Les habitants de chaque comté étoient diviſés en centaines, & ces dernieres en dixaines de chefs de famille. Chaque dixaine étoit caution pour ceux qui la compoſoient. On ne jouiſſoit de la protection des loix qu'autant que l'on s'étoit incorporé à une dixaine. Si un accuſé ſe ſauvoit de la priſon, la dixaine ou la centaine à laquelle il appartenoit, payoit une amende. Celui qui recevoit un étranger dans ſa maiſon, au bout de trois jours de demeure répondoit de ſa conduite. La plus grande ſûreté regna bientôt dans le pays. „Telle eſt la ſageſſe d'une bonté „ſévere, qui veille pour l'innocence & la „foibleſſe, & prouve au coupable que le crime eſt une folie.„ — Les réglements

qu'il fit pour la perception des impôts ſont encore aujourd'hui en vigueur. — Il falloit qu'*Alfred* créât tout dans ſon pays; peu d'hommes étoient capables d'adminiſtrer la juſtice, il ſut les former. — Il devint lui-même le précepteur de ſes ſujets. Pour perfectionner les mœurs il fit uſage de ſes lumieres & du talent qu'il avoit pour la poéſie; il fut le poëte de ſon ſiecle comme il en étoit le héros & le législateur. »*Alfred* »ſavoit par ſa propre expérience que les »ſciences rendent l'homme capable d'être »moralement bon. Quiconque entrevoit »la beauté de la vertu, eſt diſpoſé à l'ai»mer. Celui à qui cette beauté échappe, »cherche ſon bonheur dans les plaiſirs ſen»ſuels. Les ouvrages de la ſage antiquité »nous peignent tous la vertu comme re»ſpectable & le vice comme aviliſſant. »L'ame prend le goût de la vertu dans »ces ouvrages qui la lui prêchent avec »éloquence. Le monde eſt une école »ſouvent dangereuſe; il n'eſt que trop »ordinaire d'y voir le vice couronné & »la

„la vertu loin des ſentiers qui menent à „la fortune. C'eſt dans les écrits des an„ciens qu'*Antonin* ſe forma. Dans les „ſiecles d'ignorance diſparurent la vertu, „la grandeur d'ame, & l'humanité. Sous „le gouvernement même des deſpotes de „la Chine, les deſcendants des ſauvages de „la Scythie deviennent, grace aux leçons „des anciens ſages, les peres des peu„ples, & parmi ces barbares on a vu un „*Hangtschi* & un *Kienlong*.„

En montant ſur le trône, *Alfred* n'avoit trouvé dans ſon pays perſonne qui comprit le latin; & cependant le ſervice divin ſe célébroit en langue latine. Il appella des ſavants étrangers. Les Prêtres commencerent à avoir les connoiſſances néceſſaires à leur état; lui-même traduiſit un livre ſur les devoirs des Prêtres. Il établit des écoles, & n'épargna rien pour cet important objet; c'eſt lui qui fonda l'Univerſité d'*Oxford*; & quel ſervice n'a-t-il pas rendu par là à ſa patrie! après mille ans révolus, ce grand homme participe encore à tout le bien qu'y

produit cette célebre univerſité, accrue ſous ſes deſcendants & portée a un degré de perfection dont elle n'étoit pas ſuſceptible dans ſon origine.

Les ſoins d'*Alfred* s'étendoient à toutes les branches de l'adminiſtration; l'art de la guerre & tous les autres arts furent cultivés & encouragés. Bien éloigné de ſe confier aveuglément en ſes propres lumieres, il écoutoit volontiers les avis & les conſeils des hommes inſtruits par l'expérience. Il établit trois conſeils où les affaires publiques étoient traitées. Le grand conſeil décidoit les affaires les plus importantes de l'état, veilloit à l'adminiſtration & perfectionnoit la législation. Un conſeil moins nombreux étoit chargé de ce qui demandoit plus de ſecret & une plus prompte exécution; il n'y avoit preſque que des eccléſiaſtiques dans ce conſeil, parce que dans ces temps malheureux c'étoient preſque les ſeuls qui euſſent quelques connoiſſances. Deux fois par an *Alfred* convoquoit le grand conſeil de tout l'Empire; on y délibéroit

ſur

ſur les loix qui émanoient de l'autorité royale; on y jugeoit les différents des grands, & l'on s'occupoit du bien général. *Alfred* étoit trop éclairé pour ne pas comprendre combien l'excès du pouvoir dans les comtes étoit ſouvent dangereux pour lui-même & pour le peuple; il employa plus d'un moyen pour affoiblir ce pouvoir.

Livre III. L'état à moitié détruit étoit rétabli, & *Alfred* ſongea à l'embellir. Il rebâtit Londres. Wincheſter avoit été ſaccagé par les Normands; les Anglo-Saxons n'y avoient conſtruit que des chaumieres, *Alfred* transforma ces chaumieres en palais & fit de cette ville ſon ſéjour ordinaire. Il vivoit dans un temps où les moines étoient les ſeuls dépoſitaires des ſciences; ils étoient ſavants, & on les prenoit pour des ſaints. Le Roi n'étoit pas abſolument au deſſus des préjugés de ſon ſiecle; il confondoit le reſpect qu'il devoit à la religion avec celui qu'exigeoient pour eux les miniſtres de la religion. Il fonda des couvents, il en

dota

dota richement plusieurs; il ne voyoit pas combien en accumulant sur eux les richesses, il nuisoit aux Prêtres par l'orgueil & l'esprit de domination que ces richesses leur inspiroient. — La cour étoit magnifique; *Alfred* sentoit combien cet éclat extérieur est nécessaire pour en imposer. — Sa vertu n'avoit rien d'austere; il aimoit la musique, & fit venir d'habiles musiciens d'Italie. — Il étoit sensible au plaisir de la chasse, & la rendoit utile à ses sujets en détruisant les bêtes féroces. — Il fut le premier Roi des Anglo-Saxons qui institua un ordre de Chevalerie. L'honneur d'y être admis est la meilleure récompense du courage: elle n'épuise point les trésors du Prince & le pauvre peuple n'en fait pas les frais; elle procure autant de satisfaction que l'or & l'argent à ceux qui la reçoivent; & au vrai mérite seulement, elle est un témoignage authentique de l'estime du Souverain & un moyen infaillible d'obtenir celle de ses concitoyens. — occupé de tant d'objets différents, *Alfred*

se

ſe montra également grand relativement à tous, & parmi tous ces objets il n'y en avoit aucun qui ne tendit au bonheur du peuple. — L'occupation la plus chere de ſon cœur étoit cependant de ſe rendre agréable à l'Être ſuprême. Perſonne aſſurément ne fera une reproche à *Alfred* de ce que, conformément à l'eſprit de ſon ſiecle, ſa piété étoit un peu monacale; plus éclairé toutefois que beaucoup d'autres Princes, il ne ſongea jamais à abandonner les renes du gouvernement pour s'enfermer dans un cloître. — Il partagea ſes revenus & ſon temps avec la religion; la moitié de ſes revenus étoit deſtinée à des œuvres de charité; & il conſacroit la moitié de ſon temps au culte divin; il croyoit, avec raiſon, ſervir Dieu en tranſcrivant les maximes ſaintes qu'il tiroit des livres ſacrés, ou qui étoient le fruit de ſes propres méditations. — Un effet naturel de ſa piété, de ſon reſpect pour la religion fut cette clémence, cette douceur qui ne ſe démentit jamais. Au milieu des guerres les plus cruelles &

des

des perfidies les plus noires, il pardonnoit auſſi ſouvent qu'on l'avoit offenſé; il ne ſe permit jamais la vengeance. — Dans ſa vie privée il ſe montra conſtamment époux fidele & tendre, bon pere, & bon maître. — Quelque barbare que fut encore la langue des Anglo-Saxons, elle devint élégante dans ſa bouche & ſous ſa plume. — Au milieu des douleurs que lui cauſoit une maladie habituelle, au milieu des longues infortunes qu'il eut à ſupporter, il eut toujours la même humanité & la même égalité d'humeur, qualité que n'ont que quelques ames privilégiées. — Sa gloire franchit dans peu d'années les limites de l'Europe. La voix libre de ſon peuple lui donna le nom de *Grand*, nom que d'autres Souverains arrachent ſi ſouvent à la flatterie des courtiſans. — *Alfred* eut de la belle *Alſcoithe* deux fils: *Édouard*, qui fut un Roi & un légiſlateur ſage, & *Édelward*, Prince ſavant qui mourut jeune à Oxford. *Adelfrede* fille d'*Alfred*, devenue veuve du Comte de Mercie, gouverna ſon pays

avec

avec autant de courage que de ſageſſe. *Athelſcoithe* fut mariée à *Baudouin*, Comte de Flandres; une de ſes deſcendantes, *Mathilde*, devint l'épouſe de *Guillaume de Conquérant*; c'eſt d'elle que deſcendent, par une autre *Mathilde*, les *Plantagenet*, d'où ſortirent les *Tudor* & les *Stuart* dont les droits ſont tombés au partage à l'illuſtre maiſon des *Guelfe*. Une troiſieme *Mathilde* épouſa *Henri le Lion* & fut la mere des *Guelfe*; dans l'un d'eux le ſang des *Stuart* fut mêlé avec celui des *Plantagenet* & la poſtérité d'*Alfred* occupe le trône de la Grande-Bretagne. La providence a ſoumis aux deſcendants de ce héros des pays immenſes, encore inconnus de ſon temps. Mais ce qui eſt plus glorieux que la puiſſance, l'héritage des vertus, de l'amour des ſciences s'eſt tranſmis dans cette famille illuſtre & ſe montre avec éclat dans *George* III, le deſcendant d'*Alfred* & des *Guelfe*. — *Alfred* mourut âgé ſeulement de cinquante deux ans. Sa piété ne l'abandonna point en mourant; il deſ-

descendit du trône comme s'il alloit en occuper un autre, persuadé qu'il seroit encore heureux après le trépas.

Après cet intéressant abrégé de la vie d'*Alfred*, l'illustre Mr. de *Heller* passe à d'autres choses également dignes de l'attention des Lecteurs. Nous le suivrons dans le Journal prochain.

Z.

LA VIE DU PAPE CLÉMENT XIV, (GANGANELLI) Par Mr. CARACCIOLI, avec cette épigraphe: *In tempore iracundiæ factus est reconciliatio.* A Paris, & se trouve à Amsterdam, 1775. Brochure in 8vo de cent & douze pages.

Notre dessein n'est point d'analyser cette vie qui renferme peu de faits, & qui n'est qu'une suite de réflexions pio-politico-philosophico-littéraires, & de phrases que l'on cite comme étant du héros que l'on chante. En effet, les faits rapportés dans cet ouvrage se réduisent à deux ou trois mots sur l'époque de la naissance de *Ganganelli*, sur sa famille, sur sa patrie, sur sa jeunesse, sur son entrée dans l'ordre des Cordeliers, sur les emplois qu'il y a eus, sur sa promotion au cardinalat, & au pontificat; sur la destruction des Jésuites, & sur sa mort.

De

De tous ces faits, il n'y a que les deux derniers qui soient vraiment intéressants; & ce sont ceux sur lesquels l'Auteur n'ose rien dire.

Convaincus que la réserve de Mr. *Caraccioli* est pleine de sagesse & de prudence, nous l'imiterions, & même nous la porterions plus loin que lui, en ce que nous ne parlerions pas même de son ouvrage, s'il n'y avoit une phrase qui contient une fausseté notoire dans le pays ou nous sommes, & qu'il est juste de relever.

Mr. *Caraccioli* dit à la page 62... „Il „donna (le Pape *Ganganelli*,) une som„me considérable pour finir l'église des „catholiques romains, que le Roi de „Prusse à permis de bâtir à Berlin, sous „l'invocation de Ste *Hedwige*.....„ Il est vrai que c'est sous son pontificat, que l'on a achevé cette église, monument glorieux de la tolérance de *Frédéric le Grand*. Il est encore vrai que *Clément* XIV avoit promis de vive voix, & fait promettre, qu'il feroit au moins un don de six ou

sept

sept mille écus romains à cette église dès qu'on y auroit célébré l'office divin: du moins en avons-nous pour garant la parole de ceux à qui il doit l'avoir promis. Mais il s'en est tenu à la promesse; & après l'époque qu'il avoit lui-même assignée, les catholiques de Berlin n'ont pas même obtenu de réponse aux lettres où ils rappelloient la parole donnée, & annonçoient que la condition apposée étoit remplie. Comment concilier ces faits avec la phrase de Mr. *Caraccioli*, sur-tout quand on pese ce que cet auteur dit dans sa préface; que „il a com„posé cet ouvrage avec le plus parfait „désintéressement, sur le récit de *perso„nes sûres*, qui n'avoient nul intérêt de „le tromper; & qu'il n'a pas avancé un „seul fait important sur lequel il n'ait con„sulté des témoins oculaires & irrépro„chables,... qu'il a eu l'avantage de con„noître *Clément* XIV. lorsqu'il étoit Car„dinal, & d'apprendre par lui-même „étant à Rome & à Rimini, les actions „qui concernent son enfance, son éduca„tion

„tion, & une partie de ſa vie; qu'il a „reçu d'Italie les *anécdotes* qu'il deſiroit „ſur ſon pontificat, par le canal des per„ſonnes les *mieux inſtruites* & les *plus „vraies*; qu'il a lu l'ouvrage à des reli„gieux de ſon ordre, & à des prélats qui „l'avoient particuliérement connu; & que „d'après leur avis, il a ajouté, ou retran„ché, ne voulant être que l'écho de la „vérité; que ſi les autorités ſur leſquels „cet ouvrage eſt appuyé, ne paroiſſent „pas ſuffiſantes pour convaincre un lec„teur, il faut déchirer les hiſtoires, & „ne plus croire aucun fait.„

Nous eſpérons que Mr. *Caraccioli* voudra bien s'adoucir ſur cette derniere concluſion; qu'il comprendra que le déſintéreſſement d'un écrivain ne ſuffit pas pour le mettre à l'abri de toute erreur; qu'il faut y bien penſer avant de ranger ſes témoins parmi les perſonnes ſûres; qu'il n'eſt pas toujours aiſé de pouvoir garantir que ces témoins n'ont nul intérêt de tromper, qu'ils ſont irréprochables, les mieux inſtruits, & les plus vrais; &

qu'en

qu'en un mot, après avoir fait tout ce que la prudence exigeoit de lui pour parvenir à n'être que l'écho de la vérité, il ne doit pas être surpris de se trouver dans quelques faits particuliers l'organe innocent & involontaire de l'erreur & du mensonge; & qu'enfin il ne seroit pas expédient de déchirer toutes les histoires, parce que la sienne ne convaincra pas les lecteurs instruits, & de nier tous les faits, parce qu'il se sera trompé.

Du reste, comme nous sommes persuadés de sa bonne foi & de son attachement à la vérité, & que ce sont les mêmes motifs qui nous animent, nous desirerions fort que ceci parvint jusqu'à Mr. *Caraccioli*, afin qu'il connût ceux qui l'ont trompé & surpris malgré toutes ses précautions; qu'il se défiât d'eux; & qu'il désavouât son erreur, qui pourroit être grave, à cause de plusieurs circonstances inutiles à détailler, du moins en public.

Nous finirons en avertissant Mr. *Caraccioli* qu'en le démentant sur le fait

dont il s'agit, nous ſuivons les loix de la juſtice; que nous avons les preuves évidentes de ce que nous avons oppoſé à ſon récit; & que nous eſpérons acquérir des droits à la reconnoiſſance d'un homme, dont le zele eſt auſſi ſage & auſſi pur que le ſien.

U.

CARSTEN NIEBUHRS REISEBESCHREIBUNG &c.

C'eſt à dire:

RELATION DU VOYAGE DE MR. C. NIEBUHR EN ARABIE, ET AUTRES CONTRÉES DES ENVIRONS.

TROISIEME EXTRAIT (*).

Habitants, gouvernement & commerce de *Kahira*. Page 131-148.

La plus grande partie des habitants de *Kahira* ſont des Arabes, des Turcs, & des Mahométans de toutes les provinces ottomanes. On y trouve encore des Maggrebins, ou Arabes de Barbarie, des Afriquains, des Tartares, & des Perſes.

(*) Voyez le premier dans le Volume XVI. de ce Journal, page 71 & ſuivantes; & le ſecond dans le Vol XVII. page 52 & ſuivantes.

Après les Mahométans, la communauté des Chrétiens coptes eſt la plus conſidérable; ces Coptes tirent leur origine des anciens Égyptiens, & les Turcs les appellent quelquefois par dériſion deſcendants de *Pharaon*. Le Patriarche copte demeure à *Kahira*; il eſt non ſeulement le chef de tous les religieux coptes d'Égypte, mais il envoye auſſi un eccléſiaſtique ſupérieur à *Habbeſch*.

Les Juifs ſuivent les Coptes. Ils ſont diviſés en Phariſiens, ou Talmudiſtes, & en Karaïtes; ces derniers ſont en petit nombre. Les Talmudiſtes ſont fort conſidérés en Égypte où ils ont toutes les douanes.

Les Grecs n'ont que deux égliſes à *Kahira*. L'une eſt la réſidence du Patriarche d'Alexandrie, & l'autre celle de l'Évêque du mont Sinaï.

La communauté des Arméniens eſt très-petite.

Les Conſuls européens qui réſident à *Kahira* ſont, un françois, un vénitien, & un hollandois. On y trouve beaucoup

coup de négocians françois & italiens, mais pas un hollandois. Les moines européens ne manquent pas plus à *Kahira* qu'ailleurs, & ils y ſont, comme partout, très-zélés convertiſſeurs. Au reſte on les pille ſous différents prétextes.

Le *Paſcha* de *Kahira* eſt ordinairement à trois queues; mais il a moins de pouvoir que les Pachas de toutes les autres provinces turques: il dépend presqu'entiérement de ſon *Divan* compoſé de pluſieurs perſonnes conſidérables de la ville. Ceux-ci regardent le *Paſcha* comme leur tyran, enſorte qu'il eſt ſouvent dépoſé. Le premier *Kadi* de *Kahira* eſt auſſi ordinairement changé tous les ans, & envoyé de Conſtantinople. Ce ſont les ſeules charges principales qui dépendent immédiatement du *Sultan* & du *Mufti*.

Après le *Paſcha*, les *Beys* occupent les premieres places en Égypte. Les habitants propoſent les ſujets & pour l'ordinaire le *Paſcha* les choiſit. Ces *Beys* ſont des Chrétiens de naiſſance, tranſ-

portés dans leur enfance de Géorgie & de Mingrelie à Conſtantinople, & de là à *Kahira*. Les principaux Égyptiens achetent ces eſclaves, les font élever comme leurs propres enfants, & les placent enſuite dans le civil, ſuivant leur capacité, ou même les mettent dans leurs propres troupes, car chaque *Bey* a ſa garde. Si le jeune homme a de grands talents, ſon patron le pouſſe ſouvent à une plus haute dignité qu'il ne poſſede lui-même, ſûr que par reconnoiſſance, ſon ancien protégé le ſoutiendra à ſon tour.

Ici Mr. *Niebuhr* donne une liſte hiſtorique de dix-huit *Beys* qui étoient de ſon temps en Égypte. Il devroit y en avoir vingt-quatre, mais ce nombre n'eſt jamais complet. L'Auteur ajoute encore le nom & les qualités des autres membres du *Divan*, & remarque qu'il paroît que la forme du gouvernement Égyptien n'a pas changé depuis que les Turcs ſe ſont emparés du pays; ce qui rend ce gouvernement digne d'être examiné

miné & décrit plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

On ſeroit tenté de croire qu'une ville remplie de tyranneaux, dont chacun a ſon parti & ſes propres ſoldats, doit être peu ſûre; cependant notre Voyageur affirme qu'on y voit moins de meurtres & de vols que dans pluſieurs grandes villes d'Europe; ce qui vient des précautions que l'on prend à cet égard & qui ſont décrites dans l'ouvrage même. On prétend que ces précautions ſont ſi bonnes, que ſouvent les Beys ſe battent en pleine campagne, & même dans la ville, ſans que cela dérange en rien le reſte des habitants.

Les Chrétiens & les Juifs n'oſent monter que des ânes dans la ville de *Kahira*. Ils ſont même obligés de deſcendre quand ils rencontrent un *Bey*, ou quelqu'autre Seigneur Egyptien, & s'ils l'oublient, on les en fait ſouvenir, & ſouvent par des coups. Il y a encore pluſieurs endroits de la ville, où ils ne peuvent paſſer qu'à pieds, & même ils n'oſent point

ſe montrer du tout dans quelques rues. Cependant notre Auteur ne peut pas aſſurer qu'il y ait une défenſe expreſſe aux Chrétiens d'aller à cheval à *Kahira*: il cite même un riche Conſul anglois qui alloit toujours à cheval, mais il étoit habillé à l'orientale. Actuellement les Conſuls européens ne vont à cheval que le jour qu'ils ont audience du *Paſcha*.

Les produits naturels de l'Egypte & ſa poſition avantageuſe pour le négoce font que, malgré la diminution de ſes habitants, ce pays eſt très-commerçant. La ville de *Kahira* ſur-tout eſt pleine de riches marchands qui trafiquent en Europe, en Aſie, & en Afrique. Le Golphe Arabique porte en Egypte preſque tout ce que produiſent d'utile l'Inde, la Perſe, & l'Arabie. Le Nil favoriſe le négoce avec la Nubie, &, du côté de la Méditerranée, avec la Syrie, la Turquie, la Barbarie, & l'Europe; & les Caravanes ſuppléent au reſte.

Le cuir cru fait un grand article parmi les marchandiſes qu'on exporte. On

compte

compte qu'on envoye annuellement 70 à 80000 peaux hors du pays, dont environ 10000 bonnes peaux de buffles à Marſeille, & beaucoup plus encore en Italie. Ces peaux ſont de buffles, de bœufs, de vaches, & de chameaux. Pendant un temps cette branche de commerce étoit affermée; actuellement elle ne l'eſt plus, ſans que cela en ait encore affecté le prix.

Les fleurs de ſafran, ou ſafranon, ſe recueillent à la fin de Mai & au commencement de Juin. On en ramaſſe 15 à 18000 quintaux. La plus grande partie & la meilleure va à Marſeille, à Livourne, & à Veniſe. On a en Égypte dix ſortes de ſafran; la meilleure ſe trouve aux environs de *Kahira*; la plus mauvaiſe à *Saiid* dans la haute Égypte.

La récolte du lin ſe fait en Juillet; & le meilleur temps pour en faire l'achat eſt en hiver. Le commerce de toile eſt conſidérable en Égypte.

Le coton ſe cultive principalement dans la baſſe Égypte; on le ramaſſe auſſi

en Juillet. Le plus avantageux eſt de ne l'acheter qu'en Décembre & Janvier. Le coton qui ne ſe conſomme pas dans le pays, s'envoye en grande partie à Marſeille & à Livourne.

La moiſſon du riz ſe fait en Octobre, mais le nouveau riz ne ſe débite qu'en Décembre. Aujourd'hui les Européens ne peuvent charger du riz qu'à Damiette, & cette branche de commerce eſt affermée.

On cultive beaucoup de cannes à ſucre, ſur-tout dans la haute Egypte: on les moiſſonne en Juillet, mais le ſucre eſt au prix le plus bas en Novembre & Décembre, & alors même il n'eſt guere à meilleur marché que celui qu'on tire d'Amérique; & de plus les Egyptiens le font mal.

Le ſel ammoniac ſe vend à *Raſchid*, & ce négoce eſt le plus favorable en hiver. Les deux tiers de ce qu'on en exporte paſſent à Marſeille. Il eſt renchéri depuis quelque temps.

Il n'y a gueres plus de cire jaune en Égypte qu'on n'en conſomme; les Chrétiens orientaux en envoyent cependant un peu à Livourne.

Les marchandiſes qui paſſent par l'Égypte, ſont la gomme arabique, l'ivoire, le tamarin, des eſclaves, eunuques & autres; des perroquets, des plumes d'Autruches, de la poudre d'or, du café de l'Yemen, des épices, du ſené, de la myrrhe, & de l'encens.

Les marchandiſes que les François importent le plus en Égypte, ſont les draps de Languedoc, dont ils vendent 7 à 800 balles par an. On importe peu d'étoffes de ſoie. La cochenille, le poivre, les clouds de girofle & autres épices, l'étain, le fer blanc, un peu de fil d'archal, le cinabre, le gingembre, les aiguilles, quantité de fauſſes perles & d'anneaux de verre, le mercure, le plomb, & quelques couteaux, ſont autant d'objets d'importation, ainſi que le papier, dont Veniſe & Marſeille livrent environ 1000 balles par an. Le com-

merce que les François faiſoient du café de la Martinique eſt presqu'entiérement tombé.

Mr. *Niebuhr* avoue qu'il ne connoît pas tous les poids uſités en Egypte: nous allons tranſcrire exactement ce qu'il en dit, parce que c'eſt une choſe très-utile à ſavoir.

On compte à *Kahira* par *Ocke*, *Róttel*, *Wekte*, *Métkal*, *Dérhem*, & *Kerât*: 16 *Kerât* font 1 *Dérhem*; 1½ *Dérhem* font 1 *Métkal*; 12 *Dérhem* font 1 *Wekte* (*); 12 *Wekte* 1 *Róttel*; & 400 *Dérhem* font 1 *Ocke* (**). Les poids conſidérables ſe calculent par *Cantâr*, mais le *Cantâr* varie avec les marchandiſes; car il vaut tantôt 100, & tantôt 102, 105, 110, & même juſqu'à 150 *Róttel*. Pour d'autres marchandiſes on compte par *Ocke*, & il en faut 44, 78, 82, on même 86 pour faire un *Cantâr*.

C'eſt

(*) Et par conſéquent 8 *Métkal* 1 *Wekte*.

(**) Il faut donc 2⅞ *Róttel* pour 1 *Ocke*.

Notes du Journaliſte.

C'eſt dommage que Mr. *Niebuhr*, ſi exact d'ailleurs, ait négligé de nous donner le rapport de ces poids à ceux d'Europe.

La plus grande meſure à bled qu'ait vu notre Voyageur à *Bulák*, ſe nommoit *Wéhbeh*. Un *Wéhbeh* contient 4 *Robbá*, ou *Rubbe*, & un *Robbá* 4 *Kudde*. Le diametre intérieur d'un *Wéhbeh* étoit au fond d'environ $17\frac{1}{8}$ pouces, & en haut, où la meſure étoit revêtue de fer blanc, d'environ $11\frac{7}{8}$ pouces. La diſtance perpendiculaire du bord ſupérieur au fond, étoit de 8 pouces. On n'égaliſe pas le grain en le méſurant, mais on l'entaſſe juſqu'à ce qu'il forme un cone au deſſus de la meſure. Un *Robbá*, que notre Auteur meſura à *Kahira*, étoit haut d'environ $6\frac{5}{8}$ pouces; ſon diamètre inférieur étant de 12 pouces, & le ſupérieur de $6\frac{1}{8}$.

Machines hydrauliques, moulins, preſſoirs à l'huile, inſtruments d'agriculture, fours à ſel ammoniac & à œufs des Egyptiens. Page 148-156.

Habillement les Orientaux. Page 156-167.

Ces deux articles, pleins de gravures, ne ſont point ſuſceptibles d'un extrait clair, & le ſecond ne nous paroît guere intéreſſant que pour ceux qui veulent tout ſavoir, & qui par conſéquent acheteront l'ouvrage même.

Exercices & divertiſſements des Orientaux pendant leurs heures de loiſir. Page 168-190.

Un des principaux exercices des *Osmanli*, c'eſt à dire, des plus diſtingués d'entre les Turcs, eſt de monter à cheval, & de ſe pourſuivre en ſe jettant un bâton de dattier, nommé *Dsjerid*, long d'environ quatre pieds, que chacun a dans la main, & qu'ils ſe lancent de ſi bonne foi, que ſouvent ils s'eſtropient. Cet exercice paroît l'origine de la courſe des cannes.

Les Orientaux tirent auſſi au blanc avec une carabine en courant à cheval. D'autres lancent des fleches à la plus grande diſtance poſſible &c. &c.

Les

Les eſcarpolettes de toutes les façons ſont auſſi fort en vogue dans ce pays, non ſeulement parmi les enfants, mais encore parmi les hommes faits.

On ſait aſſez que le jeu d'échecs & celui de dames appartiennent de droit aux Arabes; ils ont encore d'autres amuſements aſſez ſemblables à ceux d'Europe.

Les Turcs qui jouent aux cartes, ſe ſervent ordinairement de cartes chinoiſes qui ſont épaiſſes & malfaites. Ils jouent pour rien, parce qu'il eſt défendu dans le *Korân* de jouer pour de l'argent. Quelquefois cependant les jeunes Mahométans intéreſſent leur jeu, mais de ſi peu qu'ils peuvent jouer tout le jour ſans perdre un écu.

Un des plus grands paſſe-temps des Égyptiens, des Syriens, & des Arabes eſt de s'aſſeoir dans un café, & d'y paſſer la ſoirée à fumer & à écouter les conteurs à gages, les muſiciens, & les chanteurs qui viſitent ces maiſons pour gagner quelque bagatelle.

Il paſſe pour déshonnête parmi les Turcs & les Arabes de ſavoir la muſique, & de danſer; & c'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant que le premier de ces arts ſoit ſi peu perfectionné en Orient. Notre Voyageur n'a trouvé perſonne en Égypte, ni en Arabie, ni aux Indes, qui pût écrire un air; & quoiqu'on lui dit que quelques grands muſiciens de Conſtantinople avoient des caracteres ſecrets pour cet effet, cependant il ne trouva pas ſeulement parmi les Derviches de l'ordre *Mevlaui* quelqu'un qui connût les notes, bien que ces Derviches ſoient connus pour être les plus habiles muſiciens. Mr. *Niebuhr* a pourtant entendu des *Schechs* chanter des morceaux du *Korân* d'une maniere très-agréable, parce qu'il ne pouſſent jamais leur voix trop haut. Il aſſiſta même à Conſtantinople à des concerts turcs, qui, ſans pouvoir être comparés aux nôtres, ne lui déplurent pas.

Notre Voyageur entendit auſſi des matelots chanter quelques chanſons d'amour

d'amour, dans lesquelles ils comparoient leurs belles aux concombres de Damas, & leurs beaux & grands yeux noirs aux yeux d'une Gazelle &c. Nous ne rapportons ces traits que pour faire voir à ceux qui ont voulu tourner en ridicule des expressions semblables dans le cantique des cantiques, qu'elles sont encore en vogue dans ces contrées, dont les habitants trouveroient sans doute les déclarations d'amour, & les douceurs de nos petits maîtres, aussi risibles que nous trouvons leurs comparaisons singulieres.

L'air de ces chansons étoit alternatif; c'est à dire qu'un matelot entonnoit seul un couplet, & que les autres le répétoient en chorus, en conservant la même mélodie, mais une tierce, une quarte, ou même une quinte plus bas, & en battant la mesure des mains, faute de tambourin. Tous les airs des Orientaux sont sérieux & simples. Ils exigent de leur chanteurs qu'ils chantent distinctement & ensorte qu'on puisse entendre chaque mot. Lorsqu'ils joignent plusieurs instru-

ſtruments au chant, on n'entend presque qu'une ſeule mélodie, & tout au plus un des inſtruments fait la baſſe, qui ne conſiſte jamais qu'en un ſeul ton. Cette muſique n'eſt pas du goût des Européens; mais auſſi la nôtre déplait ſouverainement aux Orientaux, qui trouvent que c'eſt une confuſion déſagréable de tons à laquelle un homme ſenſé ne peut trouver aucun plaiſir.

Nous renvoyons à l'Auteur même pour la deſcription des différents inſtruments en uſage dans ces contrées, nous contentant de dire en général, qu'ils conſiſtent en inſtruments à cordes qu'on pince, en d'autres dont on joue avec un archet, en inſtruments à vent & en tambours de différentes ſortes.

Quoique les hommes d'un certain ordre ſe faſſent une honte de danſer dans l'Orient, il n'en eſt pas de même des femmes. Celles-ci danſent non ſeulement chez elles & pour plaire à leurs époux, mais elles tâchent encore de ſe ſurpaſſer l'une

l'une l'autre dans cet exercice, lorsqu'elles ſont raſſemblées.

Il y a beaucoup de danſeuſes publiques & qui vont de maiſon en maiſon; mais il n'y a que les Mahométans en général & les Chrétiens mariés qui puiſſent les faire danſer chez eux.

Les Européens qui ſont à Conſtantinople, ſans avoir égard aux coutumes du pays, danſent & font même des maſcarades dans leurs maiſons, ſur-tout au temps du Carnaval, & ils n'en ſont pas mieux; car les Turcs accoutumés à ne voir danſer que la canaille, ne peuvent s'empêcher de les prendre pour tels. A l'occaſion des maſcarades, nous rapporterons, d'après Mr. *Niebuhr*, l'hiſtoire ſuivante.

On queſtionnoit un Turc revenu d'Europe ſur les choſes remarquables qu'il pouvoit avoir vues. A Veniſe, répondit-il, presque tous les habitants deviennent fous pendant un certain temps de l'année: ils courent déguiſés par les rues; & cette extravagance augmente enfin au point

point que les ecclésiastiques sont obligés de l'arrêter. Parmi les religieux il y a de savants exorcistes qui font venir les malades un certain jour, (le mercredi des cendres) & aussitôt qu'ils leur ont répandus un peu de cendres sur la tête, le bon sens leur revient, & chacun retourne à ses affaires.

Mr. *Niebuhr* parle encore des noces, & des funérailles des Arabes, de leurs acteurs & de leurs marionnettes, de leurs faiseurs de tours de passe-passe, & de ceux qui font danser des singes: ces animaux sont ordinairement habillés à l'européenne, parce que l'habit turc les gêneroit quand ils marchent à quatre pattes, & lorsqu'un Mahométan du peuple voit un Européen bien habillé, la tête nue & un épée pendue horizontalement à son côté, & qui fait assez bien par derriere l'effet d'une queue, il ne peut guere s'empêcher de le comparer à un singe. A-t-il tort?

Si ceux qui ont eu le malheur de passer quelques années en captivité en Turquie,

quie, donnent au peuple d'Europe une trop mauvaiſe idée de la conduite des Turcs envers les Chrétiens, il ne manque pas non plus de gens dans l'Orient qui font des hiſtoires lamentables de ce qu'ils ont ſouffert en Europe. Notre Voyageur vit à *Kahira* un homme de cette eſpece, qui racontoit ſes ſouffrances pour exciter la compaſſion & la générosité des ſpectateurs. Les Mahométans ſenſés étoient indignés de cette conduite, mais le peuple s'attroupoit autour du mendiant, & lui donnoit autant d'aumônes, qu'il lançoit de malédictions & d'injures contre les prétendus barbares d'Europe.

Antiquités d'Égypte.

Page 190-209.

Les pyramides ſont les plus frappantes antiquités d'Égypte; auſſi, peu de voyageurs quittent ce pays ſans examiner de près ces maſſes énormes.

Les premieres pyramides ſont obliquement vis-à-vis de *Kahira*, & ſur la premiere colline du bord occidental du Nil. Mr. *Niebuhr* trouve que la baſe de la

la premiere pyramide eſt environ de 200 pieds plus élevée que le rivage du fleuve, que ſa hauteur même eſt de 440 pieds, & que ſa pointe eſt par conſéquent de 640 pieds plus élevée que la ſurface du Nil. Notre Auteur remarque que Mylord *Charlemont* (*) & lui ſont les ſeuls qui donnent ſi peu de hauteur à cette pyramide.

La baſe de la ſeconde pyramide eſt de 34 pieds plus haute que celle de la premiere, & la hauteur de la pyramide même eſt de 443 pieds. Au reſte notre voyageur déclare, qu'obligé de meſurer les baſes avec ſes pas, il ne peut répondre de l'entiere exactitude de ſes meſures.

Entre *Dsjiſe* & les pyramides eſt un bras du Nil aſſez conſidérable, ſur lequel ſont deux beaux ponts, l'un long de 120 pas & l'autre de 100. Chaque pont a dix

(*) Dans la deſcription des plaines d'Héliopolis & Memphis par Mr. *Fourmont*.

Note tirée de l'AUTEUR.

dix arches, dont neuf ſont remplies en partie de terre, ou bouchées par un mur d'une certaine hauteur, afin d'empêcher le Nil de pénétrer trop vite dans ſa crue, & pour entretenir l'eau à une certaine hauteur quand le fleuve décroît. Entre les ponts & aux deux côtés eſt une chauſſée de maçonnerie, partie en briques, & partie en pierres taillées, longue de 3000 pas, & qui paroît bâtie ou du moins renouvellée par les Turcs, vu qu'on trouve aux ponts de longues inſcriptions en nouveaux caracteres Arabes. Près de *Dsjiſe* on voit encore deux autres ponts, un de cinq & l'autre de trois arches, auſſi chargés d'inſcriptions Arabes.

Le Sphinx eſt déjà en grande partie couvert de ſable: Mr. *Niebuhr* trouva la hauteur du menton de dix pieds & ſix pouces, & la longueur de la tête de dix-ſept pieds, enſorte que la hauteur de la tête & du col par deſſus le ſable eſt de 27 pieds 6 pouces.

Les

Les deux grandes pyramides sont d'une pierre calcaire molle, aussi bien que la colline sur laquelle ces bâtiments sont posés. Il est donc plus que probable qu'on a pris les pierres pour bâtir ces pyramides dans le voisinage, & peut-être autour du Sphinx; car celui-ci paroît entiérement taillé dans le roc, & le rocher qui est autour de la seconde pyramide, a été non seulement taillé pour le rendre uni, mais fait même une partie de la pyramide.

Mr. *Niebuhr* contredit ceux qui prétendent que les pyramides ont été couvertes de marbre, ou du moins d'un ciment, & il prouve que cela est faux, au moins pour la seconde pyramide. Il remarque aussi, que vraisemblablement les pyramides tomberont en ruine par laps de temps, mais que cela demande encore plusieurs milliers d'années. Au reste il ne paroît pas par les observations de notre Voyageur, que les architectes se soient proposé de faire les pyramides de maniere qu'on y put monter.

Au-

Auprès de la troiſieme pyramide, auſſi de pierres calcaires, eſt une quantité de granit qui pourroit faire ſoupçonner que cette maſſe étoit en partie recouverte de granit, comme l'ont remarqué les anciens écrivains; mais on n'en trouve d'ailleurs aucune preuve. Dans le corps même du bâtiment on voit par ci par là, entre les pierres calcaires, du granit ſur lequel on pourroit, peut-être, trouver quelques anciennes inſcriptions.

Tant dans les pierres calcaires dont ſont faites les pyramides, que dans le roc ſur lequel elles ſont, il ſe trouve une eſpece de pétrification à peu près de la grandeur d'un ducat, mais beaucoup plus épaiſſe, que les Arabes appellent deniers du Sphinx: on y rencontre encore d'autres pétrifications en forme de lentilles, qui paroiſſent du genre des *Helices*. On avoit raconté à *Strabon* que ces pétrifications provenoient des miettes de ceux qui avoient travaillé à ces pyramides; mais il en eſt une foule de ſemblables dans le roc qui forme

la montagne de *Mokattám* près de *Kahira*. *Granger* remarque auſſi que les rochers près de *Schech harrſe*, dans la haute Égypte, ſont compoſés de pareilles pétrifications lenticulaires; il eſt donc probable que tous les rochers d'Égypte, jusqu'à une certaine hauteur de pole, ſont compoſés de ces pétrifications: on ſait par les voyageurs, que les rocs de la partie la plus haute de l'Égypte ſont de granit. Ces rochers compoſés de pétrifications peuvent, dit Mr. *Niebuhr*, donner lieu à des réflexions ſur l'antiquité de l'Égypte.

Dans le reſte de cet article, notre Voyageur montre combien il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût venir à bout de lire les anciennes inſcriptions, & d'expliquer les hiéroglyphes des Égyptiens. Il indique les moyens de faciliter ce travail, & de parvenir à cette découverte, ſi tant eſt qu'elle ſoit poſſible. Il explique les voies qu'il faut ſuivre pour copier ces inſcriptions & ces hiéroglyphes, les dangers qu'on court, & les meilleurs

moyens

moyens de les éviter; il finit cet article par la deſcription de ſix petites figures qu'il a apportées d'Égypte, & dont on trouve le deſſein dans l'ouvrage même. De ces ſix figures, quatre ſont de cuivre & jetées en fonte, & les deux autres de terre cuite; une de ces dernieres eſt couverte d'un vernis verd.

F.

La ſuite dans les Volumes ſuivants.

LE TILLEUL. Chanſon imitée de Mr. WEISE.

Ce tilleul qui ſouvent nous prêta ſon ombrage,
Ce tilleul autrefois favorable à nos feux,
Aujourd'hui, ma *Cloé*, par un retour fâcheux,
Déjà nous le voyons dépouillé de feuillage.
Le plus bel ornement de la ſaiſon des fleurs,
Des aquilons fougueux éprouve les rigueurs.

Mais les zéphyrs viendront ranimer la nature.
Lorsque l'hiver affreux aura fini ſon cours,
Le printemps paroîtra, ramenant les beaux jours;
Ce tilleul dépouillé reprendra ſa verdure:
Un feuillage nouveau, témoin de nos ſoupirs,
Verra tous nos regrets ſe changer en plaiſirs.

Pour nous, ô ma *Cloé*, lorsque notre jeuneſſe
Aura perdu ſes fleurs que flétriront les ans;
Nous ne jouirons plus de cet heureux printemps,

Le

Le temps qui nous échape avec tant de vîteſſe,
Nous conduit à l'automne, à ces jours nébuleux,
Qui ſouvent ſont ſuivis d'un hiver rigoureux.

Mais pourrois-je ceſſer de te trouver aimable,
O ma belle *Cloé*, ſi tu m'aimois toujours?
Non, l'ardeur de nos feux, des ans trompant le cours,
Dans notre automne encor d'un printemps agréable
Répandra ſous nos pas les plus tendres douceurs:
L'hiver même pour nous fera croître des fleurs.

SUR LA CAUSE DE LA SÉPARATION DE LA TERRE CALCAIRE, ET DE L'EAU PAR EBULLITION. Par Mr. ACHARD.

Perſonne n'ignore que la plupart des eaux contiennent beaucoup de ſubſtances terreuſes, & ſur-tout de terre calcaire: les parois des vaſes dans leſquels on fait bouillir ces ſortes d'eau, s'enduiſent bientôt d'une croûte qui les manifeſtent: l'analyſe que j'en ai faite prouve que ce n'eſt autre choſe qu'une terre calcaire pure: la tranſparence de l'eau qui contient la terre calcaire, montre évidemment que la terre eſt parfaitement diſſoute dans l'eau.

Mais il ſe préſente un phénomene bien ſingulier; la chaleur qui ordinairement accélere les diſſolutions & les rend plus parfaites, produit ici un effet tout op-

opposé, & bien loin de rendre plus intime l'union de l'eau & de la terre calcaire, elle oblige ces deux substances à se séparer. Les expériences suivantes sont destinées à éclaircir ce phénomene.

Expérience I.

J'ai tenu de l'eau de pompe fort chargée de terre calcaire, pendant huit heures, dans un vase de fer blanc, au dessus d'une lampe qui lui communiquoit une chaleur de soixante degrés de l'échelle de *Réaumur;* l'eau n'a pas perdu beaucoup par l'évaporation; mais il s'en est dégagé beaucoup d'air; elle est devenue trouble, & après qu'elle a été réfroidie, elle a déposé beaucoup de terre calcaire.

Expérience II.

J'ai rempli deux bouteilles avec de l'eau qui contenoit beaucoup de terre calcaire; j'ai bouché exactement une de ces bouteilles, & ai laissé l'autre ouverte; j'ai conservé la premiere pendant plusieurs semaines, sans qu'elle se soit troublée ou qu'il se soit formé de préci-

pité; la seconde s'est troublée au bout de quelques jours, & il s'est déposé un peu de terre calcaire. Ces bouteilles ont été conservées dans le même endroit & exposées au même degré de chaleur.

Ces deux expériences prouvent évidemment qu'une chaleur bien moindre que celle de l'eau bouillante, suffit pour séparer l'eau de la terre calcaire, pourvu qu'elle soit contenue dans des vases ouverts, & exposés à l'air libre.

Expérience III.

J'ai fait bouillir pendant quatre heures de suite de l'eau naturellement fort chargée de terre calcaire, dans un vase de fer blanc, ayant soin d'ajouter à cette eau assez d'eau exactement distillée, pour réparer continuellement la perte que causoit l'évaporation; malgré cela l'eau s'est troublée, & a déposé beaucoup de terre calcaire.

Expérience IV.

J'ai séparé la terre calcaire de l'eau à laquelle elle étoit unie, en la faisant bouil-

bouillir & en la filtrant. Enſuite j'ai verſé de l'eau nouvellement diſtillée ſur la terre qui étoit reſtée dans le filtre; & après avoir mis cette eau avec la terre dans un bouteille, je l'ai bouchée, & l'ai laiſſée en repos pendant quelques jours; après ce temps j'ai filtré l'eau & l'ai examinée; elle ne s'étoit pas chargée de la moindre partie ſenſible de terre calcaire.

Expérience V.

J'ai répété l'expérience précédente, en faiſant uſage de la même eau nouvellement diſtillée, mais en la verſant ſur la terre calcaire dans un vaſe ouvert & fort évaſé, afin que la ſurface expoſée à l'air fût plus grande. J'ai encore répété cette expérience, avec de l'eau diſtillée depuis quelques mois & conſervée dans des vaſes ouverts; les réſultats de ces deux expériences ont été les mêmes & bien différents du réſultat de l'expérience quatrieme: l'eau s'eſt chargée de beaucoup de terre calcaire, qu'on pouvoit de nou-

veau en ſéparer par l'ébullition, ou en y ajoutant des alkalis ſalins.

La derniere expérience jointe à la ſeconde, répand beaucoup de jour ſur ce ſujet. La différence entre l'eau diſtillée nouvellement, & celle qui l'a été depuis quelque temps, ne peut venir que de ce que la derniere contient de l'air, tandis que la premiere en eſt presque entiérement privée; de même la différence entre l'eau de pompe fraîche, gardée dans des vaſes ouverts, & celle qui a été gardée dans des vaſes fermés, ne peut venir que de ce que l'air que contient celle qui eſt conſervée dans des vaſes fermés, ne peut s'en dégager, tandis qu'il s'échappe aiſément de l'eau contenue dans des vaſes ouverts, & expoſés à l'air libre.

Pour m'aſſurer ſi c'eſt effectivement à l'air qu'eſt dûe la diſſolution ou la ſéparation de l'eau & de la terre calcaire, j'ai fait les expériences ſuivantes.

Expérience VI.

J'ai fait chauffer de l'eau qui contenoit de la terre calcaire, jusqu'à ce qu'elle

le en eût déposé une grande partie; ensuite j'ai imprégné cette eau d'air fixe, & toute la terre qui s'étoit précipitée s'est redissoute, & l'eau a repris sa transparence.

Expérience VII.

J'ai mis un verre rempli d'eau de pompe fraîche, qui contenoit beaucoup de terre calcaire, sous le récipient d'une pompe pneumatique; ensuite j'ai fait le vuide, & ai laissé le tout en repos pendant douze heures: au bout de ce temps il s'étoit déposé un quantité très-sensible de terre calcaire.

Ces expériences prouvent d'une maniere inconteſtable que c'eſt à l'air qu'elle contient, que l'eau doit la propriété de diſſoudre les terres calcaires, puisqu'on peut lui ôter cette propriété, ou la lui donner, en la privant ou en l'imprégnant d'air.

Il ſe préſente ici une queſtion aſſez intéreſſante; c'eſt, ſi l'on peut ſéparer entiérement la terre calcaire de l'eau par l'expulſion de l'air?

J'ai trouvé par plusieurs expériences, que plus on chasse exactement l'air de l'eau, & plus la quantité de terre calcaire qui se dépose, est grande; de là il suit évidemment que l'eau en elle-même n'ayant pas d'action sur la terre calcaire, l'on peut séparer entiérement l'eau de la terre, pourvu qu'on chasse tout l'air que l'eau contient.

Il suit encore de ces expériences, que l'eau bouillie est bien plus légere & plus saine que l'eau non-bouillie. L'on se serviroit sans-doute déjà depuis long-temps d'eau bouillie pour la boisson ordinaire, si elle n'avoit pas un goût désagréable.

Ce changement de goût ne peut point être attribué à la terre calcaire; puisque l'eau des sources qui ne contiennent point de cette terre, n'ont cependant pas le goût désagréable de l'eau bouillie, ou nouvellement distillée.

Lorsqu'on laisse l'eau distillée ou bouillie pendant quelques temps dans des vases ouverts, elle perd ce goût & redevient

vient auſſi inſipide qu'elle étoit avant d'avoir été diſtillée, ou bouillie.

L'on parvient à lui ôter encore bien plus vîte ſon goût, en l'agitant dans de grands vaſes ouverts, ou en y faiſant entrer une petite quantité d'air fixe.

C'eſt donc au manque d'air qu'il faut attribuer le goût déſagréable qu'a l'eau bouillie ou diſtillée; & il eſt aiſé de le lui ôter en y faiſant entrer une petite quantité d'air. Par ce moyen on obtient une eau inſipide, privée de terre calcaire, & qui mérite toujours la préférence pour l'uſage alimentaire.

LEHRSÄTZE DES DULDENDEN CHRISTES. 112 pages in 8vo.

C'eſt à dire:

CATHÉCHISME DU CHRÉTIEN TOLÉRANT. Hambourg, 1775.

Nous avons jusqu'ici religieuſement tenu la parole que nous avons donnée dans la préface de ce Journal, de ne point parler de matieres controverſées entre les différentes communions chrétiennes. Nous ne croyons pas nous écarter de cette regle, que l'amour de la paix nous a dictée, en diſant un mot de l'ouvrage que nous annonçons, puisque il ne reſpire que la tolérance & la concorde. Si quelque Lecteur trouve que nous donnons à la loi que nous nous ſommes preſcrite, une interprétation forcée, nous le prions de lire cet extrait ſans prévention, & nous eſpérons qu'il nous pardonnera

nera en faveur de la ſingularité d'une, confeſſion, ſociété, ſecte &c., dont probablement il n'avoit aucune connoiſſance: ainſi l'on peut regarder cet extrait comme uniquement deſtiné à faire connoître la claſſe particuliere d'hommes par qui ce cathéchiſme eſt ſuivi; de maniere que cet ouvrage tient à la littérature, en ce qu'il tient à l'hiſtoire de l'eſprit humain. Ce n'eſt que ſous ce point de vue ſeul que nous l'avons conſidéré.

Cet ouvrage, dont nous avons raſſemblé le précis en peu de mots, en conſervant les paroles de l'Auteur autant qu'on peut le faire dans une traduction, eſt une eſpece de ſyſtême religieux particulier, adopté par pluſieurs familles qui le tiennent de leurs peres, & qui le perpétuent parmi leurs enfants auxquels on enſeigne les principes contenus dans ce petit livre conſacré à la tolérance. Il n'y a point de recherches ſubtiles dans ce cathéchiſme; on n'y trouve nulle part le ſtyle particulier aux théologiens; & s'il y a quelques termes de l'art, c'eſt

que

que l'Auteur les a crus intelligibles. Il exiſte des familles qui ſuivent la croyance détaillée dans le cathéchiſme du chrétien tolérant. Ceux qui ont embraſſé cette doctrine, font baptiſer leurs enfants indifféremment par des prêtres luthériens, catholiques, & réformés: on enſeigne à ces enfants à vivre avec tout le monde; lorsqu'ils ſont en âge de ſe marier, la différence de religion ne les arrête pas; ils communient également dans toutes les égliſes qui veulent les recevoir; c'eſt tout ce que nous ſavons de ce petit troupeau; il ne peut augmenter beaucoup à cauſe de ſon ſyſtême qui lui permet d'opter entre les religions établies. Sans avoir aucune averſion pour les catholiques, il préfére cependant la religion réformée & celle des Luthériens, qui ſe rapprochent d'avantage de ſes principes: ce ſyſtême n'accorde aucune préférence marquée au ſocianiſme; mais il s'éloigne des piétiſtes encore plus que des Romains, parce qu'il ne trouve pas ce qu'on appelle bonnes œuvres, dans la contem-

pla-

plation & dans la pratique continuelle des prieres.

On verra peu de vues neuves dans cet ouvrage; mais celles qu'il offre, le ſont pour des gens de campagne, qui n'ont ni le temps, ni les moyens de lire. Ce qui doit les faire tolérer eux-mêmes, c'eſt qu'ils tolerent tout le monde.

Voilà tout ce que nous avons pu découvrir de cette communion, qui fournit des recrues aux autres, ſans ſe ſoucier de faire bande à part; c'eſt encore un mérite très-rare qui fait ſuppoſer que le fanatiſme n'infectera pas de ſi tôt cette petite ſociété, qui prend de toutes les autres communions, & indifféremment de toutes ſortes de livres, les pratiques & les préceptes qui lui paroiſſent propres à rendre l'homme meilleur, plus raiſonnable, & plus utile.

1. *Chap. de l'exiſtence de Dieu, & de la Religion naturelle.*

§. 1. La *Religion*, la plus néceſſaire de toutes les connoiſſances, eſt un lien

rien ſacré qui nous attache à Dieu par une piété éclairée, & aux hommes par une charité active. La religion preſcrit à tous les hommes un culte qui tend à honorer Dieu, & des mœurs pures & réglées qui doivent caractériſer l'homme de probité & le citoyen utile & eſtimable. Le culte joint à la foi eſt comme la théorie de la religion; la piété & la charité en ſont la pratique.

§. 2. Le fondement de la religion eſt de croire qu'il y a un Dieu infini & tout parfait, créateur & ſouverain maître de toutes choſes, qui punit le vice & qui récompenſe la vertu: le but de la religion eſt premiérement de glorifier Dieu, c'eſt à dire de ne rien faire qui nous rende indignes de ſes bontés, ou qui aviliſſe en nous ſon ouvrage; & en ſecond lieu de faire la félicité des hommes par la pratique de la vertu & l'éloignement pour le vice.

§. 3. Il y a un Dieu, parce qu'il doit y avoir un principe de toutes choſes: cette vérité eſt évidente par les ouvrages

vrages de la divinité ſans le ſecours de la révélation. Il en eſt de même de ces principes univerſels qui nous enſeignent d'aimer Dieu & notre prochain; de nous adonner au bien & de fuir le vice: c'eſt ce qu'on nomme religion naturelle; c'eſt une certaine connoiſſance de Dieu & de nos devoirs que nous pouvons acquérir, en conſultant uniquement les lumieres de la raiſon & les ſentiments de la conſcience.

§. 4. Des peuples entiers ſont encore uniquement ſoumis à cette loi que profeſſent pluſieurs individus de toutes les autres religions. La charité nous ordonne de les tolérer, puiſque Dieu, le ſeul ſouverain des ames, les tolere lui-même. Il en eſt de même de tous les cultes poſſibles qui n'affligent pas l'humanité & qui ne troublent pas la ſociété. Il eſt pareillement préſomptueux de les damner, parce que le ſouverain être, l'arbitre ſuprême de l'univers, ne nous a pas faits les dépoſitaires de ſes décrets éternels. Il y a d'ailleurs une infinité

de

de vues purement ſpéculatives, qui ne pouvant nous rendre ni meilleurs, ni plus utiles, ne doivent pas nous emporter un temps que nous pourrions employer à nous fortifier dans la pratique du bien.

§. 5. Après la religion naturelle, on compte quatre autres religions principales; ce ſont, par ordre chronologique, le paganiſme, le judaïſme, le chriſtianiſme, & le mahométiſme. Il y a deux ſortes de païens; premiérement les païens proprement dits, qui profeſſent la religion naturelle avec quelques modifications, & qui n'ont point d'idoles: ſecondement les païens qu'on nomme idolâtres, parce qu'ils adorent les ſimulacres de pluſieurs Dieux. Ces peuples n'ont point reçu d'autre inſtruction, & ne croient pas mal faire: les chrétiens qui vivent parmi eux doivent les réfuter par la pratique d'une vertu ſupérieure, & non par des dogmes placés à côté du vice. La religion judaïque eſt celle que *Moïſe* donna aux Iſraélites; nous tolé-

tolérons les juifs; mais en général on les rend méchants & vils, à force de les surcharger & de les mépriser: ce sont cependant nos freres, puisqu'ils sont hommes. Le mahométisme est la religion contenue dans le *Coran*, que nous nommons *Alcorán*, & qui a été donné par *Mahomet* à des peuples barbares, qui immoloient des hommes & qui ne sacrifient plus que des animaux. L'unité de Dieu est un dogme sacré pour les Mahométans, qui font profession d'être fort charitables, même envers les bêtes, & qui ne sont intolérants qu'en raison de l'ignorance qui regne parmi eux.

De la religion révélée.

§. 6. La religion chrétienne est celle que Dieu nous a révélée par *Jesus-Christ* son fils. Cette religion se divise en une infinité de branches qui different par la foi & par la forme du culte; mais qui toutes se proposent le même but. (Voyez §. 1. 2. & 3.) Les chrétiens, doublement freres, puisqu'ils le sont à titre

titre d'hommes, & comme disciples d'un même législateur, doivent se supporter, s'éclairer & s'édifier réciproquement, & non se haïr & se damner mutuellement, comme cela n'arrive que trop. (Voyez §. 4.) C'est assurément un beau projet que celui d'une religion universelle; mais l'exécution n'en est possible qu'à Dieu seul, qui laisse les choses comme elles sont. Celui qui désire cette réunion, affiche par cela même beaucoup de partialité, puisque, à coup sûr, il proposera sa propre religion, comme la meilleure & la seule qui mérite d'assujettir tout l'univers. Toute idée de controverse à part, cela prouve qu'on est invinciblement attaché aux principes qu'on a sucés avec le lait: cela étant, comment un individu peut-il prétendre de faire changer une nation de principes? Aucun souverain n'y parviendra jamais: la persécution fera naître le fanatisme, & le fanatisme donnera naissance à l'anarchie: c'est à nous à adorer la volonté de l'être suprême, & à nous soumettre

à

à ſes jugements, qui ſont au deſſus de la ſphere de nos lumieres.

De l'écriture ſainte.

§. 7. L'écriture ſainte, contenue dans l'ancien & le nouveau teſtament, eſt la parole de Dieu & la regle de notre foi. L'ancien teſtament nous a été donné par *Moïſe* & par les Prophetes; & le Nouveau Teſtament par les Évangéliſtes & les Apôtres. Chacun de ces livres contient ce qui regarde l'hiſtoire, la morale, & la foi, avec tout ce qu'il faut ſavoir & pratiquer pour faire ſon ſalut. Il y a des communions qui admettent des préceptes qu'elles ſuppoſent contenus dans l'écriture ſainte: ce n'eſt pas à nous à juger nos freres; ni à les détourner de la voie qu'ils ſuivent, puiſque ce ſeroit inutilement pécher contre la charité, & tenter une entrepriſe qui ne réuſſiroit point. La religion chrétienne eſt une religion de paix & d'amour: la controverſe eſt un poiſon qui aigrit les cœurs, & qui perpétue la diſcorde & les querelles.

De la foi.

§. 8. Les chefs généraux auquels on peut rapporter ce que contient la religion, ſont la foi & l'obéiſſance; l'une regarde les vérités que nous devons croire: l'autre les devoirs que nous devons pratiquer. Ls foi eſt la perſuaſion d'une choſe atteſtée par des perſonnes de probité, & inſtruites en matiere de religion. C'eſt une ferme perſuaſion des vérités contenues dans l'écriture ſainte, & en particulier que *Jeſus-Chriſt* eſt le Meſſie promis & le Sauveur du monde: le fondement de cette foi eſt que Dieu, auteur de tout ce que contient l'écriture, étant la vérité même, ne ſauroit nous en impoſer. La foi juſtifiante eſt une ferme croyance que *Jeſus-Chriſt* eſt mort pour nos péchés, & qu'il a acquis le ſalut à tous ceux qui, croyant en lui, font profeſſion de la religion qu'il a enſeignée; mais *il faut que la foi ſoit accompagnée des œuvres.* S'il ne s'agiſſoit que de croire pour être ſauvé, une foi robuſte ayant toujours été, comme on ne le ſait mal-

malheureuſement que trop, fort compatible avec les crimes les plus révoltants, & les plus énormes, les hommes ne ſeroient plus retenus par aucune crainte de l'autre vie, & tous les jours l'humanité ſeroit affligée par les forfaits les plus abominables. On voit par la fin des malheureux qui périſſent d'un ſupplice infame, qu'ils ne manquent pas ordinairement de foi: il y en a même qui ont commis des crimes atroces, & qui ſe ſont volontairement dévoués à la roue & au feu, dans l'eſpérance de faire leur ſalut en commettant le crime qui leur a mérité ces châtiments. Il faut donc que la foi ſoit éclairée; il faut que les plus ignorants ſachent que la foi n'eſt rien ſans les bonnes actions, ſans la pratique de la vertu: & c'eſt ce qu'on enſeigne, ce me ſemble, trop ſuperficiellement au peuple, qu'on abandonne trop à ſon enthouſiaſmé, & qu'on laiſſe trop généralement croupir dans une dangereuſe ignorance.

Du ſymbole des Apôtres.

§. 9. Le ſymbole des Apôtres eſt un abrégé de la doctrine des Apôtres, rédigé par l'ancienne égliſe pour ſervir de confeſſion de foi. Il nous enſeigne le précis de ce qu'il faut croire: 1) l'exiſtence d'un Dieu infiniment parfait que nous devons aimer de tout notre cœur & ſervir de tout notre pouvoir, en faiſant le bien qu'il ordonne & en évitant le mal qu'il défend: 2) la miſſion, la conception, la naiſſance, la paſſion, la mort, la deſcente aux enfers, la réſurrection de *Jeſus-Chriſt* notre rédempteur, dont la fonction de juger un jour les vivants & les morts établit la réſurrection des corps & l'immortalité de l'ame, avec la certitude que l'un & l'autre participeront aux récompenſes ou aux peines que l'homme aura méritées par ſes actions dans le cours de ſa vie; 3) l'exiſtence du St. Eſprit, ce qui établit le dogme de la Trinité; mais ſans aucune obligation de notre part de condamner les communions antitrinitaires, ni de nous

perſuader qu'on ne ſauroit y faire ſon ſalut, attendu que Dieu eſt le ſeul diſpenſateur des graces, & le ſeul qui ſoit en droit de régner ſur les cœurs & de les diriger. L'être ſuprême nous donne l'exemple de la tolérance, nous devons l'imiter. Nous n'avons aucun droit de haïr les idolâtres à cauſe de leur culte, puiſqu'ils n'ont, & peut-être ne peuvent avoir aucune idée du chriſtianiſme; nous ne devons point en vouloir aux juifs de ce qu'ils ne croient point en *Jeſus-Chriſt*, puiſque leur religion leur preſcrit une croyance toute oppoſée, & que nos actions ne ſont que trop ſouvent de nature à ne pas leur inſpirer beaucoup de reſpect pour la ſainteté de notre foi, qui n'en eſt pas moins divine, quelque méchants que puiſſent être les hommes: c'eſt une injuſtice criante que de perſécuter ceux qui n'admettent pas la divinité de *Jeſus-Chriſt* & qui ne croient point à la trinité, puiſqu'ils penſent bien faire d'adhérer au dogme de l'unité de Dieu. Le précepte qui nous dit: *aimez*

Dieu par deſſus toutes choſes & votre prochain comme vous méme: & celui-ci *ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-mêmes*, nous défendent toutes ſortes de perſécutions & d'injuſtices: ſi c'eſt un crime que de priver nos ſemblables de leurs poſſeſſions temporelles, comment oſons-nous concevoir le deſſein de leur arracher ce qu'ils regardent comme leur patrimoine ſpirituel? Il ne nous eſt permis que d'être meilleurs que les autres & de les amener à nos opinions à force de bons exemples, mais ſans nous arroger le droit de contraiſter ni de contraindre perſonne. Il ne ſuffit pas d'admettre les articles du ſymbole des Apôtres; nous devons ſanctifier notre croyance par une perſévérance conſtante dans la pratique du bien, par une averſion continuelle pour le mal, & par un vrai repentir d'avoir péché, lorſque ce malheur nous eſt arrivé. C'eſt un abus que de croire qu'il ſuffiſe de réciter quelques prieres, & de renoncer pour quelques jours à ſes pen-

penchants vicieux, pour obtenir le pardon de ſes fautes; ce n'eſt qu'en parvenant à s'en corriger, & en perſévérant dans le bien qu'on peut eſpérer d'obtenir le pardon de ſes péchés.

Du décalogue.

§. 10. Les commandements de Dieu regardent tous les hommes: c'eſt le précis de la loi naturelle, qui eſt une loi univerſelle & divine. Le premier ordonne de n'adorer qu'un Dieu: le ſecond proſcrit les ſimulacres, mais il ne nous ordonne point de haïr & de pourſuivre ceux qui leur rendent quelque culte. Par les images, on pourroit auſſi entendre les comparaiſons qu'on fait de Dieu à des choſes corporelles, puiſque Dieu ne peut être comparé à rien; ainſi lorſqu'on dit qu'il eſt en colere, qu'il ſe réconcilie, c'eſt une comparaiſon qui s'accorde avec la foibleſſe de notre entendement, mais qui ne peut s'accorder avec les perfections ineffables de la divinité, que nous honorons plus par un ſilence reſpectueux

& par l'humble aveu de notre ignorance, que par des ſpéculations hazardées, qui ne nous rendent ni meilleurs, ni plus éclairés. En conſéquence de cette maxime, il faut ſe ſoumettre à la volonté divine, & recevoir avec reſpect le bien & le mal qu'elle permet; dans la perſuaſion que l'être ſuprême ſait mieux que nous ce qui nous eſt néceſſaire pour cette vie & pour l'autre. C'eſt encore en vertu de ce reſpect profond pour la divinité que nous devons, conformément au troiſieme commandement, ne prendre jamais le nom de l'éternel en vain; ne jamais murmurer contre la providence, & ne point nous mêler de la maniere dont il lui plait de diriger ce bas univers. La ſeule occaſion où il ſoit permis de jurer, c'eſt lorſqu'on eſt dans le cas d'affirmer par ſerment une choſe qu'on peut affirmer ſans bleſſer ſa conſcience. Le quatrieme commandement nous ordonne de ſanctifier le jour du repos; non par une parfaite oiſiveté qui conduit toujours au mal, mais par la priere accompagnée de

de bonnes œuvres, & par des occupations dont il puiſſe réſulter quelque bien pour nous, ou pour notre prochain. Un pere de famille qui laiſſe pourrir ſa moiſſon dans ſon champ le jour du repos; une mere qui expoſe ſes enfants au danger de périr, en les enfermant pour aller à l'égliſe; un fils qui néglige de ſoigner ſon pere ou ſa mere malade ſous prétexte de prier, n'obſervent point le jour du repos, puiſqu'une bonne action eſt une vraie priere, & qu'une oraiſon faite à contre-temps n'eſt qu'une pratique de convenance, qui n'eſt d'aucune utilité pour cette vie ni pour l'autre. Il y a quatre commandements qui regardent nos devoirs envers l'Etre ſuprême, c'eſt le contenu de la premiere table; la ſeconde en renferme ſix autres qui nous preſcrivent ce que nous devons à notre prochain.

§. 11. Le premier commandement de la ſeconde table nous ordonne d'*honorer nos pere & mere*; ce qui comprend nos ſupérieurs de toutes les eſpeces, aux-

quels nous devons obéir en tout ce qui eſt juſte; mais il faut pour cela que nous ayons une idée de la juſtice, idée que le fanatiſme n'a jamais eue, puiſqu'il refuſe d'obéir à un roi quand il croit ce roi tyran ou hérétique, & rien n'eſt plus facile que de mettre de la tyrannie & de l'héréſie par-tout. Rien ne peut nous diſpenſer de ſuivre les loix du pays où nous vivons; s'il s'y trouve des choſes contraires à nos principes, il ne nous reſte d'autre moyen que de nous retirer dans un endroit où les loix ſoient différentes, ſans qu'il nous ſoit permis de réſiſter à un ſouverain injuſte & méchant: nous devons la même choſe à tous nos autres ſupérieurs, proportion gardée; en cas d'injuſtice de leur part, nous avons la reſſource des loix protectrices de l'état, & auxquelles nous pouvons recourir. Quant à nos pere & mere, le reſpect & toutes ſortes d'égards, de déférences, de ſecours, eſt une dette dont nous devons nous acquiter à leur égard; c'eſt auſſi une avance dont nous ſommes

rede-

redevables à nos propres enfants qui s'acquitteront un jour envers nous : ordinairement ils nous prennent pour modeles, & nous traitent bien ou mal, selon qu'ils nous ont vu traiter nos parents. Outre la satisfaction qu'il y a d'être équitables & bienfaisants, Dieu promet encore des récompenses à l'amour filial, qui est lui-même une source de satisfaction & de contentement.

Le sixieme commandement, *tu ne tueras point*, est une preuve bien humiliante de la malice des hommes : il nous défend aussi de maltraiter notre prochain par quelque voie de fait que ce soit ; il faut souffrir en patience le mal qu'on ne peut éviter, & recourir à la justice contre ceux qui nous oppriment injustement ; mais jamais on ne doit se venger soi-même, ni conserver aucune haine, aucune animosité contre ceux qui nous ont fait du mal. Quand même Dieu ne nous auroit pas ordonné cette modération notre propre intérêt l'exigeroit, puisque le ressentiment & la colere ne peuvent

nous assurer aucune espece de dédommagement.

Le septieme commandement est de la plus grande conséquence pour notre repos, pour notre santé, pour notre satisfaction particuliere: il nous défend l'adultere, la fornication, l'impureté. Séduire la femme d'autrui c'est porter le désordre, la haine, la ruine, le scandale dans le sein des familles; c'est priver le mari de sa femme, & les enfants de leur mere; c'est introduire dans une maison des enfants étrangers, qui en sont rejettés avec une ignominie dont ils sont les tristes victimes sans avoir coopéré au mal, ou qui partagent injustement le patrimoine des enfants légitimes; c'est enfin s'exposer un jour au même malheur. Débaucher une honnête fille c'est arracher une mere de famille à l'état; c'est donner l'être à de malheureuses victimes, qui seront sacrifiées, quelquefois avec la mere même, à un point d'honneur qu'il falloit toujours respecter; c'est augmenter le nombre de ces créatures

res infortunées, qui deviennent le fléau de la santé des hommes, & l'opprobre du genre humain; en privant un fille de son état d'honnête fille, c'est l'exposer au vol, & à toutes sortes de déréglements qui conduisent à un supplice infame. Il y a, pour tous les crimes, des peines qui les suivent dès ce monde: cette vérité est plus sensible par rapport à l'impudicité que pour tout autre vice: elle entraîne la perte de la santé, de la liberté, de la réputation, & souvent de la fortune: elle expose les impudiques au mépris, à l'opprobre, à la misere, & aux remords. Ceux qui sont éloignés de l'état du mariage par les peines du mariage, sont des gens qui en ignorent les douceurs & les consolations: s'il y a de la peine à pourvoir à l'entretien d'une famille honnête, c'est aussi une grande consolation que de donner à l'état des citoyens utiles, qui sont la gloire & la joie de ceux dont ils tiennent le jour. C'en est une encore que d'avoir des personnes fidelles à toute épreuve, dans le

ſein desquelles on peut confier ſes plaiſirs & ſes peines, ſes revers & ſes ſuccès, ſes proſpérités & ſes adverſités; on eſt ſûr d'être ſecouru dans les maladies, conſolé dans les chagrins, ſecondé dans ſes entrepriſes; au lieu que le célibataire, qui ne tient à rien, qui n'appartient à perſonne, ne peut prétendre qu'à des ſecours mercenaires qui ceſſent avec ſes bienfaits; d'ailleurs il y a un grand préjugé contre cet état qui arbore par-tout l'égoïſme; malheureuſement pour cette condition, les aſſaſſins des rois, & les plus grands ſcélérats, ont presque toujours été de la claſſe des célibataires.

Le huitieme commandement nous défend de nous approprier le bien d'autrui par quelque voie illégitime que ce puiſſe être; le neuvieme nous ordonne de ne point porter de faux témoignage contre notre prochain: le dixieme commandement eſt une répétition du huitieme où l'idée même du vol eſt défendue: ces trois commandements ont la plus grande affinité enſemble. Il eſt auſſi injuſte de nui-

re

re à la réputation de ſon prochain, que de le dépouiller de ſes biens, puiſque par le moyen de la calomnie, de la médiſance, & du menſonge, on le prive de la confiance publique, & avec la confiance publique on lui ôte les moyens de gagner ſa vie, s'il eſt dans le cas, ou de jouir des avantages de ſa fortune avec paix & avec honneur, s'il eſt dans un état aiſé. Indépendamment des châtiments que ces crimes peuvent nous aſſurer dans l'autre vie, nous nous expoſons, en les commettant, à être traités de même dans celle-ci par ceux aux quels nous faiſons tort : l'état affreux d'un calomniteur démaſqué, d'un menteur reconnu pour tel, devroit par la honte, le mépris, l'opprobre qui en ſont les ſuites néceſſaires, nous corriger de ce penchant odieux, qui nous rend ennemis de la ſociété, & rend la ſociété notre ennemie.

De la priere & de l'action de graces.

§. 12. Dieu nous a ordonné de lui demander nos beſoins ſpirituels & corporels,

porels, non qu'il ne sache bien ce qui nous manque & ce qui nous est nécessaire; mais parce que nous devons nous humilier devant lui, & ne jamais perdre de vue qu'il est le seul dispensateur des graces, & le seul à qui nous devions recourir pour obtenir ce qu'il nous faut dans cette vie & dans l'autre. L'oraison dominicale est la priere la plus raisonnable & la plus complette: elle s'adresse au pere éternel qui est aux cieux: chacun doit le glorifier par des actions qui lui soient agréables, & chanter ses merveilles; établir son regne par la pratique de la vertu, & en ne faisant rien qui ne se rapporte à sa gloire; se soumettre en tout à sa volonté, sans s'enorgueillir, sans abuser du bien qu'il nous envoie, & sans murmurer des peines & des afflictions par lesquelles il lui plait de nous éprouver; reconnoître que c'est de sa main seule que nous tenons les moyens de satisfaire à nos besoins les plus pressants, aussi bien que les aisances de la vie; pardonner sans restriction à tous ceux

qui

qui nous ont offensés, & ne garder aucun souvenir de l'offence, sous peine de ne point être absous soi-même au tribunal de l'arbitre souverain: demander l'assistance de Dieu pour qu'il sanctifie les efforts que nous faisons pour nous maintenir dans l'innocence, & pour qu'il nous délivre du mal physique & moral. On ne sauroit trop souvent répéter le précepte de ne condamner personne, de ne pas juger par conséquent ceux qui invoquent les saints & qui prient pour les morts, parce que nos jugements ne pourront les faire changer d'opinion, & que c'est l'intention seule qui fait le mérite d'une pratique religieuse.

Des sacrements.

§. 13. Les communions protestantes n'en admettent que deux, le baptême & la sainte cene: le mariage a cependant été institué par Dieu lui-même; & nous devons aussi le reconnoître comme un vrai sacrement & le respecter comme tel, puisqu'il est d'institution divine.

La

La sainte cene met le sceau à notre réconciliation avec Dieu, lorsque nous la recevons avec les dispositions convenables, & dans la ferme résolution d'observer religieusement ce qui a été promis pour nous lorsque nous avons été régénérés par les eaux du baptême. Il ne faut pas blâmer les communions qui prétendent que cette régénération suppose tous les hommes coupables de la désobéissance du premier homme: la supposition du contraire ne détruit point le système du dogme de la rédemption, puisque *Jesus-Christ* a pu mourir pour nous racheter de nos propres transgressions. C'est en mémoire de sa mort & de sa passion que nous recevons le pain & le vin de la cene; nous les recevons en vain, si nous nous approchons de la table sans avoir sérieusement renoncé à nos penchants vicieux; nous les recevons pour notre justification, si le repentir que nous avons de nos fautes est sincere & durable; car on ne décompte pas avec Dieu, comme avec les hom-

hommes, & c'eſt ſe jouer de lui que de penſer qu'on puiſſe faire le bien à compte du mal qu'on veut encore faire. Les enfants morts ſans baptême ne peuvent pas être réprouvés par ce défaut qu'il n'a pas été en leur pouvoir d'éviter; & on ne doit pas non plus condamner ceux qui ne conferent le baptême qu'aux adultes. Ce ne ſont pas les ſacrements, mais ce ſont les actions qui ſanctifient ceux qui par là ſe préparent à participer dignement aux ſacrements.

Tel eſt le fond de ce cathéchiſme que nous avons ſuivi dans toutes ſes parties; il y a cependant bien des choſes que nous n'avons pas pu rapporter, parce qu'il auroit fallu copier en entier ce petit ouvrage.

OBSER-

OBSERVATIONS DE MÉDECINE, par Mr. BLOCH &c.

SECOND EXTRAIT. (*)

Le ſixieme article de ces obſervations auſſi utiles qu'intéreſſantes traite de l'efficacité de l'eau froide dans pluſieurs maladies.

La crainte qu'ont la plupart des perſonnes de l'eau froide, & le danger qu'il croient être inſéparable de ce remede, ont engagé Mr. *Bloch* à rapporter pluſieurs cas où il l'a employée avec beaucoup de ſuccès. Sa propriété principale eſt de fortifier; l'Auteur l'a employée avec beaucoup de fruit tantôt ſeule, tantôt avec les boules de Mars, ou

(*) Voyez le premier dans le XVIII. Volume de ce Journal, pag. 75 & ſuivantes.

ou des herbes fortifiantes, dans la foibleſſe de nerfs, dans les convulſions, dans des affections hypocondriaques, dans l'hémiplégie.

L'eau froide eſt encore, ſuivant Mr. *Bloch*, le ſeul remede ſûr dans la foibleſſe générale de nerfs.

Quoique Mr. *Bloch* ſe ſoit aſſuré des bons effets de l'eau froide dans différents cas, il n'oſe cependant en faire uſage dans pluſieurs cas où de célebres médecins la conſeillent.

Le ſeptieme article traite de l'utilité de l'eau froide appliquée ſur la tête, tandis que le malade tient les pieds dans de l'eau tiede, pour détourner le ſang de la tête lorſqu'il s'y porte avec trop de violence; remede auquel Mr. *Bloch* a été conduit par la conſidération que, de cette maniere, le ſang eſt doublement déterminé à ſe porter ailleurs; premiérement par la conſtriction des vaiſſeaux de la tête, & ſecondement par la dilatation des vaiſſeaux de la périphérie du corps & des pieds.

Mr.

Mr. *Bloch* prouve par trois hiſtoires de malades guéris par cette méthode, qu'on en retire un très-grand fruit dans la pratique.

De ces hiſtoires nous ne rapporterons que la ſuivante, qui nous a paru curieuſe, & qui intéreſſe les gens de lettres.

Un Philoſophe dont le nom eſt connu dans toute l'Europe, & qui dès ſa jeuneſſe s'eſt beaucoup appliqué à méditer, commença à s'appercevoir des ſuites funeſtes d'un travail trop aſſidu par un accident bien ſingulier.

Environ une demie heure après que le malade étoit endormi, il ſe réveilloit ſans pouvoir remuer ſes membres; il ſentoit des mouvements violents dans la tête, & une agitation irréguliere dans les fluides du corps; il avoit des bourdonnements d'oreilles. Dans cet état il avoit connoiſſance de tout ce qui ſe paſſoit tant au dedans qu'au dehors de lui; il pouvoit ouvrir les yeux ſans pouvoir parler ni ſe remuer, juſqu'à ce que le ſuc nerveux eût été ébranlé; tout ce qui agiſ-

agiſſoit puiſſamment ſur un de ſes ſens, le mettoit en état de remuer ſes membres.

Cet accident étoit accompagné de battements de cœurs & d'angoiſſes; tous ces ſymptomes diſparoiſſoient au moment où les membres reprénoient la facilité de ſe mouvoir; le malade étoit cependant tourmenté tout le jour ſuivant de maux de tête & d'abattement.

En évitant le café l'après midi, & la méditation avant de ſe coucher, ce qui occaſionnoit ſur-tout cet accident, & en ſe faiſant ſaigner tous les trois mois, le malade ſe remit juſqu'à un certain point; & il ne ſentoit des rechûtes que lorſqu'il avoit trop tendu ſon eſprit pendant le jour. Cependant beaucoup d'étude fit non ſeulement revenir tous ces anciens accidents, mais encore de nouveaux, comme des vertiges, des battements de cœur, & de l'agitation.

Ces dernieres incommodités continuoient après le réveil; le ſang ſe portoit ſi violemment à la tête, & il falloit

ſi

ſi peu de choſe pour agiter le malade, qu'il ne pouvoit lire une ſeule page, ni entrer en diſcours avec des ſavants, ſans avoir tout de ſuite des vertiges ou des maux de tête, & ſans reſſentir la nuit ſuivante ſes accidents ordinaires.

Mr. *Bloch* entre ſur la cauſe de cette maladie dans un détail où il ne nous eſt pas poſſible de le ſuivre; il en conclut que pour guérir le malade il falloit détourner le ſang de la tête, en empêcher l'agitation, & rétrecir les vaiſſeaux trop élargis du cerveau.

Ces ſortes d'accidents ne viennent pas toujours de foibleſſe de nerfs & d'obſtructions hypochondriaques.

Mr. *Bloch* preſcrivit au malade une diete rigide, & ordonna des fomentations d'eau froide ſur la tête avec des bains de pieds d'eau tiede. Sa famille fut effrayée de cette derniere ordonnance qu'elle regarda comme ſinguliere & dangereuſe.

On conſulta un autre médecin qui déconſeilla les bains de pieds d'eau tiede, par-

parce que, selon lui, ils ne feroient qu'affoiblir de plus en plus le malade, & il regarda les fomentations d'eau froide comme dangereuses, parce que le malade avoit déjà plus de quarante ans. Ce Médecin ordonna des fortifiants, & nommément de la limaille de fer avec de l'huile de cannelle. Le malade resta quelque temps indécis sur le parti qu'il devoit prendre; on consulta un troisieme médecin qui conseilla d'essayer les fortifiants: le malade les essaya, mais sa situation devint de plus en plus fâcheuse; il abandonna alors ces remedes & suivit les ordonnances de Mr. *Bloch*.

Après avoir fait une saignée aux pieds, l'Auteur ordonna des bains de pieds tiedes & amolliſſants; il fit prendre le soir au malade des poudres calmantes, composées de crême de tartre & de nitre à parties égales; &, deux fois la semaine, avant midi du petit lait, afin de procurer une évacuation douce.

Enfin Mr. *Bloch* fit raser la tête au malade, & commença par la lui faire feu-

seulement laver avec de l'eau froide; peu à peu il les fit mettre sur la tête des linges trempés dans de l'eau froide.

L'Auteur prescrivit au malade une diete qui ne pouvoit pas augmenter beaucoup la quantité du sang, ni causer de l'agitation; il défendit aussi tout exercice qui pouvoit mettre le sang trop en mouvement; il le fit coucher sur des coussins durs & la tête haute, afin d'empêcher le sang de s'y porter trop facilement; il lui défendit aussi un sommeil continué pendant trop long-temps, parce que cela est nuisible en soi-même, & parce que, pendant le sommeil, le sang, qui se porte aux parties internes, pouvoit s'amasser dans la tête dont il étoit nécessaire de le détourner. Dans cette vue il lui conseilla, lorsqu'il s'éveilloit la nuit, de tenir la tête levée pendant une demi-heure; avec cela le malade s'abstenoit de toute méditation.

Cette méthode eut un si bon succès qu'au bout de deux mois le malade fut en état de vaquer à ses fonctions, qui, quoi-

quoiqu'elles ne demandent pas beaucoup de tenſion d'eſprit, occupent pendant toute la journée; il n'oſoit encore s'attacher aux études ni entrer dans un diſcours ſavant, ſans eſſuyer un retour de ſes anciens accidents.

Dans le temps où Mr. *Bloch* écrivoit cet ouvrage, le malade étoit remis au point de pouvoir s'adonner aux plaiſirs de l'étude ſans en être incommodé; il continue toujours à ſe laver ſoigneuſement la tête avec de l'eau froide; il prend deux fois par ſemaine des bains de pieds tiedes, & ſuit le régime qui lui a été preſcrit par Mr. *Bloch*.

Le malade fit une obſervation familiere aux marins, & au moyen de laquelle ils reconnoiſſent à peu près la direction du vent; c'eſt que quand on mouille une partie du corps, & qu'on l'agite à l'air, on reſſent un froid conſidérable, quelque chaud que ſoit l'air environnant. Le Philoſophe profita de cette obſervation, & lorſqu'il ſentoit des incommodités qui provenoient du ſang amaſſé dans la tête,

il la mouilloit avec de l'eau froide & se promenoit dans sa chambre; par ce moyen il augmentoit le froid, & le remede en devenoit plus efficace. Pour bien profiter des bons effets de l'eau froide appliquée extérieurement, il ne faut pas sécher les parties qui ont été mouillées, mais les laisser toucher par l'air.

L'Auteur conseille encore à la fin de cet article d'éviter dans de pareils cas les remedes échauffants, & tout ce qui peut agiter le sang & faire qu'il se porte plus à la tête, en augmentant l'activité de son mouvement.

Le huitieme article traite de l'utilité de la glace dans de violents saignements de nez.

Quoiqu'il y ait des cas où les saignements de nez sont plutôt favorables que préjudiciables à la santé, il y en a aussi où ils peuvent augmenter au point de devenir dangereux & mortels.

Lorsque le sang sort d'un vaisseau placé fort haut, l'on ne peut parvenir à l'arrêter par les moyens ordinaires: il

faut

faut faire usage de remedes qui rétrecissent ce vaisseau, & qui portent le sang à se coaguler de maniere qu'il puisse boucher le vaisseau.

L'esprit de vin semble d'abord propre à cet usage; mais si l'on ne le délaye pas assez, il irrite trop & augmente par là le mal au lieu de le calmer. Il en est de même de l'alun; une trop grande quantité fait éternuer, & une trop petite n'arrête pas le saignement de nez.

L'eau froide reniflée seroit bonne, si elle ne s'échauffoit pas trop vite, & si pour l'entretenir toujours froide, il ne falloit pas la renifler trop souvent, ce qui empêche la formation d'un bouchon.

Il faut donc choisir des remedes, qui, appliqués extérieurement, étendent leur action jusque sur les parties internes.

Mr. *Bloch* remarque que la neige & la glace sont très-propres à ce dessein: car le froid rétrecit les vaisseaux & facilite la coagulation du sang & la formation d'un bouchon.

La glace & la neige gardent toujours le même degré de froid, & méritent encore à cet égard la préférence sur l'eau, parce que celle-ci s'échauffe trop promptement. Ce que l'Auteur prouve par quelques faits qu'il détaille. Un de ces faits montre les excellents effets qu'on peut attendre des bains de pieds d'eau tiede combinés avec les fomentations froides sur la tête.

Le neuvieme article contient des observations sur le rhume avec crachement de sang, & sur l'usage du suc de pavots & de l'huile de vitriol dans cette maladie.

Le médecin ne doit pas effrayer le malade en lui représentant son état comme dangereux. Cependant Mr. *Bloch* croit, avec raison, que cette regle souffre quelque exception dans des cas où le malade, ignorant son danger, néglige de prendre les précautions qui seules peuvent le sauver. De ce nombre est le rhume accompagné de crachement de sang, qu'on regarde quelquefois avec trop d'indifférence, & qui devient mortel par

le

le peu d'attention qu'on y fait. L'auteur en rapporte deux exemples.

Mr. *Bloch* a souvent employé avec beaucoup de fruit les cantharides dans des rhumes invétérés, & dans la coqueluche; mais il n'en fait jamais usage avant d'avoir diminué la trop grande quantité de sang, & nettoyé les premieres voies. Pour prévenir les suites funestes, & souvent mortelles, des hémorrhagies de poitrine, l'auteur substitue l'acide vitriolique aux acides végétaux & aux autres tempérants qu'on donne dans de pareils cas: les derniers rendent le sang de plus en plus fluide, ce qui fait qu'on réussit si rarement avec ces remedes. L'acide vitriolique au contraire a toutes les propriétés requises pour empêcher la consomption: car il rafraîchit & épaissit le sang, il récrecit les vaisseaux dilatés, & en le combinant avec des médicamens mucilagineux il n'en devient que plus efficace.

Par ce moyen l'Auteur a guéri dans les trois dernieres années cinq personnes

d'hémorragies de poulmon très-violentes.

Le dixieme article traite de l'utilité qu'on retire de la combinaison des remedes qui assoupissent avec ceux qui produisent des évacuations.

Il semble d'abord contradictoire d'employer des remedes qui produisent des effets opposés; il y a cependant des cas où Mr. *Bloch* a combiné l'opium avec les purgatifs & en a retiré beaucoup d'avantage; par exemple, dans les grands resserrements accompagnés de vomissement; ce qui arrive le plus fréquemment dans certaines coliques, dans des hernies enclavées, & dans le véritable miséréré.

Lorsque dans ces maladies on donne des purgatifs simples, ils ne produisent aucun effet, parce qu'on les vomit d'abord; dans ces cas les assoupissants produisent un effet excellent, car ils ôtent d'abord à l'estomac sa trop grande irritabilité, ce qui empêche les vomissements, & l'opium étant plus volatil que le purgatif, il cesse d'agir avant ce dernier

sier, qui produit alors son effet; mais il convient de remarquer que l'opiate ne doit pas être employée dans les cas où il y a de l'inflammation.

L'onzieme article traite de l'usage de la bile de bœuf dans le défaut de digestion qui vient d'une bile trop fluide, ou d'un acide trop abondant.

La bonté de la bile dépend de la juste proportion des parties alkalines avec les grasses; c'est de là que dépend le mouvement péristaltique plus ou moins fort, le mélange plus ou moins intime des aliments, & la solution des parties grasses.

Une bile trop aqueuse manque d'alkali, & n'est pas assez savonneuse; de là vient qu'elle occasionne différentes incommodités très-fâcheuses, & est la source de plusieurs maladies, qu'on guérit le mieux par l'usage des plantes ameres & de leurs extraits, qui rendent à la bile son acreté & son amertume.

Il eſt cependant bien des cas où la bile de bœuf mérite la préférence, parce que, outre ſa propriété ſavonneuſe & apéritive, elle purge & dompte très-bien l'acide. Mr. *Bloch*, rapporte pluſieurs maladies dans leſquelles il a fait uſage de la bile de bœuf avec beaucoup de fruit.

La ſuite dans le Journal ſuivant.

MÉMOIRES DE PHYSIQUE SUR L'ART DE FABRIQUER LE FER, D'EN FONDRE ET FORGER LES CANONS D'ARTILLERIE; SUR L'HISTOIRE NATURELLE, ET SUR DIVERS SUJETS PARTICULIERS DE PHYSIQUE, ET D'ÉCONOMIE: avec une table analytique en forme de dictionnaire, pour servir à l'intelligence des termes techniques. Ouvrage orné de treize planches en taille-douce. Par Mr. GRIGNON, Maître de forge, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, Associé de celle des Sciences, Arts, & Belles-Lettres de Châlons.

Usus, & impigræ simul experientia mentis
Paulatim docuit - - -

Lucr. Lib. V.

A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1775. Un volume in 4to. de 654 pages, sans la préface qui en a 37.

Cet ouvrage est le résultat de vingt-six années de méditations, d'obser-

vations, & d'expériences. Il contient vingt-un Mémoires; dont quinze ont été communiqués à l'Académie Royale des Sciences de Paris, & six ne font que de sortir du porte-feuille de l'Auteur: les quinze premiers mêmes n'ont pas paru dans le recueil des Mémoires des savants étrangers. Les écrits qui concernent les travaux du fer, sont de deux sortes: les uns exposent les découvertes que Mr. *Grignon* a faites à force d'expérience, de fraix, & de patience; & les autres contiennent des principes qui intéressent quelques parties de l'art du Maître de forge.

Le premier *Mémoire contient des expériences & des réflexions sur l'amiante ferrugineux, & l'amiante naturel, les effets des volcans, le prétendu fer natif.* L'amiante ferrugineux est un fer décomposé, analogue à l'amiante naturel, qui est aussi un fer décomposé par le feu des volcans.

Le second renferme une *observation sur la formation des mines de fer par dépôt,*

dépôt, de la province de Champagne, & leurs analogues; contenant des observations sur une nouvelle mine de fer isabelle spathique, & des expériences sur une mine de fer factice. On y prouve que toutes les mines de fer de Champagne sont le produit de la décompoſition des pyrites, ou du fer même. On y décrit & analyſe une nouvelle eſpece de mine de fer; & on y montre la poſſibilité de compoſer une mine de fer artificielle.

Le troiſieme démontre l'*unité du fer; contenant des obſervations & des réflexions ſur les cauſes de ſes mauvaiſes qualités; les moyens employés communément pour le purifier; quelques procédés de l'antiquité; les accidents qui le détruiſent.* On y prouve qu'il n'y a qu'un ſeul fer dans le monde, & que les diverſités que l'on trouve dans le fer de différentes mines, viennent des matieres hétérogenes qui ſont mêlées avec le métal.

Le quatrieme traite des *métamorphoſes du fer, ou réflexions chymiques &*

physiques sur le différentes situations du fer dans la terre, dans son traitement jusqu'à sa perfection & sa destruction; particuliérement sur les crystallisations métalliques dans le feu, spécialement sur la configuration du fer, de sa matte, & de son régule; sur différents phénomenes de sidérotechnie, & autres parties de Métallurgie.

Le cinquieme Mémoire est un ouvrage didactique sur l'art de laver & de fondre les mines de fer, avec l'économie d'un cinquieme de charbon.

Le sixieme est un *Mémoire sur les soufflets des forges à fer, qui a remporté le prix proposé par la Société Royale de Biscaye, établie à Bergara en Espagne.*

Dans le septieme on trouve des *observations sur l'Histoire naturelle du crapaud*: ces reptiles sont sujets à des vers qui leur rongent la tête; ils changent de peau plusieurs fois l'année, vivent longtemps sans prendre de nourriture &c.

Dans le huitieme on lit une *observation anatomique sur un chat monstrueux*

à deux faces ; avec des observations sur quelques autres monstres.

Le neuvieme nous présente des *observations sur des sujets sex-digitaires.*

Le dixieme une *observation hippotomique, contenant la description d'un accident particulier à certains chevaux étrangers, & que les Écuyers appellent coup de lance* : c'est un creux assez profond, que quelques chevaux turcs, barbes, & espagnols ont sous la peau, au cou, & à l'épaule, ou à la jonction du cou & de l'épaule.

Le onzieme contient *des observations & des réflexions analytiques sur la découverte de la cadmie des forges à fer.* On y prouve que nos mines de fer contiennent beaucoup de zinc ; & on y traite au long de la cadmie découverte par l'Auteur dans un de ses fourneaux.

Le douzieme renferme *des observations & des expériences sur la fritte des forges à fer.* C'est une matiere blanche, poreuse, *crépitante* (dit l'Auteur), légere, & friable, qui se sépare du fer.

Dans le treizieme on trouve la *réfutation de l'uſage de la ſcie appliquée à l'abattage des arbres de futaye.*

Dans le quatorzieme, des *réflexions ſur la ruine prématurée des poutres des bâtiments de l'École Royale Militaire ; ſur le moyen de prévenir pareil accident ; & ſur des principes économiques pour équarrir le bois dans les forêts.* Cette ruine vient de la fermentation occaſionnée par l'humidité renfermée dans ces poutres qu'on avoit enduites de différents mortiers. Ce Mémoire offre d'autres détails économiques.

On lit dans le quinzieme diverſes *obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle ; particuliérement ſur la nature de certaines pierres ; ſur l'arrangement de quelques métaux dans leurs minieres ; ſur la cauſe de la chaleur des eaux thermales de Bourbonne, de Bains, de Luxeuil, de Plombieres, & de Remiremont, tirées de l'itinéraire d'un voyage fait ſur les frontieres des Provinces de Champagne, de Lorraine, d'Alſace, & de Franche-Comté.*

Dans

Dans le seizieme, des *observations sur la vipere.* Il s'agit de la morsure de ce serpent, & du moyen de la guérir.

Le dix-septieme est un *Mémoire d'Artillerie, sur une nouvelle fabrique de canons de fonte de fer épurée, ou de régule de fer,* que l'Auteur définit; il fait connoître les rapports que ce régule a avec la marte & avec le fer battu, aussi bien que les propriétés par lesquelles il en differe, & les avantages qu'on tireroit des canons qu'il propose & qu'il enseigne à construire.

Le dix-huitieme nous offre l'*essai d'une théorie d'Artillerie de fer contourné, ou à ruban.* L'Auteur juge nécessaire de faire les canons aussi légers & aussi solides qu'il est possible: il trouve que le fer de la meilleure qualité réunit ces deux avantages. Il indique les moyens de bien faire ces canons.

Le dix-neuvieme est un *Mémoire sur des cryſtallisations métalliques pyriteuses & vitreuses artificielles formées par le moyen du feu.* Mr. *Grignon* parle

de

de différentes cryſtalliſations, & montre que les fourneaux de fonderie des forges ſont les inſtruments avec lesquels l'art peut ſe rapprocher le plus des opérations de la nature.

Dans le vingtieme on trouve des *obſervations ſur le vinaigre frelaté.*

Enfin le vingt-unieme eſt un *Mémoire ſur la néceſſité & la facilité de rétablir la navigation ſur la riviere de Marne, en remontant vers ſa ſource depuis St. Dizier, juſqu'au deſſus de Joinville.*

Nous nous bornons cette fois à la ſimple indication des Mémoires contenus dans ce bon recueil, en faveur de ceux qui pourroient avoir beſoin d'étudier les matieres qu'il renferme, & qui n'auroient pas encore entendu parler d'un ouvrage qui, juſqu'à préſent, n'eſt pas auſſi connu, du moins en Allemagne, qu'il mérite de l'être. Nous ne manquerons pas d'en rendre un compte plus détaillé. En attendant nous croyons devoir avertir ceux qui ne poſſedent pas à fond la langue Françoiſe, que l'Auteur a un ſtyle par-

particulier, & que quelquefois il employe des termes & des expreſſions qu'il auroit de la peine à juſtifier. Nous n'en donnerons que quelques exemples tirés de la préface.

Pag. III. Les travaux *que j'entreprenois, devoient être le vehicule de mon exiſtence; & de celle de ma famille naiſſante*, pour dire, devoient me fournir les moyens de vivre & d'entretenir ma famille &c.

Pag. V. *Pluſieurs perſonnes... m'ont déterminé à prier l'Académie de me permettre de publier ces Mémoires en un volume ſéparé, & pource, ſur l'avis.... elle m'a accordé la faveur de ſon privilege.* Le mot *pource* eſt inutile, & n'eſt pas uſité.

Cette diverſion de ſentiment eſt conſignée dans les regiſtres de l'Académie. On ne dit pas *diverſion* pour diverſité; & l'on ne *conſigne* point une diverſité de ſentiments.

Pag.

Pag. VI. *Apperçues*, ſubſtantif, pour *apperçus*, ſubſtantif que quelques Auteurs emploient depuis peu.

Pag. IX.... *des minérais de différents caracteres, lesquels par les procédés ordinaires donnent des fers de qualités variantes*, il falloit dire de *différentes qualités*, ou *dont les qualités different*. Le mot *variant* ſignifie *changeant*, & ne ſe dit guere que dans les phraſes, *eſprit variant, humeur variante*, homme *variant dans ſes idées*.

Pag. XI. *Il cryſtalliſe*; il faut, *il ſe cryſtalliſe*.

Le fer reçoit une métallité incomplette. Nous croyons que l'Auteur eſt le ſeul qui diſe *métallité*.

Pag. XVI. *Les montagnes qui délimitent les frontieres.* C'eſt encore un mot que nous croyons nouveau que *délimiter*.

En voilà aſſez pour faire voir aux Phyſiciens étrangers qui pourroient écrire en François, que Mr. *Grignon* ne peut

peut pas leur ſervir de modele pour le ſtyle. Il faut eſpérer que ce Phyſicien écrira avec plus de ſoin la *Phyſique des Forges* qu'il nous promet, & que tous les Lecteurs éclairés qui auront parcouru les Mémoires dont nous parlons, attendront avec impatience.

K.

La ſuite dans le Journal prochain.

MONDE PRIMITIF ANALYSÉ ET COMPARÉ AVEC LE MONDE MODERNE, CONSIDÉRÉ DANS L'HISTOIRE NATURELLE DE LA PAROLE; ou Grammaire universelle & comparative, avec des figures en taille douce. Par Mr. COURT DE GEBELIN, de la Société économique de Berne, & de l'Académie Royale de la Rochelle.

Le premier volume de cet important ouvrage nous eſt parvenu trop tard pour en rendre compte. Nous nous propoſons de donner d'abord une idée générale de cette Grammaire univerſelle & comparative; enſuite d'en extraire ce qui nous ſemblera le plus utile; & enfin de dire ce que nous en penſons, nous reſervant pourtant la liberté d'inſérer dans les premieres parties de notre analyſe les remarques que nous fourniront les paſſages. Nous eſpérons que notre

ſa-

ſavant Auteur en prendra occaſion de donner des éclairciſſements, dont nous ne ſerons, peut-être, pas les ſeuls à profiter.

On voit à la tête de l'ouvrage une eſtampe repréſentant Orphée entouré de ſauvages & d'animaux. A notre avis, cette eſtampe pourroit être meilleure qu'elle ne l'eſt. Mais c'eſt un ornement étranger; venons à l'ouvrage même. Il commence par une dédicace à la Reine. Enſuite on trouve un diſcours préliminaire de trente pages; deux ſuppléments; l'explication du frontiſpice; celle de la vignette, qui, à nos yeux, eſt beaucoup meilleure que le frontiſpice; la table des chapitres; & la Grammaire même qui remplit ſix cent deux pages; une note des Grammairiens & Auteurs cités dans l'ouvrage, des obſervations grammaticales ſur diverſes langues particulieres; une collection de *familles primitives*, comme l'Auteur les appelle; une plus nombreuſe d'étymologies Françoiſes; une d'étymologies de langues étrangeres;

une

une table des matieres; un court *errata*; & enfin la seconde liste de Mrs. les Souscripteurs, avec quelques corrections à faire à la premiere.

Le discours préliminaire contient des remarques utiles pour l'intelligence de l'ouvrage; le nom de plusieurs auteurs qui ont écrit sur le langage, & sur la Grammaire universelle, & une analyse de celle de l'Auteur.

La Grammaire universelle & comparative de Mr. *Court de Gebelin* est divisée en cinq livres; chaque livre est divisé en chapitres; & ceux-ci ont des subdivisions, quand il est nécessaire.

Le premier livre, qui renferme quinze chapitres, contient des observations générales & préliminaires; l'étymologie & la définition du mot *grammaire*, l'examen des objets que le langage doit peindre; celui des moyens que la grammaire nous fournit pour cet effet, & des qualités qu'elle doit avoir; & les différences qui distinguent les grammaires particulieres de la grammaire universelle.

Le

Le ſecond livre eſt diviſé en deux parties; la premiere contient cinq chapitres. On y conſidere les mots par leſquels nous peignons les idées; on y détermine les caracteres qui diſtinguent les parties du diſcours, le nombre de ces parties qu'on fixe à dix, & les trois eſpeces de tableaux différents qu'elles forment.

La ſeconde partie diviſée en onze chapitres, ſubdiviſés en paragraphes, développe en détail les dix parties du diſcours.

„Le troiſieme livre expoſe les formes „que doivent revêtir les mots qui com„poſent ces diverſes parties, afin de pou„voir ſe lier entr'eux.„ Ce livre conſiſte en trois parties: la premiere a cinq chapitres; on y voit quels mots changent de formes, & à quoi ſe réduiſent ces modifications. La ſeconde contient trois articles, & en tout ſix chapitres: elle traite de la *déclinaiſon*. La troiſieme en deux articles & treize chapitres, parle de la *conjugaiſon*.

La

La *syntaxe* eſt le ſujet du quatrieme livre diviſé en trois articles. Le premier, compoſé de douze chapitres, indique les regles qu'il faut obſerver afin que les mots faſſent un tout. Le ſecond, contenant dix chapitres, traite de la *conſtruction*. Le troiſieme article préſente l'analyſe d'une fable Françoiſe & d'une fable Latine, où l'on voit l'application des principes déjà poſés.

Le cinquieme livre eſt particuliérement deſtiné à la Grammaire *comparative*. Après avoir expliqué en quoi elle conſiſte, Mr. de *Gebelin*, dans un premier article, compare la langue Chinoiſe à ſes principes; dans un ſecond, la langue Latine, & dans un troiſieme, la Grecque.

Voilà l'idée générale que nous nous ſommes formés de cet ouvrage. Paſſons à l'analyſe de ſes parties principales, & commençons par le diſcours préliminaire.

Le but de l'Auteur eſt de donner l'hiſtoire naturelle de la parole, & de

réduite toutes les langues à la seule primitive donnée par la Nature.

L'hiſtoire naturelle de la parole a deux parties principales, les éléments par leſquels la parole exiſte, & le méchaniſme qui les réunit en ſorte qu'ils peignent les idées. Il en réſulte *les principes ſur l'origine du langage & de l'écriture*, & la *grammaire univerſelle & comparative*. On commence par la derniere parce que les ſouſcripteurs l'ont ſouhaité; mais on trace dans le diſcours préliminaire une eſquiſſe des éléments, de leur origine, & de leur liaiſon avec les principes grammaticaux. Nous devons donner une idée de cette eſquiſſe.

Le langage eſt en partie un don de Dieu, & en partie un effet de notre induſtrie. C'eſt un don de Dieu, „en ce „qu'il forma l'homme avec tous les orga„nes néceſſaires pour parler, qu'il le ren„dit capable d'idées & de ſentiments, „qu'il lui fit un beſoin de les exprimer, „qu'il l'environna de modeles propres à „le diriger dans cette expreſſion.„

C'eſt l'effet de notre induſtrie, „en „ce que l'homme ſut développer ces or„ganes, imiter ces modeles, ſuivre les „combinaiſons dont ils étoient ſuſcepti„bles....

„Il n'eſt cependant pas l'effet de la „convention, puiſqu'il eſt celui de l'imi„tation donnée par la Nature & par les „beſoins qu'elle nous faiſoit ſentir.„ Ici nous ne comprenons pas bien la penſée de l'Auteur. Si par le mot *imitation*, il entend l'*action* d'imiter, la Nature & les beſoins ne la *donnent* point. S'il entend la *faculté* d'imiter, la Nature la donne; mais les beſoins ne la donnent pas. Revenons.

„Il n'eſt pas non plus l'effet d'une imi„tation lente & qui procédoit au hazard „& à tâtons, puiſque dès les premiers „inſtants l'homme eut beſoin de parler, „qu'il avoit déjà les organes & les mo„deles du langage, & que la Nature „s'avance toujours à ſes fins d'une ma„niere ferme, rapide, & ſûre. Le ſen„timent lui faiſoit trouver le cri, ou le

„ſon

„*ſon* néceſſaire pour l'exprimer, l'idée „lui faiſoit trouver le *ton* néceſſaire pour „la rendre ſenſible.

„La perfection du langage & la multi„plication des mots pour exprimer les „idées factices, dépendirent ſeules de l'in„duſtrie humaine, & d'une convention „tacite. „

L'imitation ne ſe borne pas à l'*onomatopée;* elle s'étend à l'analogie qu'on apperçoit entre les qualités de l'objet & celles des organes de la voix. Les objets agréables furent peints par des tons agréables &c.

„La voix modifiée par le larynx & par „le plus ou le moins d'ouverture de la „bouche, produit les SONS qu'on peint „par les caracteres appellés *voyelles:* „cette même voix modifiée par le larinx „& par la preſſion des diverſes parties „qui conſtituent la caiſſe de l'inſtrument „vocal, produit les TONS qu'on peint „par les caracteres appellés *conſonnes.* „

Il ſemble que l'Auteur ici n'appelle *voyelles* & *conſonnes* que les lettres

écrites; nous penſions qu'on donnoit primitivement ce nom aux lettres prononcées, & ſecondairement aux lettres écrites.

„Ainſi l'inſtrument vocal réunit en lui „les avantages des inſtruments à vent & „des inſtruments à touche. Comme in„ſtrument à vent, on en tire des ſons. „Comme inſtrument à touche, on en „tire des tons.„

Ce paſſage ſera, ſans doute, obſcur pour quelques-uns de nos Lecteurs; d'autant plus que nous n'avons pas eu occaſion, comme l'Auteur, de citer Mr. *Ferrein*. Voici le ſyſtême de cet homme célebre. Les levres de la glotte ſont compoſées de cordes capables de trembler & de réſonner, comme celles de la viole. „Le vent (ce ſont les expreſſions de Mr. „*Ferrein*) le vent qui choque les cor„des vocales fait la fonction des plumes „qui pincent celles du clavecin; la co„lonne d'air qui pouſſe celui qui précede „dans la glotte, tient lieu de ſautereau „qui fait monter la languette & les plu„mes; enfin l'action de la poitrine & du

„pou-

„poumon fait l'office des doigts & des „touches qui élevent les sautereaux.„ Mr. de *Gibelin* nous obligeroit s'il expliquoit clairement de quelle maniere il accorde ses idées avec celles de Mr. *Ferrein*. Mais il ne faut pas croire que le premier ait pensé que les instruments à vent ait nous fassent distinctement entendre les voyelles, & que le son des instruments à touche nous offre nos consonnes.

Le nombre des sons & celui des tons est fixé par la Nature. „Les sons étant „produits par l'émission de l'air, se sou„tiennent autant que cette émission a lieu. „Les tons étant produits par un rappro„chement instantané de quelques parties „de l'instrument vocal, n'ont que la du„rée d'un instant.„ Les premiers peignent nos sensations, & les derniers nos idées; c'est ce qu'on verra chez quelque peuple que ce soit. Outre les sons & les tons simples, qui ne varient jamais, toutes les Nations font usage de tons & de sons composés qui varient.

Chaque ſon déſigne, par lui-même, une claſſe d'idées; par ſon aſſociation avec les différents tons, il indique les eſpeces renfermées dans cette claſſe; & par les modifications d'une prononciation plus ou moins forte, il dénote les idées ſubordonnées aux idées générales qu'il préſente.

Les mots peignoient d'abord les objets phyſiques; on les étendit aux objets moraux & ſpirituels, en aſſignant à chaque mot *un ſens figuré* analogue aux qualités de l'objet phyſique qu'il repréſentoit, & *un ſens négatif*, oppoſé au ſens phyſique.

On paſſe à l'invention de l'écriture qui ſuivit les mêmes regles que la parole. On n'oublie pas le geſte, langage auſſi donné par la nature, & aſſujetti aux mêmes principes que le langage ordinaire. Ici Mr. de *Gibelin* cite différents auteurs qui ont traité cette matiere.

„Mais les mots, conſidérés comme „éléments du langage, ne peignent que „des objets iſolés.„ La réunion des mots, qui eſt néceſſaire pour exprimer des

des penſées, donne naiſſance à la Grammaire, qui a été l'objet des travaux de bien de ſavants. Les grammaires qui ont paru jusqu'ici, ne fourniſſoient pas à Mr. de *Gibelin* les principes dont il avoit beſoin pour lier ſes recherches; & même pluſieurs principes expoſés dans ces grammaires ſe contrediſoient, & ne s'accordoient pas avec les découvertes de notre Auteur; c'eſt pourquoi il a été obligé de faire une grammaire univerſelle, „mais en profitant le plus qu'il „ lui „a „été poſſible des obſervations de ceux qui„ l'„ont précédé, & ſur-tout de celles de „Mr. *Beauſée*.„ Nous ne ſaurions qu'applaudir à cet aveu digne d'un vrai ſavant.

Mr. de *Gibelin* donne une analyſe aſſez étendue de ſa grammaire, dont il promet un abrégé. Nous profiterons de l'analyſe & de l'abrégé dans le Journal ſuivant, où nous rendrons compte de la grammaire univerſelle & comparative.

K.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES TROUBADOURS, &c. Tome ſecond.

TROISIEME EXTRAIT (*).

Giraud de Borneil, nâquit à Sidueil, château de la vicomté de Limoges: ſa famille étoit au deſſous de la Bourgeoiſie: il vécut à la fin du douzieme ſiecle & au commencement du treizieme. Il alla en Eſpagne; on le voit par ſes ouvrages. Il adreſſe une de ſes pieces au roi *Fernand* & au roi *Alphonſe*. Ces deux rois ne peuvent être que *Ferdinand* III, roi de Caſtille, dont le regne commença en 1217, & *Alphonſe* IX. ſon oncle, roi de *Léon*, qui mourut en 1230.

Il

(*) Voyez le premier au Volume XVII. pag. 86 & ſuivantes; & le ſecond au Volume XVIII. de ce Journal, pag. 3 & ſuivantes.

Il parle avantageuſement du roi de Navarre, en diſant, que s'il eſt honoré de ſon eſtime, il fait peu de cas du blâme des autres. Ce doit être *Sanche* VI, dernier roi de la maiſon de Bigorre, mort en 1234. L'adulation inſpiroit ſans doute le poëte: car *Sanche*, qui voulut épouſer la fille du roi de Maroc, qui entra au ſervice de ce muſulman, qui abandonna ainſi ſon petit royaume aux ravages de ſes voiſins, & qui fut enfin la dupe de ſes folles eſpérances, ne méritoit certainement pas un pareil éloge.

Il dit dans un envoi au roi d'Aragon, que ſes ennemis doivent le redouter, puiſqu'il a triomphé de tous. C'eſt apparemment *Jacques* I, ſucceſſeur en 1213 de *Pierre* II, & qui mourut en 1276. La conquête du Rouſſillon, des îles Baléares, & du royaume de Valence, juſtifie l'idée du troubadour.

Dans une piece, où il parle de la mauvaiſe foi des femmes, il cite l'exemple du roi *Louis*, pour faire entendre que de deux maux on doit choiſir le moin-

dre. Allusion, sans doute, à l'ancien divorce de *Louis* VII. en 1150 avec sa femme *Éléonore* de Guienne. L'Auteur suppose qu'il vaut mieux perdre une partie de ses états, comme fit ce Prince, que de vivre avec une épouse déshonorée. Ce n'est pas un raisonnement de politique.

On attribue à *Giraud de Borneil* jusqu'à quatre-vingt seize pieces. Sa maniere de vivre, telle que les manuscrits la décrivent, suffiroit pour donner de lui une idée avantageuse, quand même nous n'aurions pas ses ouvrages. Il employoit tout l'hiver à fréquenter les écoles & à étudier les lettres; bien différent de cette populace de troubadours, qui mettoient toute leur science à coudre des rimes: l'été, il alloit dans les cours, menant avec lui deux bons chanteurs pour débiter ses chansons. Ainsi les gens de lettres devroient ne se produire dans le monde, qu'après avoir cultivé les fruits de l'étude. Il ne voulut jamais se marier; mais il ne fut pas de ces vi-

cieux

cieux célibataires, dont toutes les vues & toutes les affections se concentrent dans eux-mêmes: ce qu'il gagnoit par son travail, il le donnoit à ses parens pauvres, & il les enrichit tous. Cela ne l'empêcha point de faire de grands dons à l'église de Sidueil, sa patrie. On doit le louer encore de n'avoir pas suivi le torrent d'une dévotion aveugle, qui méprisant les liens de l'humanité & du sang, croyoit acheter le ciel en donnant tout à l'église.

Nostradamus le fait mourir en 1278. Il est certain qu'il fleurit dès la fin du douzieme siecle, avant *Pierre d'Auvergne*, comme on le voit à l'article de ce dernier, & qu'il vécut bien avant dans le treizieme.

Le *Dante* fait mention plus d'une fois de *Giraud de Borneil*. Dans son chant du Purgatoire, il le met fort au-dessous d'*Arnaud Daniel*. *Laissez dire les fous qui croyent que celui de Limoges l'a surpassé*. Ce sont ses termes. Mais le ju-

gement du poëte italien n'eſt rien moins qu'infaillible.

Pierre d'Auvergne, fils d'un bourgeois du dioceſe de Clermont, eut du talent, une belle figure, un caractere ſage, un eſprit cultivé, & beaucoup de ſuccès. On lui reproche le défaut de ſe louer ſans meſure, & de cenſurer hardiment les ouvrages des autres: combien de poëtes lui ont reſſemblé à cet égard!

Après avoir long-temps vécu dans le monde avec honneur, il embraſſa l'état monaſtique, & y mourut. Peut-être fut-il le même qu'un auteur jacobin du treizieme ſiecle, connu ſous le nom de *Petrus de Alvernia*. Parmi ſes poéſies, au nombre de vingt-quatre, il y en a de dévotes qui ſemblent avoir été faites dans le cloître.

Cette chanſon galante fera mieux juger de ſon talent. Elle tient du goût anacréontique.

„Roſſignol, va trouver la beauté que „j'adore. Conte-lui mes affaires, & „qu'elle te diſe les ſiennes. Qu'elle te „char-

„charge de me dire qu'elle ne m'oublie „point. Ne te laiſſe pas retenir. Re„vole à moi bien vîte, pour me rappor„ter ce que tu auras entendu: car je n'ai „au monde ni parent ni ami, dont je sou„haite autant d'avoir des nouvelles.

„Or eſt parti l'oiſeau joli. Il va gaie„ment, s'informant par-tout jusqu'à ce „qu'il trouve ma belle. Il commence en „la voyant ſon doux ramage, comme il „a coutume de faire en voyant l'étoile „du ſoir. Puis il ſe tait tout-à-coup, „& rêve à la maniere dont il parlera, „afin de ſe faire écouter. *Votre ami „loyal*, dit-il, *m'a dépêché pour vous „chanter des choſes qui puiſſent vous „plaire. Que lui dirai-je, quand il „viendra à moi tout courant? Si je lui „rends une bonne réponſe, vous devez en „être auſſi aiſe que lui, puisqu'il vous „veut plus de bien que jamais. Mais „je m'apperçois que mon meſſage eſt mal „reçu. Votre ami, je vous le proteſte, „fait tout ſon bonheur de vous aimer. „Qu'attendez-vous? Saiſiſſez l'amour

„tandis qu'il se présente. C'est une „fleur qui passe d'abord. Profitez du „moment.

„La dame répond: *L'oiseau est venu „droit à moi. J'ai reçu avec plaisir ce „qu'il m'a dit de votre part. Il vous „dira que votre absence m'afflige fort, „mon doux ami; car personne ne me „plaît tant que vous. Mais vous m'avez „quittée trop tôt, & si je m'y étois at- „tendue, vous n'auriez pas eu de moi ce „que je vous ai donné. J'y ai du re- „gret à présent. Mon cœur est telle- „ment pénétré d'amour, que je suis tou- „jours rêveuse. J'attends toujours celui „que j'aime. Avec lui, je ne cesse de „jouer & de rire; pour rien au monde „je ne le changerois. J'en préfère la „conquête à ce qu'il y a de plus élevé. „Le bon amour, comme l'or, va tou- „jours croissant. Doux oiseau, pars; „dis-lui combien je l'aime; dis-le de „ton mieux. Vole, dépêche. Quoi! tu „n'es pas encore revenu?*„

Tou-

Toutes ces belles apparences ne rendirent point notre poëte heureux en amour.

Giraud de Calanſon étoit de Gaſcogne. Sa piece la plus curieuſe eſt une longue inſtruction donnée à un jongleur. Elle contient des détails ſur l'art des troubadours & des ménétriers, ſur l'ancienne muſique, ſur la ſcience qu'on devoit avoir. Le texte eſt malheureuſement corrompu en pluſieurs endroits, & la matiere ſi obſcure par elle-même, qu'il eſt impoſſible de s'aſſurer du vrai ſens. Nous avons fait effort pour le deviner.

„Sache bien trouver & bien rimer, bien „parler, bien propoſer un jeu-parti. „Sache jouer du tambour & des cimbal„les, & faire retentir la ſymphonie. Sa„che jeter & retenir de petites pommes „avec des couteaux, imiter le chant des „oiſeaux, faire des tours avec des cor„beilles, faire attaquer des châteaux, „faire ſauter au-travers de quatre cer„ceaux; jouer de la citale & de la man„dore,

„dore, manier la manicarde & la guit-„tare qu'on entend volontiers; garnir la „roue avec dix-ſept cordes, (peut-être „une eſpece de vielle;) jouer de la „harpe, & bien accorder la gigue pour „égayer l'air du pſaltérion. Jongleur, „tu feras préparer neuf inſtruments de „dix cordes. Si tu apprends à en bien „jouer, ils fourniront à tous tes beſoins. „Fais auſſi retentir les lyres & réſonner „les grelots.„ On voit qu'un jongleur devoit réunir au talent de la muſique, celui d'amuſer par des tours de gobelet & de paſſe-paſſe. Suit une énumération de romans, dont il doit s'inſtruire. C'étoit la ſcience ſublime.

„Sache comment l'Amour court & „vole; comme il va nu & ſans habits; „comme il repouſſe la juſtice avec ſes „dards qu'il a fait aiguiſer, & ſes deux „fleches, dont l'une eſt d'or fin qui „éblouit, & l'autre d'acier, qui bleſſe ſi „rudement qu'on ne peut guérir de ſes „coups. Apprends les ordonnances d'a-„mour, ſes privileges & ſes remedes;

„&

„& tu sauras expliquer ses divers degrés; „comme il va rapidement; de quoi il „vit; ce qu'il fait quand il part; les „tromperies qu'il exerce alors, & com„ment il détruit ses serviteurs.

„Lorsque tu sauras bien tout cela, ne „manque point d'aller vers le jeune roi „d'Aragon: car je ne connois personne „qui apprécie mieux les bons exercices. „Si tu sais bien ton métier, si tu te distin„gués parmi les meilleurs, tu n'auras „point à te plaindre de ses dons. Si tu „restes dans la médiocrité, tu mériteras „d'être mal accueilli du meilleur prince „qui soit au monde.„

Boniface de Castellane, héritier d'un pere malheureux, périt lui-même par une catastrophe sanglante dont sa race a toujours senti le contre-coup. Le Comte d'Anjou frere de St. *Louis*, étant occupé dans les pays-bas à défendre la Comtesse de Flandre, qu'attaquoient ses propres enfants, la ville de Marseille se révolta, & voulut reprendre son ancienne liberté. Le fougueux troubadour se

mit

mit à la tête des rebelles, & ſe ſignala par des excès éclatants. De retour en Provence, le prince alloit fondre ſur Marſeille. On prévint la tempête, en lui envoyant des députés pour implorer ſa miſéricorde. Mais *Charles* fit arrêter les principaux ſéditieux. *Boniface de Caſtellane* eut la tête tranchée; & tous ſes fiefs furent confiſqués & réunis au domaine du Comte. La grandeur de ſa maiſon n'a pu ſe relever de cette chute.

Izarn, dominicain, miſſionnaire employé à convertir les Albigeois.

Sordel, de Gaïto dans le Mantouan, fils d'un chevalier ſans fortune, nous a laiſſé trente-quatre pieces où l'on trouve quelques morceaux curieux. Il vivoit du temps de *Charles* d'Anjou.

Savari de Mauléon, riche Baron du Poitou, brave & galant chevalier, aima les aſſemblées, les tournois, les diverſiſſements, & les vers. Dans une viſite qu'il fit à la vicomteſſe dame *Guillemette de Benangués* dont il étoit amoureux,

reux, il mena avec lui *Élias Rudel* ſeigneur de Bergerac, & *Geoffroi Rudel* ſeigneur de Blaye. Ils la prierent tous trois d'amour; car auparavant elle avoit retenu chacun d'eux pour ſon chevalier, ſans qu'ils le ſuſſent l'un de l'autre. S'étant aſſis auprès d'elle, l'un à ſa droite, l'autre à ſa gauche, & le troiſieme devant, chacun d'eux la regardoit amoureuſement. Elle, comme femme la plus effrontée & hardie qui fût jamais, commença à regarder amoureuſement *Geoffroi Rudel* de Blaye, qui étoit aſſis devant elle. En même temps, elle prit la main d'*Élias* de Bergerac, & la lui ſerra d'une maniere fort tendre. Pour monſeigneur *Savari*, elle lui marcha ſur le pied en ſouriant & ſoupirant. Aucun ne ſut quel ſigne d'amour avoient eu ſes compagnons, jusqu'à ce qu'ils fuſſent partis. Alors *Geoffroi* dit à *Savari* comment la dame l'avoit regardé; & *Élias*, comment elle lui avoit ſerré la main. *Savari*, entendant le plaiſir qu'elle avoit fait à l'un & à l'autre, en fut bien fâché, mais

mais ne dit mot de celui qu'il avoit eu pour ſon compte. Il alla trouver *Gaucelm Faidit* & *Hugues de la Bacalaria*; il leur demanda par un couplet auquel des trois la dame de *Benangues* avoit témoigné le plus d'amour.

Savari fut fait priſonnier de guerre & enfermé dans la tour de Corp où on devoit le faire mourir de faim & de ſoif, ſelon les ordres de *Jean* roi d'Angleterre: mais toujours plein de courage, il trouva dans ſon eſprit & ſon habilité toutes les reſſources dont il avoit beſoin pour ſe tirer d'un ſi grand péril. Il ſe rendit maître du château où il étoit en priſon. Il fit ſon accommodement avec le roi *Jean*, & obtint le titre de gouverneur ou commandant de tous les pays que ce prince conſervoit en Gaſcogne.

L'hiſtorien ajoute que *Savari*, devenu le défenſeur de celui qui avoit réſolu ſa perte, pourſuivit à outrance tous les ennemis du roi *Jean*, & reconquit tout ce que ce prince avoit perdu dans la Gaſcogne & le Poitou, quoique celui-

ci,

ci, toujours renfermé avec ſa femme, ne lui donnât aucun ſecours de troupes ni d'argent.

Comment *Matthieu Pâris*, & les autres hiſtoriens anglois auroient-ils ignoré cette prétendue conquête? Ils ne font pas même mention de *Savari*, dont les ſuccès vraiſemblablement ſe réduiſirent à reprendre quelques places, qui furent bientôt repriſes par les François. Les hiſtoires connues du regne de *Jean*, & de celui de *Philippe-Auguſte*, me paroiſſent d'une autorité infiniment ſupérieure à celle-ci.

Quoi qu'il en ſoit, *Bertrand de Born*, fils du fameux troubadour, compoſa un ſirvente pour *Savari*, au ſujet de l'abandon où un lâche Roi laiſſoit ſes provinces.

Guillaume de Saint-Grégori, vivoit du temps de *Raimond Berenger* V, comte de Provence.

Guillaume de Bergédan, de l'une des plus anciennes maiſons de Catalogne, perdit tous ſes biens pour avoir aſſaſſiné *Rai-*

Raimond de Foulques de Tendona, ſon ennemi, & ſeigneur plus puiſſant que lui: enſuite il devint ſi odieux, même à ſa famille, que tous ſes parents l'abandonnerent; enfin il fut tué par un ſimple fantaſſin.

Granet, paroît être de Provence, & contemporain de *Charles* d'Anjou, frere de *St. Louis*, contre lequel il écrivoit lorſque le prince ſe préparoit à la conquête du royaume de Naples.

Folquet de Lunel, vivoit du temps d'*Alphonſe*, roi de Caſtille & de Léon.

Guillaume de la Tour en Périgord, paſſa presque toute ſa vie du Italie; il étoit contemporain de *Sordel*: du reſte, il devint fou pour avoir vu mourir ſa maîtreſſe, & mourut lui-même de déſeſpoir voyant qu'il ne pouvoit la reſſuſciter.

Lanfranc de Cigala, & Simon Doria, tous deux de Gênes; le premier, diſent les manuſcrits, étoit noble & ſavant, juge, poëte, & chevalier: il fut conſul à Gênes en 1248. Parmi vingt-ſix pieces

ces que nous avons de lui, rien ne paroît plus curieux que le conte suivant....

„Or écoutez; je vais vous conter une „belle aventure, arrivée à deux cheva„liers Castillans, seigneurs d'un riche „château. Ils étoient distingués par leur „courage & leur esprit, beaux & jeunes „de leurs personnes; & n'étoient pas „moins riches en amour, en galanterie, „& en tous autres faits plaisants. Ils „aimoient deux dames jolies, nobles, bien „appriſes, pour lesquelles ils firent main„tes belles choses, comme on fait pour „l'amour des belles dames; c'est à dire, „qu'ils tenoient de belles cours, faisoient „de beaux tournois, de beaux présents, „bonne réception à qui venoit les voir, „& se faisoient estimer de tout le monde, „en sorte que leur réputation retentissoit „au loin. Ils furent mieux aimés de „leurs dames qu'aucun chevalier du mê„me temps. Ces dames habitoient un „château éloigné de trois lieues angloi„ses. Elles leur envoyerent un jour leur „messager, pour les inviter à venir pas„ser

„ser la nuit avec elles; & chacun d'eux, „sans rien savoir l'un de l'autre, promit „de s'y rendre.

„Les deux chevaliers étoient freres. „Craignant de perdre leur château, car „ils se trouvoient en guerre avec de „grands barons du pays, ils avoient pris „leurs arrangements; ils s'étoient juré „de ne jamais sortir tous deux à la fois, „& que l'un d'eux resteroit toujours pour „garder le château, & pour y recevoir „& servir les braves chevaliers qui passe„roient par-là. Chacun envoya de„mander à l'autre la permission de s'en „aller; chacun répondit que pour rien „au monde il ne resteroit. Quelques „prieres qu'ils pussent se faire mutuelle„ment, aucun d'eux n'en voulut démor„dre; si bien que tous deux se mirent en „chemin. Il faut savoir que le temps „étoit fort mauvais: il pleuvoit, nei„geoit, ventoit, & la nuit très-obscure. „Tout ce qu'ils purent faire fut de re„commander qu'on veillât bien à la gar„de du château.

„Ils

„Ils n'avoient pas encore fait beau„coup de chemin, quand ils entendirent „des chevaliers venir vers eux; ce qui „les obligea de s'écarter, & ſe ranger le „long du buiſſon. *Dieu nous donne ce „ſoir bon gîte*, diſoit l'un de ces cheva„liers. A quoi l'autre répondit: *Dieu „préſerve de mal les deux freres: nous „les trouverons bien à notre beſoin; „nous en ſerons bien reçus, bien hono„rés, bien ſervis: car il n'y eut jamais „plus honnêtes chevaliers ni plus cour„tois. Autrement nous aurions encore „plus de trois lieues à faire pour trou„ver un autre gîte.*

„Les deux freres furent bien aiſes & „bien fâchés tout à la fois d'entendre „cette converſation; bien aiſes de ce „qu'on diſoit à leur louange; bien fâchés „de ce qu'aucun d'eux ne ſe trouveroit „au château. Ils s'exhorterent beaucoup „l'un l'autre à y retourner en diligence; „& long-temps diſputerent avec chaleur „à qui n'y retourneroit pas. Enfin l'un „d'eux, ſe déterminant à retourner, dit

„que c'étoit pour l'amour de ſa dame „qu'il ſe ſacrifioit ainſi.„

Après ce conte vient une tenſon, où le troubadour demande à une dame, qu'il nomme *Guillelma de Roſas*, lequel des deux chevaliers fit le mieux ſon devoir.

Selon *Noſtradamus*, *Lanfranc* fut aſſaſſiné près de Monaco en 1278.

Hugues de Saint-Cyr naquit au bourg de Tégra ou Montégra dans le Querci. Le château de Saint-Cyr avoit été ruiné par la guerre: c'eſt pourquoi ſes freres voulurent lui faire embraſſer la cléricature, & l'envoyerent étudier à Montpellier: mais il n'y apprit que l'art des troubadours. *Noſtradamus* le fait mourir en 1225.

Nat de Mons, de Toulouſe, vivoit ſous les regnes d'*Alphonſe* X. roi de Caſtille, & de *Jacques* I. roi d'Aragon, vers le milieu du treizieme ſiecle.

Bernard de la Barthe, le même qui fut archevêque d'Auch, & dépoſé par des légats du Pape dans le temps de la guerre des Albigeois. Nous avons de lui

lui un sirvente où il parle de *Raimond* VI, comte de Toulouse, & de l'absolution humiliante qu'il reçut à Saint-Gilles; où il n'augure pas bien de cette paix, dont en effet on devoit beaucoup se défier; où enfin il montre des sentiments d'équité & de modération, fort différents des vues de la cour de Rome.

„Feuilles ni fleurs, été ni hiver, ne „me font chanter, ou cesser de chanter. „Mais je chante, lorsque j'entends les „heureux augures qu'on tire de la paix „du duc, comte, marquis (*), avec „l'église & les François. Paix bonne & „solide, faite de bonne foi, entre bon„nes gens bien résolus d'oublier le passé „& de lier une étroite amitié, me plaît „fort; mais non une paix forcée: car de „mauvaise paix il naît plus de malheurs „que de biens. On doit dans la cour

 „d'un

(*) *Raimond* prenoit les titres de duc de Narbonne, comte de Toulouse, & marquis de Provence.

Note de l'Auteur.

„d'un roi trouver de l'équité, & dans „l'égliſe de la miſéricorde, de la clémen„ce à pardonner ſincérement les plus „grandes fautes, ſelon l'écriture.„

Cet eſprit de modération, ſi contraire à l'eſprit dominant, ſuffiſoit pour rendre un homme criminel aux yeux d'un parti violent & injuſte. L'archevêque d'Auch fut dépoſé ſous prétexte qu'il relâchoit la diſcipline dans ſon dioceſe, & que ſa conduite n'étoit pas réguliere (*). Mais qu'on le ſuppoſe un fanatique déchaîné contre le malheureux comte de Toulouſe, ou un traître vendu à l'ambition du Pape & des croiſés: toutes les injuſtices de ce temps-là donnent lieu de croire qu'on auroit, non-ſeulement oublié ſes fautes, mais publié ſes louanges, comme celles de tant d'évêques de la croiſade, qui ne reſpiroient que le ſang & les rapines.

Hugues de l'Eſcure ne nous eſt connu que par une piece unique, où l'on voit

(*) Voyez Hiſt. du Languedoc, t. 3.
Note de l'Auteur.

voit qu'il vivoit ſous le regne d'*Alphonſe* X. roi de Caſtille.

Jean d'Aubuſſon nous a laiſſé une piece curieuſe ſur l'expédition de l'Empereur *Frédéric* II. contre la ligue de Lombardie, en 1236.

Raimond Bérenger V, dernier comte de Provence de la maiſon de Barcelone: il cultiva la poéſie & protégea ceux qui s'y diſtinguoient: il mourut en 1245.

On met auſſi au nombre des troubadours les Empereurs *Fréderic* I. & *Fréderic* II. *Noſtradamus* attribue au premier un couplet que Mr. de *Voltaire* attribue au ſecond.

La Comteſſe de Provence, que nous ne connoiſſons que par un couplet, où elle dit à ſon ami: „Qu'elle ne voudroit „pas qu'il fût ſi timide, lui qu'elle croit „amoureux de bonne foi: que, s'il eſt „épris d'amour, elle s'en réjouit, puis„qu'il lui a inſpiré les mêmes ſentiments: „Qu'ainſi la crainte qu'il a de s'expliquer „leur porte grand préjudice à l'un & à

„l'autre; car une dame n'oſe honnête-„ment faire les avances.„

Cette princeſſe étoit peut-être la femme de *Raimond Bérenger* V, célébrée comme une protectrice des troubadours.

Le Moine de Foſſan, dont on ignore la naiſſance & la patrie: ſes ouvrages ſemblent prouver qu'il étoit de l'ordre des Franciſcains.

Durand, tailleur de Paernas, vivoit du temps de *Raimond* VII. comte de Toulouſe.

Aimeri de Péguilain, fils d'un marchand de Toulouſe, vivoit du temps de St. Louis.

Guillaume Magret, étoit du Viennois.

Lombarda, & Bernard Arnaud d'Armagnac. Lombarda étoit une dame de Toulouſe, noble, belle, & bien appriſe: *Bernard* frere du comte d'*Armagnac* vint la voir ſur le bruit de ſes talents: cette entrevue produiſit quelques couplets qui nous ſont parvenus.

Mar-

Marcabres: nous ne le connoiſſons que par ſes poéſies, qui ſont fort obſcures: car tout ce qu'en dit *Noſtradamus* eſt une fable. Il vivoit du temps de St. *Louis*. Voici quelques traits qui prouvent que la ſociété étoit déjà bien corrompue de ſon temps.

„Tout le monde eſt adonné au mal, „& l'exemple en vient des princes. Leurs „libéralités ſont pour les méchants. „Droit & raiſon n'ont plus lieu, puiſque „l'argent éleve les hommes les plus vils „aux premieres places. Les ſeigneurs, „ne prenant conſeil que de gens ſans hon„neur, ſe plaiſent à mentir, à faire des „fanfaronnades, préferent le libertinage „à la galanterie, pillent leurs vaſſaux, &c. „Ils enferment leurs femmes, & perſon„ne n'en approche que les vilains à qui „ils en confient la garde. Leurs enfants „participeront de la nature & des incli„nations de ces infâmes gardiens (On ſe défioit beaucoup ſans doute des belles maximes d'amour, miſes en vogue par la chevalerie, mais rarement pratiquées.)

„Les troubadours font les flatteurs; les „femmes ont perdu toute honte. La ga„lanterie a disparu; la débauche étend „de plus en plus son empire. Autrefois „c'étoit pour les maris une grande peine „de voir des étrangers dans leur nid; „mais aujourd'hui ils ne font qu'en rire. „Autrefois on cachoit ses bonnes fortu„nes; on s'en vante présentement avec „effronterie. Les gens mariés se don„nent des cornes les uns aux autres. Tel „croit bien garder sa femme & dérober „celle d'autrui, à qui l'on rend la pa„reille. De mille honnêtes gens qu'il y „eut autrefois, à peine en reste-t-il un „seul. En choisissant parmi les plus „grands & les plus petits, on ne trouve „pas un homme qui donne le moindre „secours au pauvre & à l'orphelin.

„Le monde est enveloppé d'un gros „arbre touffu, qui s'est étendu si prodi„gieusement qu'il embrasse tout l'univers. „Il a jeté de si profondes racines, qu'il „est impossible de l'abattre. Cet arbre „est la méchanceté. Pour peu qu'on y „touche,

„touche, ceux qui devroient protéger „la vertu, jettent les hauts cris. Comtes, „rois, amiraux, princes, ſont pendus à „cet arbre par le lien de l'avarice, ſi fort „qu'on ne ſauroit le détacher.

„Les fauſſes & ardentes courtiſanes „trahiſſent tout homme qui ſe fie à elles, „& ſe moquent des fous qui ſe laiſſent „abuſer par leur ſourire. D'abord, dit „*Salomon*, elles ſont douces comme „l'hydromel; mais on les trouve à la fin „plus cuiſantes & plus ameres qu'un fer- „gent. Elles jettent l'homme le plus „riche dans la plus grande miſere; & „après l'avoir dépouillé de tout, elles „l'abandonnent & lui tirent la langue. „Encore eſt-il heureux d'en être délivré „à ce prix. Elles ſont mille careſſes à „ceux dont elles veulent la dépouille, & „les renvoient après les avoir ruinés. En „même temps qu'elles ſont ſi faciles avec „tant d'autres, elles ſont les prudes avec „ceux-ci, pour ſe faire acheter plus „chérement. Il n'y a que tromperie en „amour. Argent le fait tourner où il

„veut, & quitter les plus honnêtes pour „se livrer aux plus vils. Sans argent, „ne vous aviſez pas de faire l'amour. „Maudit amour, qui es devenu marchand, „je t'envoie au diable.

„Les rois & les dames mettent le mé„rite aux abois. On ne les voit plus „diſtribuer ni coupes d'argent, ni man„teaux de vair, ni pannes griſes.„

Mathieu de Querci, vivoit dans le treizieme ſiecle, & nous a laiſſé peu de choſe.

Pierre Vidal, l'un des plus fameux troubadours: il mourut en 1229, après avoir eu des avantures très-ſingulieres, & qui prouvent que ſon imagination alloit ſouvent juſqu'au delire.

Lanza, marquis italien, & contemporain de *Pierre Vidal*.

Bernard de Rovenac ou *de Rovanas*. Troubadour inconnu, mais dont on a deux ſirventes relatifs aux événements du regne de St. *Louis*, & dans leſquels il s'explique fort librement ſur la conduite & les affaires des princes.

Rai-

Raimond Jordan, vicomte de Saint-Antoni, homme de belle figure, dit l'hiſtorien provençal, généreux, vaillant en armes, faiſant bien les vers & l'amour. Il étoit contemporain du moine de Montaudon, & il paroît être le même que *Raimond de Cofolen.*

Aicarts del Foſſat, que l'on ne connoît que par une piece curieuſe où il peint la querelle de deux rois, qui ſe diſputent la couronne de Naples.

Aimeri de Belenvei ou *Belenoi* ou *Beauvoir*, étoit d'un château appelé l'Eſparta dans le Bordelois, neveu de maître *Pierre de Corbiac*; il floriſſoit en 1233, & mourut en 1264.

Aimeri de Belmont, contemporain du précédent.

Barthelemi Giorgi & *Boniface Calvo*, deux Italiens diſtingués, celui-là noble Venitien, d'une famille qui a donné un Doge à Veniſe en 1310, fut fait priſonnier par des corſaires Génois; celui-ci noble Génois, & réfugié loin de ſa patrie.

Pierre Bremond-Ricas novas ou *Richard de noves*, deux noms qui désignent le même troubadour, selon *Crescimbéni*. *Richard de noves* mourut en 1270.

Aubert de Puicibot, ou *le Moine de Puicibot*, gentilhomme du diocese de Limoges, fils d'un châtelain de Puicibot, mis dans un monastere dès son enfance pour y être moine. Le Moine de Puicibot chercha d'abord quelque ressource dans les lettres, & sur-tout dans la poésie. Elles pouvoient bien charmer de temps en temps ses ennuis; mais elles devoient irriter d'avantage son amour de la liberté. Moins de pareils travaux, ou amusements, convenoient à son état, plus aussi le froc lui devenoit odieux.

Selon nos manuscrits, la passion pour les femmes le décida au changement; selon *Nostradamus*, ce fut une de ses parentes: elle lui rendoit de fréquentes visites, & lui représenta que c'étoit grand dommage de consumer honteusement ses jours dans une telle prison; qu'il vaudroit bien mieux rentrer dans le monde,

où

ou du moins il pourroit se rendre utile. Ces deux récits n'ont rien de contradictoire. Les conseils de la dame, flattant les desirs d'*Aubert*, devoient lui paroître la raison même.

Enfin il sortit de son couvent, & alla auprès de celui chez qui se rendoit, dit l'historien provençal, quiconque par courtoisie vouloit bien faire & acquérir de l'honneur; c'étoit le preux & vaillant chevalier *Savari de Mauléon*. Ce généreux protecteur l'équipa de chevaux, de harnois, d'habits, de tout ce qu'il falloit à un jongleur échappé du cloître. Allant ensuite par les cours, *Aubert* devint amoureux d'une belle & noble demoiselle. Il la trouva peu sensible; il ne manqua pas de s'en plaindre dans ses chansons, même avec peu de décence. La jalousie aigrit encore son chagrin, & voici comme il s'exprime:

„L'amour me fait vivre pour augmen„ter mon tourment; & moi, qui avois „coutume de chanter, je ne fais que pleu„rer. Les beaux semblants trompeurs

„de celle que j'aime me rendirent fou. „Il n'y avoit pas un an que j'en étois „épris, quand elle ſe livra à un autre „amant. Je me repents d'avoir ſi mal „choiſi; mais je ne ſaurois éteindre l'in„digne feu dont je brûle.„

Une quinzaine de mauvaiſes chanſons qu'on a de lui, pleines de jeux de mots en ſtyle diffus & lâche, reſpirent tantôt la crainte, tantôt l'eſpérance, dont il étoit agité tour à tour.

Sa maîtreſſe lui ayant enfin déclaré qu'elle ne céderoit à ſes vœux, que lorsqu'il auroit été fait chevalier, & qu'il voudroit l'épouſer, il eut recours à *Savari de Mauléon*, dont il avoit beſoin plus que jamais. Celui-ci non-ſeulement l'arma chevalier, mais lui donna une maiſon, des terres & des rentes. Alors ſa maîtreſſe l'épouſa.

Les commencements de leur union furent heureux. La ſuite l'auroit peut-être été de même, ſi *Aubert de Puicibot* ne s'étoit trop éloigné de ſa femme. Pendant un voyage qu'il fit en Eſpagne, elle

elle fut vivement attaquée par un chevalier Anglois; elle céda, elle se laissa emmener. L'Anglois, après l'avoir entretenue long-temps, la quitta un jour & disparut. C'est ainsi que les corrupteurs sont fideles aux infortunées qu'ils ont séduites.

Aubert ne se doutoit de rien. Revenant d'Espagne, il passa par une ville où sa femme, apparemment sans ressources, tiroit parti d'une beauté flétrie par le déshonneur. Il n'étoit pas lui-même scrupuleux sur le devoir conjugal. Le soir, comme il cherchoit à se divertir, on lui indiqua la maison d'une pauvre femme, dans laquelle il trouveroit une fille très-jolie. Il y courut. Sa propre femme étoit cette fille. Malgré leur confusion mutuelle, ils passerent la nuit ensemble. Mais le lendemain, il la força de se faire religieuse. Depuis ce temps, dit notre historien, il cessa de composer & de chanter; il renonça à toute espece de plaisir.

Se-

Selon *Noſtradamus*, il vendit tout ce qu'il avoit, pour ſe faire moine dans le monaſtere de Pignan, où il mourut en 1263. Cet auteur ajoute, d'après le moine de Montmajour, qu'il avoit voulu jeter ſa femme dans le puits de l'Argencier, affreux précipice vis-à-vis des îles d'Hieres, ou dans un autre gouffre de Provence, dans lequel on jetoit anciennement les femmes convaincues d'adultere; mais que, touché de ſes ſupplications, il ſe contenta de l'enfermer dans un cloître.

Arnaud de Carcaſſès, troubadour inconnu qui nous a laiſſé un conte d'un invention bizarre, & d'un goût ſingulier.

Raimond de Miravals, chevalier de Carcaſſonne, vivoit du temps de *Pierre* II. roi d'Arragon. Il a eu des avantures ſingulieres & malheureuſes.

Guillaume-Pierre de Caſals, troubadour dont on a douze pieces de vers la plûpart d'une galanterie triviale.

Aimeri, de Sarlat riche bourg du Périgord, auſſi ingénieux dans ſes compo-

positions, que galant dans ſes amours, diſent les manuſcrits. Deux chanſons que nous avons de lui, prouvent en effet qu'il avoit de l'eſprit, du goût, & du ſentiment.

Dans la premiere, il dit de ſa maitreſſe: „Plus je l'aime, plus elle me re„bute; elle eſt auſſi peu à moi que je ſuis „entiérement à elle. Tantôt elle fait la „ſévere envers ſes autres amants; & tan„tôt c'eſt moi qu'elle maltraite; enſuite, „pour me faire crever de dépit, elle rit „& folâtre avec eux. Je ſouhaiterois, „puiſque mes pourſuites ſont inutiles, „qu'elle fît l'eſſai d'un autre amant. „Mais qu'ai-je dit? J'aime bien mieux „être malheureux que de la voir l'amie „d'un autre.... Je ne voudrois pas mê„me qu'elle aimât le Roi d'Aragon, ce „Prince ſi accompli.„

Il envoie ſa chanſon à Montpellier, & l'adreſſe à un ſeigneur nommé *Guillaume*, qui vraiſemblablement étoit le fils du ſecond lit de *Guillaume* VIII, ſeigneur de Montpellier, dont la fille unique du

du premier lit avoit épouſé *Pierre* II. Roi d'Aragon. *Pierre*, dégoûté de ſa femme, & voulant la répudier, céda à ſon beau-frere toutes ſes prétentions ſur la ſeigneurie de Montpellier (*).

Aimeri, dans la ſeconde chanſon, ſe plaint de n'oſer découvrir ſon amour, tant il reſpecte le haut rang & le mérite de celle qu'il aime. Il charge ſes yeux de parler pour lui. La piece commence par une deſcription du printemps, en vers doux & harmonieux, où il peint le vert naiſſant des feuillages, les amours des oiſeaux, & leurs gazouillements à l'aſpect du ſoleil (**).

Noſtradamus fait de ce troubadour un gentilhomme de *Philippe* le Long, lorſqu'il n'étoit que Comte de Poitiers; & lui

(*) Voyez Hiſt. du Languedoc, t. 3.

(**) *Quan ſi cargo 'l ram de vert fueill,*
E l' augelet uns, dui e trei
Penſon d'amour & de dompnei,
En contra 'l rai s'en ſun guarrueill:
Comens mon chan ab' lo tems de douſor, &c.

Notes de l'AUTEUR.

lui donne pour maîtreſſe une dame d'honneur de la comteſſe. Nous croyons que c'eſt un anachroniſme de plus de cent ans, mais qui ne doit pas étonner dans *Noſtradamus*.

Auſtau d'Orlhac. Ce troubadour n'eſt connu que par une piece, unique en ſon genre; elle annonce un homme furieux des calamités produites par les croiſades. Il pleure la mort du Roi St. *Louis*, ſi ardent à ſervir Dieu; il maudit les croiſades, & le clergé promoteur de la guerre ſainte; il maudit Dieu même qui pouvoit la rendre heureuſe; il voudroit que les chrétiens ſe fiſſent mahométans, puisque Dieu eſt pour les infideles; il oppoſe la voie droite que tenoit St. *Pierre* aux mauvaiſes ruſes que pratique le Pape; il invective contre le Pape & les Prêtres, qui font tout pour de l'argent; enfin, il voudroit que l'Empereur ſe croiſât avec les François pour combattre le clergé, *qui a fait périr la chevalerie, & qui ne ſonge qu'à dormir.*

Une

Une pareille invective, mêlée d'impiétés groſſieres, malgré l'empire des préjugés ſuperſtitieux, prouve juſqu'à l'évidence combien les abus en fait de religion ſont funeſtes à la religion même. On ouvre les yeux ſur les maux dont ils ſont la ſource; on s'indigne que ces abus aient été prêchés comme des devoirs; on ſe déchaîne non-ſeulement contre les prêtres, dont l'intérêt ou l'ignorance les a conſacrés, mais contre le chriſtianiſme, dont les vrais principes les condamnent. Si *Auſtau* étoit tombé avec ſa piece dans les mains de l'inquiſition, il ne pouvoit échapper au feu. Les inquiſiteurs auroient cru glorifier & affermir la foi par ſon ſupplice. Qui leur auroit dit: Vos cruautés religieuſes donneront lieu à d'autres impies de maudire le nom chrétien; auroit probablement été puni de même comme blaſphémateur. Nous voyons maintenant ce qu'il en eſt.

Bertrand de Carbonel ou *Bertrand de Marſeille*, a dû fleurir vers le commencement du treizieme ſiecle.

Il

Il gémit dans une complainte ſur la mort d'un troubadour déſigné par les lettres initiales P. G. (peut-être *Pierre Guillem.*) „Mes éloges, dit-il, ne peu„vent répondre à ſes bonnes qualités. Il „ſut être ſot avec les ſots, trompeur „avec les trompeurs, & ſage avec les ſa„ges.„ Quelle perfection! Il le loue enſuite de ſon habileté à réſoudre les queſtions les plus difficiles à entendre: il prie Dieu de l'aſſocier à ſa gloire; il dit enfin qu'il n'aima jamais aucun de ſes parents autant que cet ami.

Deux ſirventes contre les déſordres du clergé en général, *qui va toujours prêchant le bien, & faiſant tout le mal qu'il peut,* ſemblent inſpirés par les mêmes raiſons qui avoient ſoulevé les Vaudois, les Albigeois, &c. & qui ébranloient par-tout la puiſſance du ſacerdoce.

„Ah! faux clergé, traître, menteur, „parjure, voleur, débauché, mécréant, „tu commets chaque jour tant de déſor„dres publics, que le monde en eſt dans

„le

»le trouble & la confusion. *St. Pierre* »n'eut jamais rentes, ni châteaux, ni »domaines; jamais il ne prononça ex»communications ou interdits: il tint »droite la balance d'équité. Vous ne »faites pas de même, vous qui pour de »l'or excommuniez sans raison; vous »qui nous mettez des empêchements, »dont on ne peut se tirer qu'à force d'ar»gent. Qu'on ne croie pas que je cen»sure tous les ecclésiastiques. Il y en »a de bons. Qu'on ne croie pas que »cette restriction vienne de la crainte »qu'ils m'inspirent. Mais je voudrois »qu'ils fissent la paix entre les rois; »qu'ils passassent la mer l'année prochai»ne; que le Pape fût avec eux; & »qu'ils remissent en joie toute la chré»tienté.... Ils refusent de donner pour »notre Seigneur leurs riches habits de »couleur, & leur vaisselle d'argent...., »Que Dieu les exempte de mal, comme »ils sont exempts d'orgueil & d'ambi»tion; comme ils n'ont aucune ardeur »pour le bien de ce monde & pour le jeu

»d'amour.

„d'amour. Hélas! ils n'ont pas d'autre „Dieu.... Je trouve tant de gens d'é„gliſe qui brillent par leur magnificence, „& qui marient à leur neveu la fille qu'ils „ont eue de leur commere! J'en vois „d'autres qui n'ont que l'hypocriſie en „partage; & avec leurs faux airs de dé„votion, on ne ſauroit découvrir par „quel artifice ils amaſſent toutes leurs „richeſſes.„

Bertrand de Gordon, d'une des plus illuſtres maiſons du Querci; il ſervit *Simon de Montfort* au ſiege de Toulouſe. Nous n'avons de lui qu'une tenſon.

Bertrand de Paris de Rouergue, de qui il ne reſte qu'un ſirvente très-médiocre.

Guillaume Figueira, ou *Figuiéra*, fils d'un tailleur de Toulouſe: ennemi des grands & des nobles qu'il fuyoit par haine pour la tyrannie, il ne voulut jamais fréquenter que les bourgeois & les gens du peuple. Il fit un ſirvente très-véhément & très-hardi contre Rome, auquel répondit une dame troubadour nom-

nommée *Germonda de Montpellier*, qui n'eſt connue que par cette piece.

Donna Caſtelloza, noble dame d'Auvergne, dont il nous reſte trois chanſons.

Le Chevalier du Temple, c'eſt un Templier, d'ailleurs inconnu, qui eſt auteur d'un ſirvente où l'on déplore en termes fort libres, le mauvais ſuccès des croiſades contre les Saraſins.

Le Comte de Foix, dont on a deux pieces curieuſes au ſujet de la guerre que *Philippe* le Hardi déclara au Roi d'Aragon.

Cercamons, jongleur de Gaſcogne.

Clara d'Anduſe, dame inconnue, qui n'a laiſſé qu'une ſeule piece où regne une paſſion vive & délicate pour ſon amant.

Arnaud Daniel, nâquit dans le douzieme ſiecle, au château de Ribeyrac en Périgord, de parents nobles & pauvres. Nul troubadour n'a reçu plus d'éloges des premiers auteurs italiens: cependant à l'examen de ſes pieces, il eſt évident qu'il

qu'il eſt bien inférieur à pluſieurs autres.

Dans un voyage qu'*Arnaud* fit en Angleterre, il rencontra à la cour du roi un jongleur, qui le défia en ces termes: „Vous vous piquez d'exceller dans „les rimes difficiles: voyons qui de nous „deux y réuſſira le mieux.„ Ce défi eſt accepté, on fait une gageure; les deux rivaux s'enferment chacun dans une chambre. Le roi leur avoit donné dix jours pour la compoſition, & cinq pour apprendre leurs pieces: après quoi elles devoient être *jouées*, c'eſt à dire, chantées ou récitées en ſa préſence. Dès le troiſieme jour, le jongleur annonce qu'il eſt tout prêt. *Arnaud* affecte d'en plaiſanter, diſant que pour lui, il n'a pas encore pris la peine de ſe mettre à la beſogne. Il avoit pourtant travaillé, mais n'avoit pu *coudre deux mots enſemble.* Se déſeſpérant un ſoir, il entend le jongleur qui répete à haute voix ſa chanſon. La même choſe arrive les jours ſuivants. Il prête l'oreille; il

vient à bout d'apprendre l'air & les paroles. Au jour marqué on paroît devant le roi. *Arnaud* demande à chanter le premier. Quelle eſt la ſurpriſe du jongleur! *C'eſt ma chanſon*, s'écrie-t-il, en interrompant le poëte. Cela ne ſe peut, dit le roi. Le jongleur inſiſte, le conjure d'interroger *Arnaud*, aſſurant qu'il n'aura pas l'impudence de nier le fait. Effectivement le troubadour en convint, & avoua les circonſtances. Cette aventure amuſa beaucoup le roi, qui, après leur avoir fait rendre à chacun l'argent de leur gageure, les combla l'un & l'autre de préſents. Mais il exigea d'*Arnaud* une chanſon.

Le texte provençal ſemble dire, quoiqu'en termes fort obſcurs, qu'on donna les rimes au poëte. Si c'eſt le ſens de la phraſe, l'origine des *bouts-rimés* ſeroit plus ancienne que *Saraxin* ne le penſoit.

Giraud, abſolument inconnu, auteur d'une tenſon, où de la galanterie on paſſe à une diſpute ſur la religion.

Gi-

Giraud de Cabreira, qui n'eſt connu que par une piece où il donne des inſtructions à ſon jongleur.

Guillaume Adhémar, gentilhomme de Marvejols dans le Gévaudan, fit beaucoup de bonnes chanſons, & entra dans l'ordre monaſtique de Grammont.

„Si le roi *Alphonſe*, le meilleur „comte de la chrétienté, & la terreur „des Mammelus, (dit-il dans une chan„ſon,) vouloit lever une armée contre „les Saraſins, & emmener avec lui le „mari jaloux qui tient ma belle renfer„mée; il n'y a point de péché dont il ne „gagnât le pardon. Je reſterois, & n'i„rois point ailleurs. Si vous me deman„dez pourquoi, je ne vous dirai pas mon „ſecret.

Différents motifs pouvoient donc faire deſirer les croiſades. Si les dévots y voyoient la gloire de Dieu, les libertins eſpéroient en profiter pour ſéduire les femmes des croiſés; & d'autres, en plus grand nombre, pour s'enrichir de leurs dépouilles. Le Roi dont parle *Guillau-*

me Adhémar, eſt *Alphonſe* IX, roi de *Léon*, mort en 1230. Il ſe diſtingua contre les Maures par ſon courage & ſa ſcience militaire; d'ailleurs il fut plein de défauts. Son ſucceſſeur fut *Ferdinand* III, roi de Caſtille. Le troubadour, dans une piece, parle de ce dernier, auprès de qui il étoit.

T.

La ſuite dans le Journal prochain.

EX-

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le mois d'Août 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. 3,5‴. Le 18. Août.
Au plus bas 27″. 9‴. Le 27. Août.

La différence = 6,5‴.
Le milieu = 28″. 0,25‴.
La hauteur moyenne pendant le mois = 28″. 0,7‴.

Il a été.

1 Jour entre 27″, 9 à 10‴.

Le 27.

1 - - - 10 à 11.

Le 26.

5 - - - 11 à 12.

Les 6. 7. 8. 9. 22.

11 - - 28″, 0 à 1.

Les 1. 2. 3. 4. 5. 10. 20. 21. 28. 29. 30.

6 - - - 1 à 2.

Les 11. 12. 13. 16. 25. 31.

6 - - - 2 à 3.

Les 14. 15. 17. 19. 23. 24.

1 - - - 3 à 4.

Le 18.

H. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures Après MIDI.

Au plus haut $23\frac{1}{2}^{d}$. Le 3. Août.
Au plus bas 16. Le 26. Août.

La différence = $7\frac{1}{2}^{d}$.
Le milieu = $19\frac{3}{4}^{d}$.
La chaleur moyenne du midi pendant le mois = $19,15^{d}$.

Il a été:

9 Jours entre 16^{d}. & 18^{d}.
Les 5. 9. 11. 15. 23. 24. 25. 26. 27.

16 - - 18^{d}. & 20^{d}.
Les 1. 7. 8. 10. 12. 13. 14. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 28. 29. 31.

4 - - 20^{d}. & 22^{d}.
Les 2. 4. 22. 30.

2 - - 22^{d}. & 24^{d}.
Les 3. 6.

MATIN ET SOIR.

Au plus haut 18^{d}. Le 3. au soir.
Au plus bas 10^{d}. Le 26. au matin.

La différence = 8^{d}.
Le milieu = 14^{d}.
La chaleur moyenne de la nuit = 14, 3^{d}.
Variation totale du thermometre = 13$\frac{1}{2}^{d}$.

III. *Les vents.*

1 Jour *N.E.* Le 31.
3 - *E.* Les 9. 25. 26.
2 - *S.E.* Les 3. 12.
7 - *S.* Les 2. 4. 6. 8. 10. 22. 29.
7 - *S.O.* Les 1. 7. 11. 19. 21. 27. 30.
5 - *O.* Les 5. 15. 16. 24. 28.
6 - *N.O.* Les 13. 14. 17. 18. 20. 23.

Vent médiocrement fort. Les 9. 20. 22. 26.

IV.

IV. *État de l'Athmosphere.*

3 Jours sereins. Les 2. 19. 31.

24 - à moitié couverts. Les 1. 3. 4. 5. 6. 8. 9. 10. 11. 12. 14. 16. 17. 18. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 27. 28. 29. 30.

4 - couverts. Les 7. 13. 15. 26.

Brouillard. Le 27.

Petite pluie. Les 8. 10. 26. - III. j.

Forte pluie. Les 1. 4. 5. 6. 7. 15. 16. 21. 22. 27. 30. - XI. j.

Éclairs & tonnere au loin. Les 4. 7. 20. 30. IV. j.

Orages sur la ville. Les 5. 6. 7. 22. - IV. j.

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le Mois de Septembre 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. 4‴. Le 2. Septemb.
Au plus bas 27. $8\frac{1}{4}$. Le 17. Sept.

La différence = $7\frac{3}{4}$‴.
Le milieu = 28″. $\frac{1}{8}$‴
La hauteur moyenne pendant le mois = 28″. 0,6‴.

Il a été:

3 Jours entre 27″, 8 à 10‴.
Les 11. 16. 17.
3 - - - 10 à 11.
Les 12. 15. 27.
6 - - - 11 à 12.
Les 8. 9. 13. 14. 21. 26.
5 - - 28″, 0 à 1‴.
Les 10. 20. 28. 29. 30.
7 - - - 1 à 2.
Les 1. 4. 7. 18. 19. 22. 25.
5 - - - 2 à 3.
Les 3. 5. 6. 23. 24.
1 - - - 3 à 4.
Le 2.

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures Après MIDI.

Au plus haut 23^{d}. Le 7. & le 8. Sept.
Au plus bas 10$\frac{1}{4}^{d}$. Le 17. Septemb.

La différence = 12$\frac{3}{4}^{d}$.
Le milieu = 16$\frac{1}{2}^{d}$.
La chaleur moyenne du mois, après midi = 16, 9^{d}.

Il a été:

1 Jour entre 10^{d}. & 12^{d}.
Le 17.
4 - - 12^{d}. & 14^{d}.
Les 15. 16. 29. 30.
6 - - 14^{d}. & 16^{d}.
Les 12. 13. 14. 18. 27. 28.
11 - - 16^{d}. & 18^{d}.
Les 1. 2. 4. 11. 19. 21. 22. 23. 24. 25. 26.
4 - - 18^{d}. & 20^{d}.
Les 3. 5. 10. 20.
2 - - 20^{d}. & 22^{d}.
Les 6. 9.
2 - - 22^{d}. & 23^{d}.
Les 7. 8.

MATIN ET SOIR.

Au plus haut 17^{d}. Le 7. Sept. au soir.
Au plus bas 7^{d}. Le 29. au soir.

La différence = 10^{d}.
Le milieu = 12^{d}.

La chaleur moyenne de la nuit = 11,6^{d}.
Variation totale du thermometre = 16^{d}.

III.

III. *Les vents.*

1 Jour *N.* Le 29.

1 - *N.E.* Le 4.

8 - *E.* Les 3. 5. 6. 15. 23. 24. 25. 30.

6 - *S.E.* Les 2. 7. 14. 21. 22. 26.

4 - *S.* Les 8. 19. 20. 27.

4 - *S.O.* Les 9. 11. 13. 18.

5 - *O.* Les 1. 10. 12. 16. 17.

1 - *N.O.* Le 28.

Vent un peu fort. Les 1. 2. 3. 4. 10. 24. 25. - - - VIII. j.

Vent fort. Les 15. 17. - II. j.

IV. *État de l'Athmosphere.*

16 Jours sereins. Les 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 18. 19. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 30.

9 - à moitié couverts. Les 1. 9. 10. 13. 14. 20. 27. 28. 29.

4 - couverts. Les 11. 12. 15. 16.

Brouillards. Le 16.

Un peu de pluie. Les 9. 11. 12. 16. IV. j.

Beaucoup de pluie. Les 15. 17. 27. IV. j.

NOU-

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

AVIS.

Sur différents Ouvrages nouveaux qui viennent de paroître, chez J. Fr. Baſtien, *Libraire, rue du Petit-Lion.*

Mémoires Littéraires, Critiques, Philologiques, Biographiques & Bibliographiques, pour ſervir à l'Hiſtoire ancienne & moderne de la Médecine, dédiés à *Monſeigneur le Garde des Sceaux.*

Ces Mémoires ſont in 4to & ont commencé à paroître le 15 Janvier dernier; on en diſtribue exactement deux feuilles tous les 1er & 15 de chaque mois, (*les notices & les extraits de tous les Livres nouveaux, relatifs à la Médecine, y ſont inſérés*).

Le

Le prix de la souscription, franc de port pour Paris, est de 12 liv., & de 15 pour la Province.

(*Il y en a un très-petit nombre en grand papier, de 18 liv. pour Paris.*)

On souscrit également pour ces Mémoires, chez *Pyre*, Libraire, rue St. Jacques.

C'est en vain que nous essayerions de donner à cet Ouvrage les louanges qu'il mérite; l'accueil favorable que le Public lui fait, & le jugement particulier de chaque Journaliste sur son compte, nous dispensent d'entrer dans aucun détail à son sujet; il n'est cependant pas inutile d'en rapporter quelques-uns. (Voyez ce qu'en dit Mr. de *Querlon*, dans les affiches de Province, année 1775, n. 15. art. 6.) „Ces Mémoires méritent l'ac„cueil qui leur est fait dans la capitale: „nous en avons actuellement sous les yeux „les douze premières feuilles, & nous al„lons en donner une idée.„ Il entre ensuite dans le détail du contenu de ces douze feuilles, & finit par dire: „nous

„con-

„connoiſſons très-peu d'Ouvrages qui „méritent autant que celui-ci d'être en„couragés, & par l'empreſſement du Pu„blic, & par la protection du grand Ma„giſtrat dont il a déjà l'attache.„

Ce qu'en dit le Mercure de Mai 1775, page 70 & ſuiv. eſt trop long pour être rapporté ici, nous nous contenterons d'en donner l'idée; après s'être répandu en éloge, & ſur l'Ouvrage, & ſur la ſcience de ſon Auteur, qu'il aſſure être très-capable d'exécuter ſon projet, quelqu'étendue qu'il paroiſſe embraſſer, il finit par dire: „les Gens de Lettres qui aiment „la Critique, l'Érudition, la Phylologie, „la Biographie & la Bibliographie, ont „de quoi ſe ſatisfaire en liſant ces nou„veaux Mémoires; on ne ſauroit douter „qu'ils n'obtiennent principalement le „ſuffrage de ceux pour leſquels ils ſont „diſtinés, &c.„

Voyez ce qu'en dit Mr. *Linguet*, dans ſon Journal Politique; Mr. de *Caſtilhon*, dans le Journal des Beaux-Arts, Tome III, année 1775, page 165 & ſuiv., &c.

Le

Le Fruit de mes Lectures, ou *Penſées extraites des anciens Auteurs profanes, relatives aux différents ordres de la Société, accompagnées de quelques réflexions de l'Auteur*, in 12mo, 1 vol. rel. 2 l. 10 ſ.

Cet Ouvrage eſt de Dom *Jamin;* il eſt diſtribué dans le goût des Penſées Théologiques, & pourroit même en être regardé comme la ſuite: nous ſommes aſſurés que le titre eſt exactement rempli; & nous oſons eſpérer que le Public le recevra avec d'autant plus de plaiſir, que le mérite de l'Auteur lui eſt connu.

Placide à Scholaſtique, *ſur la maniere de ſe conduire dans le Monde, par rapport à la Religion;* par *Dom Jamin*, in 12mo, 1 vol. rel. 2 l. 10 ſ.

Il s'agit dans cet Ouvrage, d'une Dame de diſtinction, qui, après avoir été élevée dans un Couvent & dans le ſein d'une famille pieuſe, en eſt ſortie tout-à-coup pour ſe marier à un jeune homme du même état. Cette Dame eſt admiſe dans différents cercles; elle eſt

éton-

étonnée des discours licencieux qui s'y tiennent, & va aussitôt trouver son Directeur auquel elle expose ses allarmes: celui-ci prend part à sa peine & lui trace un plan de conduite, pour lui servir de préservatif contre celle du siecle. Ce plan est divisé en plusieurs chapitres, dans lesquels il lui propose des regles desquelles elle ne doit jamais se départir; il lui indique les personnes qu'elle doit voir & celles qu'elle doit fuir, avec la maniere d'éviter les pieges des impies. Ses conseils sont appuyés de l'autorité des SS. PP.

Du même Auteur.

Placide à Maclovie, sur les scrupules, in 12mo, 1 vol. rel. 2 l. 10 s.

Traité de la Lecture Chrétienne, *dans lequel on expose des regles propres à guider les Fideles dans le choix des Livres, & à les leur rendre utiles*, in 12mo, 1 vol. rel. 2 l. 10 s.

Il est inutile d'entrer dans aucun détail sur ces deux différents Traités: les avis que nous avons distribués à leur sujet; les jugements favorables qui en ont été

été portés, joints à l'accueil que le Public leur fait, nous dispensent d'y revenir.

Le Triomphe de *Jesus-Christ* dans le désert, *Poëme sacré, Ouvrage utile pour l'instruction & l'édification de la Jeunesse*, in 12mo, rel. 2 liv.

„On ne peut (dit un excellent Critique, après en avoir exactement rendu „compte) mettre de meilleur Livre entre „les mains des Pensionnaires de Colleges „& de Couvents; ils y trouveront de „quoi former leur esprit, & satisfaire leur „imagination, &c.„

Esprit des Loix Romaines; traduit du Latin, in 12mo, 3 vol. rel. 9 liv.

On connoît l'utilité de ces abrégés, qui ne présentent au Lecteur, sous une forme agréable, que l'essentiel d'un Ouvrage débarrassé de mille commentaires, qui l'obscurcissent plus souvent qu'ils ne le rendent intelligible. Nous sommes redevables de celui-ci à un célebre Auteur Latin, Professeur en Droit; les Savants regardent cette production comme la plus belle qui soit jamais sortie de la plume d'un

d'un Ecrivain, de la réputation duquel le temps ne diminuera rien. Ceux qui connoiſſent l'Hiſtoire Romaine, la trouveront ſous leurs yeux; ceux qui l'ignorent, pourront l'apprendre facilement en très-peu de temps.

Théorie du Luxe; ou *Traité dans lequel on entreprend d'établir que le Luxe eſt une reſſource non ſeulement utile, mais même indiſpenſablement néceſſaire à la proſpérité d'un Etat*, in 8vo 2 part. broch. 3 liv.

L'Auteur a véritablement rempli ſon objet; il examine en effet le véritable ſens du mot Luxe, & celui dans lequel il a été & doit toujours être pris; il démontre, par les plus grandes autorités, que le Luxe, bien loin d'être un mal, ne produit au contraire que le plus grand avantage pour la Société, que lui ſeul en fait le lien, & que ſans lui en arriveroit néceſſairement la diſſolution.

Loiſirs d'un Soldat du Régiment des Gardes-Françoiſes, *nouvelle édition*, re-

revue, corrigée & augmentée, in 12mo, 1 vol. broch. 1 l. 1 [illegible]

Ce petit essai est trop connu pour en parler d'avantage; la premiere édition enlevée assez rapidement, une seconde augmentée & très-bien accueillie, suffisent pour l'annoncer favorablement.

Les trois siecles de notre Littérature, ou Observations sur les trois siecles, in 8vo (faisant le IVe volume de l'édition in 8vo) broch. 3 liv.

Le même, in 12mo, (faisant le tom. V. de l'édit. in 12mo.) broch. 2 l. 8 s.

Ces Observations ont été lues avec le plus grand plaisir; les matieres qui y sont contenues, & la saine critique qui y regne d'un bout à l'autre, ont réunis les suffrages en leur faveur.

Traité des délits & des peines, in 12mo, 1 vol. nouv. édit. rel. 3 l. 12 s.

La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, & telle qu'elle doit être, par Mr. de *Caraccioli*, broch. 2 l. 8 s.

Œuvres

Œuvres de *Montcrif*, in 12mo, 4 vol. fig. rel. 10 liv.

Les vrais Principes de la Lecture & de l'Orthographe Françoiſe, de feu Mr. *Viard*, in 8vo broch. 1 l. 16 ſ.

Théatre de *Sophocles* (*ſuite du Théatre des Grecs*) in 4to 2 vol. rel. 8 liv.

La Callipédie, ou la maniere d'avoir de beaux enfants, in 8vo 1 vol. br. 3 l.

Roſalie, ou la vocation forcée, Mémoires de la Comteſſe d'*Heſſ***, 2 part. broch. 3 liv.

C'eſt une Hiſtoire véritable, préſentée ſous l'apparence d'un Roman des plus intéreſſants.

Les Matinées du Palais-Royal, in 12mo, 2 part. broch. 2 l. 8 ſ.

Le danger des Préjugés, ou Mémoires de Mlle. d'*Oran*, in 12mo, 2 part. broch. 1 l. 16 ſ.

Diſcours ſur le danger de l'uſage habituel du café, in 12mo, broch. 12 ſ.

La

La Philoſophie des vapeurs, ou Lettres raiſonnées d'une jolie Femme ſur l'uſage des ſymptomes vaporeux, in 12mo, broch. 1 l. 10 ſ.

Nadirkan & *Guliane*, Conte Perſan (ſuite des Mille & une Nuits) in 12mo, broch. 1 l. 4 ſ.

Réflexions Philoſophiques, in 12mo, broché, 12 ſ.

Le Philoſophe Indien, ou Manuel de l'Homme, in 12mo, broché, 1 l. 4 ſ.

Diſcours philoſophique & patriotique, ſur la ſoumiſſion dans l'ordre politique, in 8vo, broché, 12 ſ.

Inſtitutions d'un Prince, par *Duguet*, in 12mo, 4 vol. rel. 10 liv.

Phédon, ou Entretiens ſur la Spiritualité ou l'Immortalité de l'Ame, in 8vo fig. broch. 3 l. 12 ſ.

Opuſcules de M. *Laus de Boiſſy*, in 8vo fig. broch. 3 liv. 12 ſ.

Laïs, Courtiſanne Grecque, in 12mo, 2 part. broch. 1 l. 16 ſ.

Anec-

Anecdotes Orientales, in 12mo, 2 part. broch. 1 l. 10 s.

Maximes & Réflexions nouvelles sur la Littérature & sur les meilleurs Auteurs anciens & modernes, in 12mo, broch. 2 l. 10 s.

Lettres de *Julie à Ovide*, par Mr. *Marmontel*, in 12mo, petit pap. broch. 1 l. 10 s.

Choix de Poésies de *Pétrarque*, in 12mo, rel. 2 liv.

Cours de Mathématiques, par *D. N. Casbois, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, Membre de la Société Royale des Sciences & des Arts de la ville de Metz*, in 8vo, 2 vol. fig. broch. 5 liv.

Histoires secretes du Prophète des Turcs, in 12mo, 2 part broch. 1 l. 16 s.

On trouve chez le même Libraire un assortiment de livres en tout genre.

* * *

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, ouvrage périodique, dans lequel on donnera l'analyſe raiſonnée des romans anciens & modernes, François, ou traduits dans notre langue; avec des anecdotes & des notices hiſtoriques & critiques concernant les Auteurs ou leurs ouvrages; ainſi que les mœurs, les uſages du temps, les circonſtances particulieres & relatives, & les perſonnages connus, déguiſés ou emblématiques. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, rue *Chriſtine*, près la rue Dauphine.

Les romans ont été les premiers livres de toutes les nations. Ils renferment les plus fidelles notions de leurs mœurs, de leurs uſages, de leurs vices & de leurs vertus. Ils ſont comme autant de tableaux allégoriques qui préſentent la vérité voilée, ou embellie par la fiction. Les hordes ſauvages, ainſi que les hommes policés, ont leurs romans: mais c'eſt chez un peuple actif, noble & induſtrieux, qu'il faut chercher ces fruits heu-

heureux de l'imagination; c'eſt en France, ſur-tout, que les romans deviennent intéreſſants & utiles pour quiconque veut aller au-delà du but que la frivolité paroît s'être propoſé. Ils renferment la branche la plus ancienne, la plus étendue, & la plus riche de notre littérature. La lecture de quelques romans iſolés amuſe l'oiſiveté, trompe l'ennui, peut donner de fauſſes idées & de plus faux ſentiments. Mais cette même lecture, dirigée par la Philoſophie, & embraſſant la généralité des fictions, devient l'étude la plus ſûre & la plus ſuivie de l'hiſtoire la plus ſecrette & la plus fidelle, par les faits qu'elle raſſemble & les myſteres qu'elle dévoile. C'eſt une chaîne d'un nouveau genre, dont il faut ſaiſir & ſuivre la progreſſion: elle lie tous les temps, & marque, pour ainſi dire, les progrès de la Monarchie, par les progrès du génie & la peinture des paſſions.

Le roman a cet avantage ſur l'hiſtoire, qu'il peint les mœurs en décrivant les faits; qu'il développe & nuance les

caracteres; & qu'il représente toute une nation, dans le récit des avantures de quelques citoyens. Or, toutes les particularités, répandues dans les romans, forment le véritable corps de l'hiſtoire. Il ſeroit, ſans doute, impoſſible, & même abſurde, de raſſembler tous les volumes que le temps a accumulés: il ſuffit de les faire connoître en les analyſant; d'en donner l'ame, l'eſprit, &, pour ainſi dire, la *miniature*. C'eſt le plan que nous exécutons.

La difficulté étoit de retrouver tout ce qui a été produit, dans ce genre, depuis des ſiecles; & de raſſembler toutes les richeſſes, ſoit nationales, ſoit étrangeres, que la traduction a naturaliſées parmi nous. Cette difficulté a été levée par la généroſité d'un homme de qualité, qui poſſede la bibliotheque la plus complete dans tous les genres; qui a réuni un nombre étonnant de manuſcrits précieux; & qui a recueilli lui-même, par un travail peut-être inconcevable, depuis pluſieurs années, une infinité d'anecdotes,

dotes, de notes hiſtoriques & critiques ſur les auteurs, les ouvrages, & ſur les objets qui leur ſont relatifs. Il veut bien préſider à notre plan, en tracer lui-même le deſſein, & procurer les matériaux néceſſaires pour élever un des plus beaux monuments, & le ſeul, en ce genre, dont la littérature puiſſe ſe glorifier. La reconnoiſſance, ici, marqueroit un ſentiment bien foible, ſi elle trouvoit une expreſſion.

Il y avoit pluſieurs formes propres à préſenter la collection que nous propoſons: ſavoir, 1°. l'ordre chronologique des romans; 2°. l'ordre ſyſtématique des genres; 3°. l'ordre alphabétique; 4°. la forme périodique. Les deux premieres avoient un grand inconvénient. Il eût fallu arrêter trop long-temps le Lecteur ſur des productions d'une imagination gothique; ou le fatiguer par une ſuite d'objets d'une même eſpece. La troiſieme forme étoit trop aſſujettiſſante, ſans procurer aucun avantage. Nous avons préféré la forme du journal, parce

qu'elle met le Lecteur à portée de jouir promptement & successivement d'un travail déjà fait; & d'acquérir, sans se fatiguer, les richesses, aussi variées qu'intéressantes, de l'imagination. Cependant, pour ne rien perdre des avantages qui peuvent résulter de tous ces plans, nous ferons, à la fin de chaque année, une table qui contiendra la chronologie des romans analysés, & deux autres tables qui présenteront, dans un ordre méthodique & alphabétique, les genres & les especes. Ce journal des romans donnera (comme nous l'avons dit) la miniature de chaque roman: le fond du tableau sera relevé par le piquant des anecdotes & par la lumiere des recherches, de la critique, & des traits historiques. Nous tâcherons que chaque volume de cette bibliotheque soit d'une lecture diversifiée, instructive, & amusante, en nous attachant à faire contraster les genres, les temps, & l'intérêt des fictions dont nous rendrons compte. On sera bien étonné de voir dans ce journal,

nal, combien les Romans de tout genre, ceux même de l'imagination la plus folle, ſont hiſtoriques; combien ils intéreſſent la nation, par les mœurs & par les perſonnes; combien de fictions ſont des vérités. *Cadit perſona, manet res:* le maſque ôté, on reconnoîtra le perſonnage ou le fait déguiſé ſous le voile de l'allégorie; & la fable deviendra le meilleur commentaire de l'hiſtoire.

Nous aurons l'avantage de faire connoître auſſi beaucoup d'excellents romans, qui ſont d'anciens manuſcrits, renfermés, comme des tréſors, dans l'immenſe bibliotheque qui nous eſt ouverte; & de faire renaître beaucoup d'autres romans, auxquels la rareté ou la vétuſté avoient ravi les avantages de la publicité, en bornant à un très-petit nombre, les exemplaires en quelque ſorte myſtérieux, qu'on ne peut que très difficilement trouver. Les romans trop connus ne ſeront point analyſés. Notre travail, à leur égard, ſe bornera à de ſimples notices, pour en expliquer les circonſtances, don-

ner l'intelligence du deſſein, & faire ſentir leurs rapports avec l'Hiſtoire. Cet expoſé ſuffit, ſans doute, pour juſtifier les avantages de cette entrepriſe, agréable à l'homme du monde qui veut s'amuſer, utile à l'homme de Lettres qui veut s'inſtruire, féconde pour les Poëtes qui cherchent des fictions heureuſes, propres au théatre, néceſſaire à l'Hiſtorien & à l'Obſervateur des mœurs, des temps & des uſages anciens & modernes.

La *Bibliotheque univerſelle des Romans* paroîtra périodiquement, le premier de chaque mois, à commencer au premier Juillet 1775. Le volume ſera de neuf feuilles, au moins, d'impreſſion, caractere de *Cicero*. On publiera ſeize volumes in 12mo par année; ſavoir, outre les volumes du mois, un autre volume, le 15 des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre. Le prix des ſeize volumes, par année, ſera de 24 liv. à Paris, & de 32 liv. en Province, rendus francs de port aux Abonnés. Chaque volume ſera de 36 ſols chez le Libraire,

braire, pour ceux qui n'auront point souscrit.

On pourra s'abonner, en tout temps, chez *Lacombe*, Libraire, à Paris, rue *Christine*, au Bureau des Journaux.

Messieurs les Souscripteurs sont priés d'affranchir le port de leurs Lettres d'avis & celui de leur argent.

On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux suivants, port franc par la poste.

Mercure de France; il en paroît 16 vol. in 12mo par an. A Paris, 24 liv. En Province, 32 liv.

Journal des Sçavants, in 4to ou in 12mo, 14 vol. à Paris, 16 liv. Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

Journal des Beaux Arts & des Sciences, 16 vol. petit in 12mo par an, à Paris, 13 l. 8 s. En Province, 18 liv.

La France Illustre, ou *le Plutarque François*, 13 cahiers in 4to, avec des Portraits, par Mr. *Turpin*, prix, 30 liv.

Gazette Universelle de Littérature, à Paris, port franc par la poste, 18 liv.

Journal Ecclésiastique, par Mr. l'Abbé *Dinouart*; 14 vol. par an, à Paris, 9 l. 16 s. Et pour la Province, port franc par la poste, 14 liv.

Journal des Causes célebres, 12 vol. in 12mo par an, à Paris, 18 liv. Et pour la Province, 24 liv.

Journal Encyclopédique, in 12mo, 24 vol. 33 l. 12 s.

Journal Historique & Politique de Geneve, 36 cahiers par an, à Paris & en Province, 18 liv.

Le Spectateurs François, 15 cahiers par an, à Paris, 9 liv. Et pour la Province, 12 liv.

La Nature considérée, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province, 22 liv.

Suite de très-belles Planches in folio *enluminées & non enluminées*, des trois regnes de l'Histoire Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché, prix, 30 liv.

Jour-

Journal des Dames, 12 cahiers, chacun de 5 feuilles, par an, pour Paris, 12 liv. Et pour la Province, 15 liv.

L'Espagne Littéraire, 24 cahiers par an, à Paris, 18 liv. En Province, 24 l.

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.

De la connoissance de l'Homme dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in 8vo relié, 12 liv.

Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in 12mo br. 2 liv.

Esprit du Grand Corneille, 2 vol. in 8vo broch. 4 liv.

Recueil des découvertes & inventions, br. 2 liv.

Dictionnaire diplomatique, in 8vo, 2 vol. avec figures, broché, 12 liv.

Dictionnaire héraldique, figures, in 8vo br. 3 l. 15 s.

Théatre de Mr. de St. *Foix*, nouv. édit. 3 vol. br. 6 liv.

Théatre de Mr. de *Sivry*, vol. in 8vo br. 2 liv.

Bibliotheque grammat. in 8vo broch. 2 l. 10 ſ.

Lettres nouv. de Madame de *Sévigné*, in 12mo br. 2 l. 10 ſ. Les mêmes, petit format, 1 l. 16 ſ.

Poëme ſur l'Inoculation, vol. in 8vo broch. 3 liv.

IIIe Liv. des Odes d'*Horace*, en vers, in 12mo br. 2 liv.

Vie du *Dante*, par Mr. *Chabanon*, in 8vo br. 1 l. 10 ſ.

Fables Orientales, par Mr. *Bret*, 3 vol. in 8vo. 9 liv.

Diogene Moderne, 2 vol. in 8vo br. 5 liv.

Traité du rakitis, ou l'art de redreſſer les enfants contrefaits, in 8vo broch. avec fig. 4 liv.

Éloge de *la Fontaine*, par Mr. *de la Harpe*, in 8vo br. 1 l. 4 ſ.

Éloge de *Racine*, avec des notes, par Mr. de la *Harpe*, in 8vo br. 1 l. 10 ſ.

Les Muſes Grecques, in 8. br. 1 l. 16 ſ.

Les

Les Odes Pythiques de *Pindare*, in 8vo br. 5 liv.

Monuments érigés en France à la gloire de *Louis* XV, &c. in fol. avec planches, broché en carton, 24 liv.

Mémoire sur les objets les plus importants de l'Architecture, in 4to, avec figures, broché en carton, 12 liv.

Les caracteres modernes, 2 vol. br. 3 liv.

Mémoire sur la musique des anciens, nouv. édit. in 4to br. 7 liv.

Lettre sur la division du Zodiaque, in 12mo br. 12 s.

Journal de *Pierre* le Grand, in 8vo br. 5 liv.

Institutions militaires, ou traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in 8vo br. 9 liv.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in 12mo br. 2 liv.

* * *

PROSPECTUS

LE RADOTEUR. A Amsterdam, chez MARC-MICHEL REY.

Et l'on souscrira à Paris, chez J. Fr. Bastien, *Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg St. Germain.*

Chez les Libraires des différentes villes.

Et aux bureaux des postes.

L'Ordinaire sera composé d'un cahier de seize pages in 8vo, *semblable en tout au Prospectus: la distribution s'en fera régulièrement chaque semaine, à commencer du premier Dimanche d'Octobre 1775.*

Le prix de la souscription sera de 15 liv., franc de port, par tout le Royaume de France.

L'Ouvrage que nous allons publier, ne ressemble à aucun de ceux qui se distribuent périodiquement: soit qu'il participât du genre des bons journaux, soit

soit qu'il augmentât le nombre de ceux qui ne le sont pas, il seroit, au moins, superflu, & ne serviroit qu'à justifier la réflexion de *Sénèque*, sur l'intempérance des Lettres (*).

Ce qu'il y a d'instructif & de piquant dans les journaux, est absolument précaire, & dépend de l'abondance & de la nature des écrits soumis à cette espece de coupelle. De là vient, dans les temps de disette, ce vuide horrible, que le génie même des Journalistes ne sauroit suppléer, & que quelques-uns croient remplir par des satyres personnelles, par des critiques outrées, par une attention minutieuse à relever de petits défauts dont fourmillent de petits ouvrages, ou par des louanges motivées sur le besoin honteux de la réciprocité.

La collection que nous offrons au Public, est exempte de cet inconvénient. Indé-

(*) *Ut rerum omnium sic Litterarum intemperantiæ laboramus.*

Note de l'Auteur.

Indépendante du cours de la Littérature, elle eſt l'ouvrage de ſon Auteur ſeul, qui, ayant beaucoup vécu, beaucoup vu par conſéquent, l'a tirée entiérement de ſon propre fonds.

Pluſieurs raiſons l'ont déterminé à publier ſon travail en feuilles détachées. Inſtruit par ſon propre fait, que le hazard d'un moment détruit ou rend douteuſes des obſervations que vingt ans d'expériences uniformes ſembloient rendre certaines, il a l'eſpoir de rectifier ſes erreurs à meſure qu'elles lui ſeront indiquées. D'ailleurs, quelque immenſes que ſoient ſes recueils, il ne doute pas que la mobilité de la grande ſcene du monde ne lui fourniſſe de nouveaux ſujets, capables d'amuſer & d'inſtruire ſes Lecteurs; & il ſe repoſe, avec confiance, ſur l'officieuſe pénétration de pluſieurs d'entr'eux, par rapport à certains traits qui auroient pu lui échapper. Enfin, ſon ouvrage ayant un but moral, il eſtime qu'il manqueroit ſon objet, s'il le donnoit réuni en un corps, la plupart

des

des hommes, ne pouvant, ou ne voulant accorder qu'un moment à ce qui les amuse, & le moindre espace de temps possible à ce qui les instruit.

D'autres motifs l'ont porté à ne point placer son nom à la tête de l'Ouvrage, sans néanmoins prendre des précautions extraordinaires pour le cacher. Le nom de l'Auteur, la foule des prosélytes, n'ajoutent rien à l'opinion ni aux sentiments: & ce qui est vrai, l'est, indépendamment de l'intrigue des société & du faste des sectes.

L'obligation où il s'est trouvé souvent, d'effleurer plusieurs matieres en traitant ses principaux sujets, son habitude de s'entretenir familiérement avec ses Lecteurs, de rapporter des conversations qu'il a eues jadis, de conter, en un mot, lui ont fait préférer le titre de *Radoteur*, à des titres plus graves ou plus scientifiques, qui auroient pu convenir à son ouvrage. Il l'a adopté d'autant plus volontiers, qu'il ne peut, sans faire violence à son ingénuité & à sa gaieté naturelles,

relles, ne pas dire tout ce qu'il penſe, de la maniere qu'il lui plaît & quand il le veut, ni s'attriſter méthodiquement pour intéreſſer un Public qui rit également du bien & du mal, & qui ſans doute a raiſon.

Il nous ſeroit difficile, au reſte, de donner une idée bien préciſe du *Radoteur*. Le monde, l'homme, ſes paſſions, les défauts qu'il tient de la nature, ceux qui ont leur ſource dans ſa fantaiſie; ce qui détermine ſes actions; ce qui corrompt ou perfectionne ſes facultés; enfin tout l'être moral de l'homme, depuis ſes grandes vertus jusqu'à ſes petits ridicules, entre dans ſon plan. Et comme un Ouvrage de ce genre, ne peut que s'améliorer dans le cours de la diſtribution des différents articles qui le compoſent actuellement, nous croyons pouvoir lui aſſigner une place parmi les Philologues que nous avons déjà.

* * *

Le proſpectus des ſermons du P. *Neuville* nous étant parvenu trop tard, pour le Journal précédent, nous croyons devoir dire

dire à préſent ce que nous aurions dit alors ſi nous en avions eu le temps, en y ajoutant le précis du nouveau proſpectus qui vient de paroître à ce ſujet.

L'Europe ſait de quelle réputation a joui le Pere *Neuville* parmi les orateurs ſacrés de ce ſiecle & de la France. Il a eu l'art de paroître neuf en traitant des ſujets qui ſembloient épuiſés, & de faire croître, de naturaliſer, pour ainſi dire, toutes les fleurs de l'eſprit dans un champ d'où la ſévérité de la religion paroiſſoit les exclure: le ſecret qu'il a employé pour cela, eſt de fortifier ſon eſprit vif & brillant par des études profondes, & de l'animer par un zele vrai. Nous laiſſerons au reſte l'avantage de le caractériſer à l'Éditeur de ſes ſermons, homme bien plus capable, à tous égards, de le juger & de le bien juger que nous. Mais nous ſommes convaincus que les ſouſcriptions ne manqueront pas pour un ouvrage qui mérite également d'être placé dans la bibliotheque des ames pieuſes, dans celle des orateurs, & dans celle des amateurs

teurs de la langue & de la littérature françoise; & pour en porter ce jugement, nous n'avions pas besoin de savoir d'ailleurs, que les personnes du rang le plus respectable en France se sont empressés de donner l'exemple.

Le public va être en état plus que jamais de l'apprécier & de lui assigner le rang qu'il doit occuper parmi les orateurs chrétiens.

Ce n'est point la faute des éditeurs si cet ouvrage n'est pas au moment de paroître: il y a plus de six mois qu'ils l'offrent à la presse. Un Libraire de Paris le leur avoit demandé, ils n'ont qu'à se louer de son honnêteté; mais engagé dans d'autres affaires, ne pouvant de long-temps s'occuper de celle-ci, arrêté peut-être par la crainte des contrefactions, il les a priés de lui rendre sa parole & leur a rendu celle qu'ils lui avoient donnée.

Cette crainte des contrefactions qu'on leur objecte sans cesse, & que la réputation de l'Auteur semble justifier, leur fait

fait déſeſpérer de trouver un autre Libraire qui veuille ſe charger des frais de l'édition; ils ne ſont pas eux-mêmes en état de les faire: ainſi, pour répondre à l'empreſſement que tant de perſonnes leur ont témoigné, pour ne pas priver le Public d'un ouvrage auſſi attendu, il ne leur reſte que la voie de la ſouſcription.

Ce recueil de ſermons, en huit volumes, comprendra un Avent, un Carême, des Myſteres, des panégyriques.

On commencera à imprimer dès qu'il y aura un nombre ſuffiſant de ſouſcriptions pour fournir à la dépenſe d'une entrepriſe de cette nature.

Le format ſera in 12mo, & le caractere pareil à celui du proſpectus, ſur beau papier d'Angoulême.

On ne recevra de ſouſcriptions qu'à Paris, chez Mr. *Merigot* jeune, Libraire, quai des Auguſtins, au coin de la rue pavée.

On les recevra pour Paris juſqu'au premier Octobre, & pour la Province & le

le pays étranger jusqu'au premier Novembre de cette année 1775.

Le prix de chaque volume en feuilles sera de 2 liv. 5 f. pour le Souscripteurs, & de 3 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On donnera en souscrivant 12 liv., & en recevant les huit volumes à la fois, on donnera 6 liv.

Ils paroîtront vers le milieu de l'année prochaine, & même pour Pâques si les souscriptions donnent la facilité de commencer promptement.

* * *

Ordre de la Marche & des cérémonies observées au sacre & couronnement de S. M. Louis *XVI, avec les noms & les qualités des Princes, des Pairs, des Maréchaux de France, Cardinaux, Archevêques, Évêques, Grands Officiers de la couronne, des Seigneurs & de toutes les personnes qui y ont fait quelques fonctions. Brochure in 4to de 26 pag.*

Prix

Prix 12 ſols. A Paris, chez *Vente* Libraire, Montagne Ste. *Génévieve.*

Œuvres dramatiques de Néricaut Deſtouches, *de l'Académie Françoiſe. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de quatre pieces, & toute ſemblable à l'édition en 4 vol. in 4to de l'imprimerie royale, dix vol. in 12mo petit format, prix 15 liv. reliés, & 10 liv. brochés. A Paris chez les Libraires aſſociés. C'eſt à dire la veuve* Ducheſne, *rue St.* Jacques, *la veuve* Deſſaint *rue du Foix* & autres.

L'autorité des Livres du nouveau Teſtament contre les incrédules; par Mr. l'Abbé du Voiſin, *Docteur, Profeſſeur de Sorbonne & Cenſeur Royal, 1 vol. in 12mo de plus de 400 pages. Prix 3 liv. relié; à Paris, chez* Charles Pierre Bertou, *rue St.* Victor.

Idylles par Mr. Berquin. *Second recueil. A Paris, chez* Saillant & Nyon, *rue St. Jean de Beauvais & autres Libraires.* Volume in 8vo, petit format de 67 pages avec gravures. Ce ſecond

cond recueil, qui contient douze idylles, dont quelques unes ſont de l'invention de l'Auteur, & les autres imitées de *Geſsner*, n'eſt point inférieur au premier qui a déjà paru, & que le public a reçu avec tant de plaiſir.

Le triomphe des graces, ou élite en proſe & en vers des meilleurs écrits anciens & modernes, qui ont été faits à la louange des graces par les auteurs grecs & latins, françois & étrangers. Par Mr. de *Querlon.* A Paris, chez *Coſtard*, Libraire, rue St. *Jean* de Beauvais. 1 volume in 8vo de près de 330 pages. Prix 9 liv. Ce recueil eſt enrichi des plus belles figures en taille douce faits par les meilleurs maîtres.

Analyſe de l'hiſtoire philoſophique & politique des établiſſements & du commerce des Européens dans les deux Indes. Un volume in 8vo de 300 pages. A Paris, chez *Morin* au Palais Royal.

Commentaire ſur la Henriade par feu Mr. de la Baumelle; *revu & corrigé par Mr. F**.* Deux volumes in 8vo d'environ

viron 300 pages chacun. Prix 9 liv. broché. A Paris, chez le *Jay*, Libraire, rue St. *Jacques*.

Hiſtoire des progrès de l'eſprit humain dans les ſciences nouvelles, & dans les arts qui en dépendent, avec un abrégé de la vie des plus célebres Auteurs dans ces ſciences. Un volume in 8vo de 400 pages. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, rue *Chriſtine*.

Nouveau Dictionnaire raiſonné de phyſique & de ſciences naturelles, contenant l'hiſtoire générale des animaux, des mineraux, & de tous les phénomenes de la nature, avec l'hiſtoire des ſciences phyſiques, mathématiques, & de tout ce qui a rapport à la phyſique & à l'hiſtoire naturelle, par une ſociété de phyſiciens; 2 volumes in 8vo d'environ 600 pages chacun. A Paris, Hôtel de *Thou*, rue des poitevins.

Œuvres de Mr. J. J. Rouſſeau, 9 volumes in 4to, grand papier, ornées de vingt-neuf eſtampes, avec le portrait de l'Auteur. Cette édition, à laquelle

rien ne manquera pour la netteté des caracteres, la beauté du papier, & le fini des gravures, contiendra plusieurs ouvrages de Mr. *Rousseau*, lesquels n'ont point encore paru, tels que des *Lettres*, des *Fragments d'Opéra*, des *Mémoires*. Chaque volume sera de 15 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit. Les quatre premiers sont actuellement en vente chez les principaux Libraires de l'Europe.

Essai théorique & pratique sur les batailles: par Mr. le Chevalier de *Grimoard*. Un volume in 4to de plus de 200 pages avec un grand nombre de planches. Prix 12 liv. 10 sols broché. Il y a quelques exemplaires en grand papier qui se vendent brochés 15 liv. A Paris, chez la veuve *Desaint*, Libraire, rue du foin St. *Jacques*.

Le dix-huitieme siecle. Satyre à Mr. *Fréron* par Mr. *Gilbert*. A Paris, chez les Marchands des nouveautés littéraires.

ACA-

ACADÉMIES.

L'Académie Françoiſe a tenu ſa ſéance publique ordinaire le 25 Août 1775. Le prix d'éloquence & celui de poéſie ont été remportés par Mr. de la *Harpe*. Le ſujet du diſcours étoit l'éloge du Maréchal de *Catinat*. Celui de la piece de poéſie étant au choix des Auteurs, Mr. de la *Harpe* a pris pour matiere de la ſienne les conſeils qu'il donne à un jeune Poëte. C'eſt la ſeptieme ou huitieme couronne qu'il reçoit à l'Académie Françoiſe. N'eſt-il pas à craindre, que s'il paroit encore dans la lice, il ne ſe préſente plus de rivaux, pour diſputer les couronnes littéraires à un Athlete, qui ſemble avoir acquis le droit de les diſtribuer lui-même.

Le premier acceſſit a été adjugé à un diſcours de Mr. *Guibert*, ſur le même ſujet. L'Académie a regretté de n'avoir pas deux couronnes pour pouvoir en donner une à l'Auteur de ce diſcours, qui eſt en effet de la plus grande beauté.

* * *

PRIX DE POÉSIE. Pour l'année 1776.

Le vingt-cinquieme jour du mois d'Août 1776, fête de saint *Louis*, l'*Académie Françoiſe* donnera un prix de poéſie, qui ſera une médaille d'or de la valeur de cinq cents livres (*). Elle propoſe pour ſujet, la traduction, en vers Alexandrins, d'un morceau de l'*Iliade*, au choix des Auteurs. La piece ſera de deux cents vers au moins, & de quatre cents au plus.

Toutes perſonnes, excepté les quarante de l'Académie, ſeront reçues à compoſer pour ce prix.

Les Auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché à la piece de poéſie qu'ils enverront, & ſur ce billet ſera écrite la ſentence qu'ils auront miſe à la tête de leur Ouvrage.

Ceux

(*) Ce prix, ainſi que celui d'éloquence, eſt formé des fondations réunies de MM. *de Balzac*, *de Clermont-Tonnerre*, Évêque de Noyon, & *Gaudron*.

Note de l'AUTEUR.

Ceux qui prétendent au prix, ſont avertis plus expreſſément que jamais, que s'ils ſe font connoître avant le jugement, ou s'ils ſont connus, ſoit par l'indiſcrétion de leurs amis, ſoit par des lectures faites dans des maiſons particulieres, leurs pieces ne ſeront point admiſes au concours.

Les Ouvrages ſeront envoyés avant le premier jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'au Sr. *Demonville*, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, rue Saint-Severin aux Armes de Dombes: & ſi le port n'en eſt point affranchi, ils ne ſeront point retirés.

L'Académie, voulant donner aux Auteurs le temps de faire les recherches néceſſaires, propoſe dès à préſent pour le ſujet du prix d'éloquence qu'elle donnera le jour de Saint *Louis* 1777, l'*éloge de* MICHEL DE L'HÔPITAL, *Chancelier de France*.

* * *

PRIX EXTRAORDINAIRE proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1777.

Une compagnie zélée pour le progrès de l'art de la Teinture, ayant remis à l'Académie une somme de 1200 livres pour un prix extraordinaire relatif à cet art, l'Académie propose pour sujet de ce prix, l'*Analyse & l'Examen chymique de l'Indigo qui est dans le Commerce pour l'usage de la Teinture.*

Son intention est que ceux qui concourront, fassent toutes les expériences qui peuvent procurer de nouvelles connoissances sur la nature, les parties constituantes, les propriétés & l'emploi de l'Indigo. Ils doivent pour cela non-seulement soumettre cette substance à l'action graduée du feu, tant à l'air libre que dans des vaisseaux clos, déterminer la nature & la quantité de ses produits, de son charbon, de sa cendre; mais il faut sur-tout qu'ils donnent une grande attention à l'analyse de l'Indigo par les menstrues,

menſtrues, c'eſt-à-dire, qu'ils lui appliquent tous les agents ou diſſolvants chymiques, aqueux, huileux, ſavonneux, ſpiritueux, ſalins, acides, alkalis, & qu'ils faſſent un examen ultérieur très-exact des diſſolutions ou extractions qui doivent réſulter de l'action de ces différents diſſolvants. Enfin, chaque matiere végétale ou animale étant ſuſceptible de fermentation, & d'éprouver par ce moyen des changements & des altérations qui différent beaucoup, ſuivant leur nature, il eſt très-eſſentiel que l'Indigo ſoit examiné auſſi par la voie de la fermentation, ſoit ſeul & délayé ſeulement avec la quantité d'eau néceſſaire à cette opération, ſoit mêlé avec pluſieurs autres ſubſtances ſuſceptibles des différents degrés de fermentation, depuis la ſpiritueuſe juſqu'à la putride.

Il eſt comme impoſſible qu'une pareille ſuite d'expériences, faites avec ſoin & avec les connoiſſances de Chymie qu'elles ſuppoſent, ne procurent ſur l'Indigo des lumieres nouvelles & d'autant plus

importantes qu'elles ne peuvent manquer de trouver leur application dans l'art de la Teinture, soit en fournissant une théorie satisfaisante des procédés de pratique par lesquels on rend cette drogue propre à teindre, & en faisant connoître les moyens d'éviter les accidents auxquels ces procédés sont sujets, ou la maniere d'y remédier, soit en indiquant de nouveaux procédés plus avantageux que les anciens, soit enfin en mettant sur la voie de trouver dans les végétaux d'autres matieres colorantes, qu'on pourra rendre propres à la Teinture par des manipulations semblables à celles qu'on emploie pour l'Indigo, cette fécule n'étant pas probablement la seule de son espece dans tout le regne végétal.

L'Académie croit devoir avertir qu'elle adjugera le prix par préférence à celui qui aura fait les meilleures applications de ses découvertes à la pratique de l'art de la Teinture, & qui les fera servir à l'explication des différents procédés des cuves d'Indigo, de leur gouvernement,

des

des circonſtances qui les font manquer, en un mot de tout ce qui concerne l'emploi de cet ingrédient dans la teinture.

Tous les ſavants & tous les artiſtes ſont invités à travailler ſur ce ſujet, même les Aſſociés étrangers de l'Académie; les ſeuls Académiciens regnicoles en ſont exclus.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs pieces, mais ſeulement une ſentence ou deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront avec la deviſe de leur piece, leur nom, leurs qualités, & leur adreſſe; & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie qu'au cas que la piece ait remporté le prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en François ou en Latin, mais ſans obligation. Ils adreſſeront leurs ouvrages joints à leurs eſſais, francs de port, à Paris, au Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre. Dans ce ſecond cas, le Secretaire donnera à celui qui les lui aura remis un

récépissé où seront marqués la devise de l'ouvrage & son numero, suivant l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 31 Décembre 1776 inclusivement. Ceux qui viendront après ce terme, ne seront point admis au concours.

L'Académie, à son Assemblée publique d'après Pâques 1777, proclamera la piece qui aura mérité ce prix.

S'il y a un récépissé du Secretaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part.

***

Examen critique des Historiens d'Alexandre. A Paris, chez Defaint 1777. Un volume in 4to de 356 pages, sans la préface.

C'est à Mr. le Baron de *Sainte Croix*, homme aussi distingué par son érudition que par sa naissance, que nous devons cet ouvrage, dont le moindre mérite est d'avoir remporté le prix de l'Académie.

Ro-

Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1772. Depuis cette époque ce traité a été fort augmenté & enrichi de remarques très-ſavantes. Il eſt diviſé en quatre ſections.

Dans la premiere l'illuſtre Auteur examine & indique les ſources où avoient puiſé les anciens Hiſtoriens d'*Alexandre*, & il peſe le degré d'autorité qui eſt dû à chacun de ces Hiſtoriens en particulier.

Dans la ſeconde ſection l'on trouve un examen du recit que ces Hiſtoriens font des expéditions d'*Alexandre*.

La troiſieme contient l'examen de ce qu'ils nous rapportent des actions particulieres de ce Prince.

Dans la quatrieme on diſcute les différents points de la Géographie de l'Orient qui ont quelque rapport aux marches d'*Alexandre*. L'Auteur y a joint une diſſertation ſur l'année de la naiſſance de ſon Héros, & ſur la derniere époque de la chronique de Paros.

Il y a beaucoup de critique & de philoſophie dans cet ouvrage, dont nous nous propoſons de rendre compte.

Nous attendons auſſi des ſoins infatigables du ſavant Mr. de *Villoiſon* une nouvelle édition de *Cornutus*, que quelques-uns nomment mal à propos *Phurnutus*. Cette édition eſt plus correcte & plus complete que toutes celles que nous avions, au point que l'Éditeur n'a pu ſe diſpenſer de faire une nouvelle verſion de l'ouvrage de *Cornutus*. Il y joint des notes & des diſſertations tendant à mettre dans tout ſon jour la Philoſophie Stoicienne, & à répandre des grandes lumieres ſur les dogmes de toutes les ſectes des Philoſophes Grecs.

ALLEMAGNE.

G. J. Decker, Imprimeur du Roi, vient de publier à Berlin une traduction en vers des Idylles du célebre *Geſner*. Nous avons nombre de bonnes imitations de quelques pieces de cet Auteur; nous n'en avions aucune traduction. L'Anonyme

nyme qui nous a donné celle-ci, a rendu ſervice à ceux qui n'entendent pas l'Allemand: il ne s'en eſt pas tenu aux Idylles; il a auſſi traduit *le premier navigateur*, qui eſt un petit poëme charmant. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il nous donnât *la mort d'Abel*. Nous rendrons compte de la traduction qui vient de paroître.

Le même Imprimeur a ſous preſſe une nouvelle traduction de ce qui nous reſte des Académiques de *Cicéron*, avec différentes pieces tendant à éclaircir la Philoſophie des anciens, & ſur tout celle des Académiciens. Nous devons cet ouvrage à Mr. de *Caſtillon*, notre Confrere. Nous ne dirons rien de cette traduction, que nous n'avons pas vue; mais nous pouvons dire que la ſeule que nous avions, qui parut à Londres en 1740 chez *Vaillant*, eſt auſſi mauvaiſe qu'elle eſt rare, au moins en deça de la mer.

Les mêmes preſſes nous donneront auſſi un recueil complet & très-détaillé de Tables Aſtronomiques rédigé & perfectionné ſous les auſpices de l'Académie

Royale des Sciences & Belles-Lettres. Ce recueil paroîtra en Allemand & en François. Il contiendra les meilleures tables des planetes & de leurs ſatellites, avec des corrections & des augmentations conſidérables : trois tables des cometes; deux de ces tables ſont nouvelles : un catalogue des étoiles fixes, ſi bien combiné qu'on y voit d'un coup d'œil en quoi différent ceux d'*Hevelius*, de *Flamſtead*, de *la Caille*, & de *Bradley* : une comparaiſon fort complete des éléments qui ſervent de baſe aux tables que nous avons déjà; la liſte complete des cometes dont l'Hiſtoire parle, jusqu'en 1774 : la note complete de tous les lieux dont la longitude & la latitude géographique ont été déterminées par des obſervations aſtronomiques, ou par des meſures géométriques : des tables pour trouver le temps des ſyzygies vraies par les mouvements moyens : des tables pour trouver le temps du paſſage de la Lune par le méridien, celui de ſon lever, de ſon coucher, de ſon paſſage par un cercle horaire quel-

con-

conque: les tables jouvicentriques des satellites de Jupiter, que nous devons à Mr. *Wargentin*; des tables fort commodes pour le comput & pour le calcul chronologique; avec beaucoup d'autres tables, que nous passons sous silence. Ce que nous venons de dire suffit pour faire connoître l'avantage de recueil, auquel ont travaillé Mrs. de la *Grange*, *Lambert*, *Bode*, & *Schulze*.

Erläuterungen zum neuen Testament, aus einer neueröfneten morgenländischen Quelle. Riga, bey Hartknoch, *1775. 144 Seiten in 4to.* C'est à dire,

Éclaircissements sur le nouveau Testament, tirés d'une source orientale nouvellement découverte. Riga, chez *Hartknoch*, in 4to de 144 pages.

Le *Zend Avesta*, ouvrage attribué à *Zoroastre* & traduit depuis peu en françois par Mr. *Anquetil*, est la source qu'ouvre l'Auteur, & dont il dire plusieurs éclaircissements nouveaux, non seulement sur le nouveau Testament, mais

en-

encore sur plusieurs livres apocryphes, & sur l'histoire des premiers hérétiques. Au reste l'Auteur de cet ouvrage regarde l'antiquité & l'authenticité du *Zend Aveſta* comme prouvées.

Briefe zweener Brüder Jeſu in unſerm Kanon; nebſt einer Probe richtiger Conjecturen übers neue Teſtament zum Anhange. Lemgo, in der Meyerſchen *Buchhandlung, 1775. 112 Seiten in 8vo.* C'eſt à dire,

Épîtres de deux Freres de *Jéſus-Chriſt*, qui ſe trouvent dans notre Canon; avec un eſſai de conjectures plus juſtes qu'on n'en a fait jusqu'à préſent ſur le nouveau Teſtament, en forme d'appendice. Lemgo, dans la Librairie de *Meyer*. 1775. 8vo de 112 pages.

C'eſt une traduction des Épîtres de *St. Jacques* & de *St. Jude* avec quelques éclairciſſements touchant les Auteurs & le contenu de ces Épîtres. *St. Jacques*, frere cadet du *Chriſt*, élevé parmi les Nazaréens & les Pharifiens, fut un des antagoniſtes de *Jeſus* jusqu'à ſa réſurrection;

tion; mais cet événement miraculeux lui ayant fait changer sa façon de penser, *St. Jacques* devint le disciple du Sauveur, & le chef de la plus ancienne communauté de juifs christianisés de la Palestine & des environs; il fit pour eux son épître, & l'accommoda à leurs circonstances. *St. Jude*, autre frere du *Christ*, écrivit son épître à des juifs christianisés répandus dans les contrées de la Perse, & se prêta en conséquence au tour d'esprit de ses lecteurs, imbus de la maniere de penser & d'écrire des Perses, des Mages, & de *Zoroastre*, maniere qui regne également dans le *Zend Avesta*. C'est sous ce point de vue nouveau, mais qui paroît bien choisi, que l'Auteur considere ces deux Epîtres.

Vermischte Werke. Hamburg, bey Bohn, *1775. 366 Seiten in 8vo.* C'est à dire,

Œuvres mêlées. Hambourg, chez *Bohn*, 1775. 8vo de 366 pages.

Ces œuvres consistent en deux pieces de théatre, en quelques poésies, comme odes,

odes, chanſons, romances, & en quelques morceaux en proſe, parmi leſquels on diſtinguera une ſatyre intitulée *la tour de Babel*, qui regarde les détracteurs de la langue allemande.

Puisqu'il eſt ici queſtion de détracteurs, on voudra bien nous permettre un mot à ce ſujet. Nous oſons nous flatter que perſonne n'aura lieu de ſe plaindre que nous rabaiſſons la langue & la littérature allemande; divers extraits d'ouvrages allemands répandus dans notre journal, dépoſeroient contre ceux qui voudroient nous faire cette injuſtice, quand même nous n'aurions rien ajouté d'avantageux à ces extraits. Cette impartialité de notre part, & qui bien loin d'être un mérite n'eſt que le premier devoir d'un journaliſte, nous fait croire que nous ſommes en droit d'exiger la même choſe des autres journaliſtes; & cependant, nous le diſons avec douleur, il nous tombe ſouvent ſous les mains des journaux, gazettes, &c., en un mot des ouvrages périodiques allemands, où, ſans lire le

titre

titre de l'ouvrage dont on parle, on peut deviner au ton aigre de l'extrait qu'il eſt queſtion d'un Auteur françois; cela eſt-il bien? Gens de lettres, prétendus Philoſophes, ne ceſſerez-vous jamais de vous avilir, d'enfouir votre mérite dans la fange de l'envie, de courir, non après la vérité, c'eſt dont vous vous ſouciez le moins, mais après une réputation éphémere, & un gain ſordide?

Le redacteur de cet article n'eſt François, ni de naiſſance, ni d'extraction. Il oſe donc dire, ſans craindre qu'on lui reproche de ſe laiſſer aveugler par le préjugé national, que les François ſont beaucoup plus équitables. Ils accueillent les bons ouvrages Anglois, Italiens, Eſpagnols, Allemands; nous ne voulons à l'égard de ces derniers pour témoins, que Mrs. *Geſner*, *Zacharie*, *Wieland*, & de *Haller*, qui ſe louent de la juſtice qu'on leur a rendue en France.

Idyllen der Teutſchen, aus gedruckten ſowohl als handſchriftlichen Originalen geſammlet; zweyter Theil. Franc-

furth

furth und Leipzig, bey Perrenon, *1775. 184 Seiten in 8vo.* C'eſt à dire,

Idylles Allemandes, tirées d'originaux imprimés & manuſcripts. Seconde partie, de 184 pages in 8vo. Francfort & Leipzig, chez *Perrenon.* 1775.

On ſe plaint qu'il y a peu de pieces nouvelles dans ce recueil. On ne ſe laſſe pas, il eſt vrai, de voir reparoître les Idylles d'un *Geſner*, mais tout auteur n'eſt pas un *Geſner.*

Der Kenner, eine Wochenſchrift, von Town *dem Sittenrichter. Leipzig, in der* Weygandiſchen *Buchhandlung. 1775. 361 Seiten in 8vo.* C'eſt à dire,

Le Connoiſſeur, ouvrage périodique, par *Town* le moraliſte. Leipzig, dans la Librairie de *Weygand.* 1775. 361 pages in 8vo.

C'eſt un recueil de meilleures Allégories, Satyres, Hiſtoires &c., du *Connoiſſeur.* Il paroît que l'auteur de ce recueil eſt dans l'intention de faire la même choſe par rapport à pluſieurs autres ouvrages ſemblables, & on ne peut que lui

lui en savoir gré, sur-tout s'il continue à choisir avec goût les meilleurs morceaux. Un auteur n'est pas toujours le même, particuliérement dans un ouvrage périodique où il faut être prêt quand le moment d'imprimer est venu; & c'est une entreprise utile, même à l'auteur, que de l'aider à se dépouiller de ce qu'il a de foible. On trouve dans ce volume la description de la fin d'un homme sans conscience, le plan d'un parlement de Dames, & celui d'un almanach pour les personnes de qualité: ces pieces méritent d'être lues.

Neue Fabeln. Berlin, 1775. 160 Seiten in 8vo. C'est à dire,

Fables nouvelles. Berlin, 1775. 160 pages in 8vo.

L'Auteur paroît avoir voulu imiter la maniere de *Lessing*, & on prétend qu'il a mieux réussi à imiter la simplicité & la briéveté de ce Poëte Allemand célebre que son énergie & son élégance. Au reste ces fables sont neuves par l'invention des sujets, qui est presque toujours heureuse.

Ru-

Rudolph Auguſtin Vogels, *weiland Doctor der Arzneywiſſenſchaft, Sr. Königl. Groſsbrittanniſchen Majeſtät Leibarzt, und ordentlichen Profeſſor der Medicin und Chemie auf der Univerſität Göttingen, der N. K. Acad. der Naturforſcher, der Königl. Schwed. und Churf. Maynziſchen Geſellſch. der Wiſſenſchaften, wie auch der Königl. Geſellſchaft der Wiſſenſchaften zu Göttingen ordentl. Mitglied, ingleichen Phyſicus daſelbſt, Lehrſätze der Chemie. Ins Teutſche überſetzt und mit Anmerkungen verſehen von* Joh. Chriſtian Wiegleb, *Apotheker in Langenſalza. Weimar, bey* Carl Ludolph Hoffmann, *1775. groſs 8vo, 648 Seiten, nebſt Regiſter und einer Vorrede.* C'eſt à dire,

Principes de Chymie, par feu *R. A. Vogel,* Docteur en Médecine, Médecin de S. M. le Roi d'Angleterre, & Profeſſeur ordinaire de Médecine & de Chymie à l'Univerſité de Göttingue &c. &c., traduits en allemand & enrichis de remarques par *J. C. Wiegleb,* Apothicaire

à

à Langensalza. Weimar, chez *C. L. Hoffman*, 1775. grand 8vo de 648 pages, sans la table des matieres & la préface.

Le Traducteur redresse plusieurs principes de l'Auteur, corrige quelques erreurs, qui se trouvoient dans l'original, & enseigne dans ses remarques, quelques vérités nouvelles à ses Lecteurs, ce qui rend cette traduction estimable. Suivant l'opinion de Mr. *Wiegleb*, l'esprit de vin & le vinaigre ne sont pas des produits d'un art aussi raffiné qu'on l'a cru jusques ici, mais ils sont les véritables parties constitutives des plantes, qui sont mises en liberté par la fermentation, & sont, par conséquent, seulement séparées & non produites. Le Traducteur traite encore particuliérement de l'*acidum pingue*.

TABLE DES ARTICLES
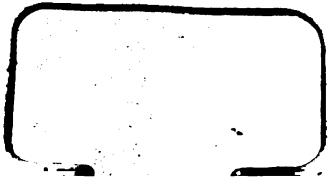
Hiſtoire de la querelle de Philippe de Valois & d'Édouard III. - Pag. 3
Lettres ſur la Législation de Ruſſie - - 18
Œuvres poſthumes de s'Graveſande - 43
Expériences par Mr. Prieſtley - 65
Lettres littéraires - - - 81
Fin de l'article Opéra - - 95
Mémoires de l'Inſtitut de Bologne - 110
Alfred - - - - 124
Vie de Clément XIV. - - - 141
Voyages de Niebuhr - - 147
Le Tilleul, chanſon - - 172
Mémoire ſur un phénomene de l'ébullition 174
Cathéchiſme du chrétien tolérant - 182
Obſervations de Mr. Bloch - 210
Mémoires de Phyſique &c. par Mr. Grignon 225
Monde primitif &c. - - 236
Hiſtoire des Troubadours - - 248
Obſervations météorologiques - 293
Nouvelles Littéraires - - 303